

DÉPARTEMENT DU NORD
VILLE DU QUESNOY

CHÂTEAU
DE
MARIE DE BOURGOGNE

RELEVÉ ARCHÉOLOGIQUE

2 février 2015

Maître d'Ouvrage

VILLE DU QUESNOY
Mairie, Rue du Maréchal Joffre
59530 LE QUESNOY

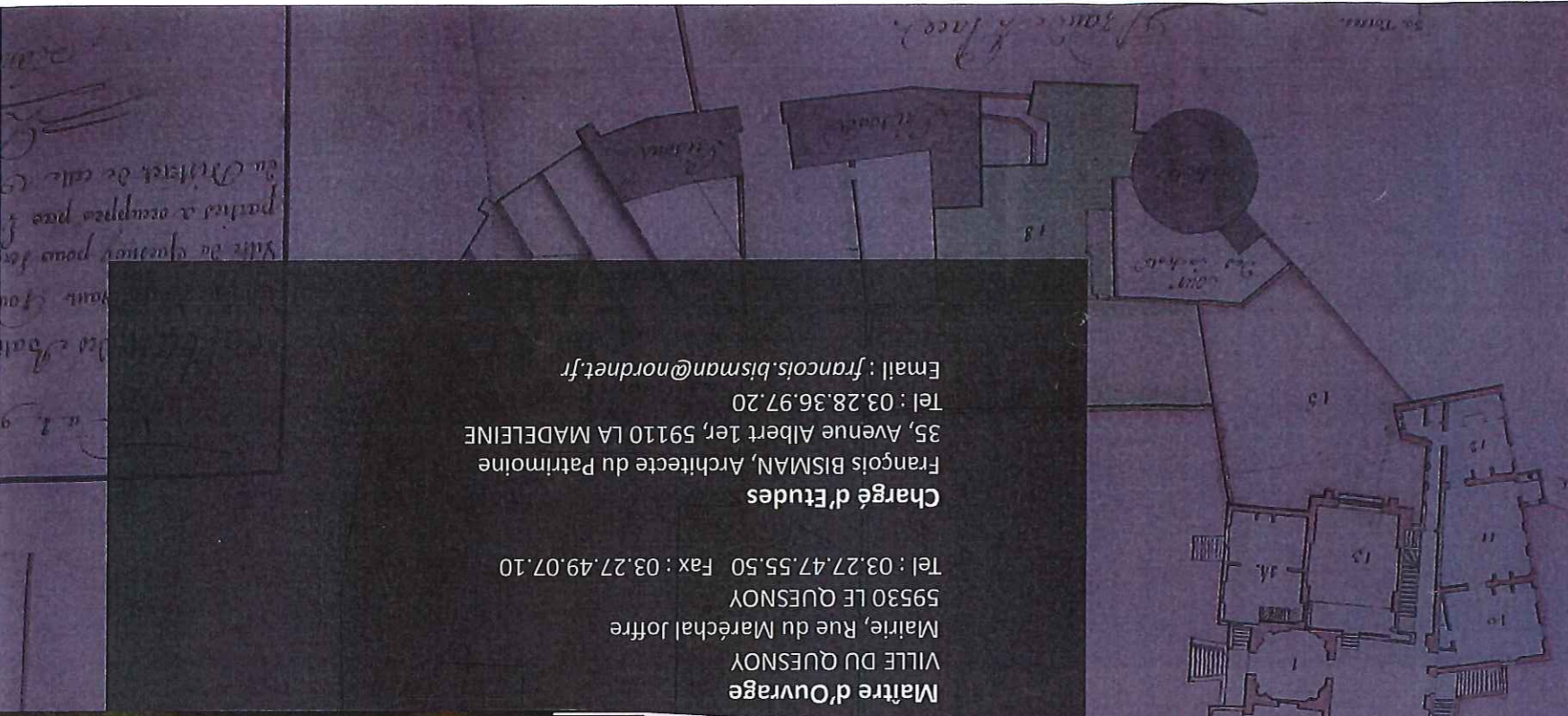
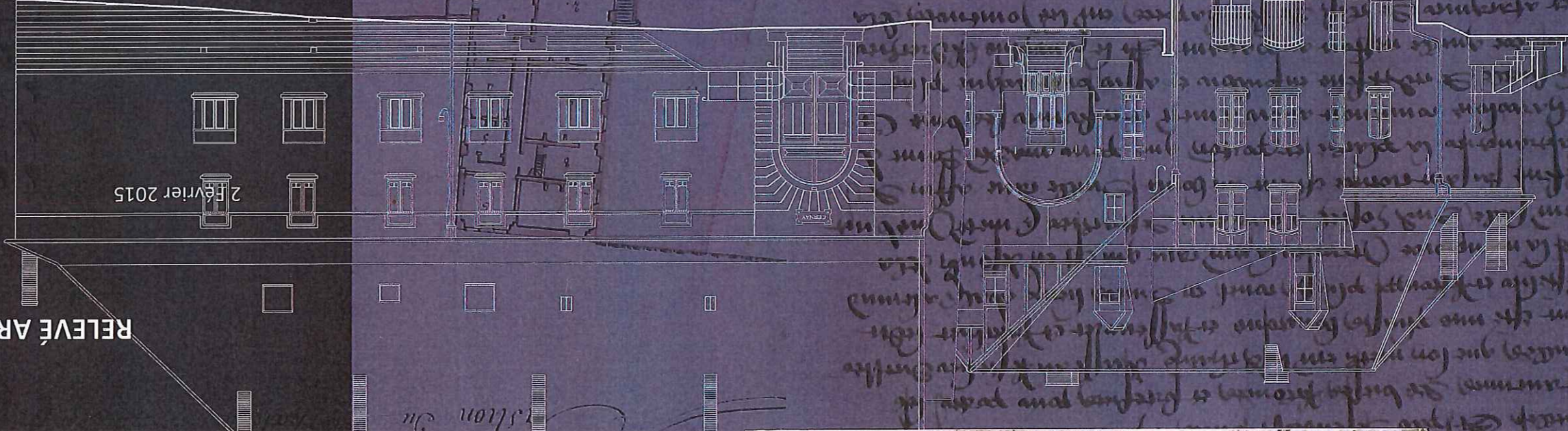
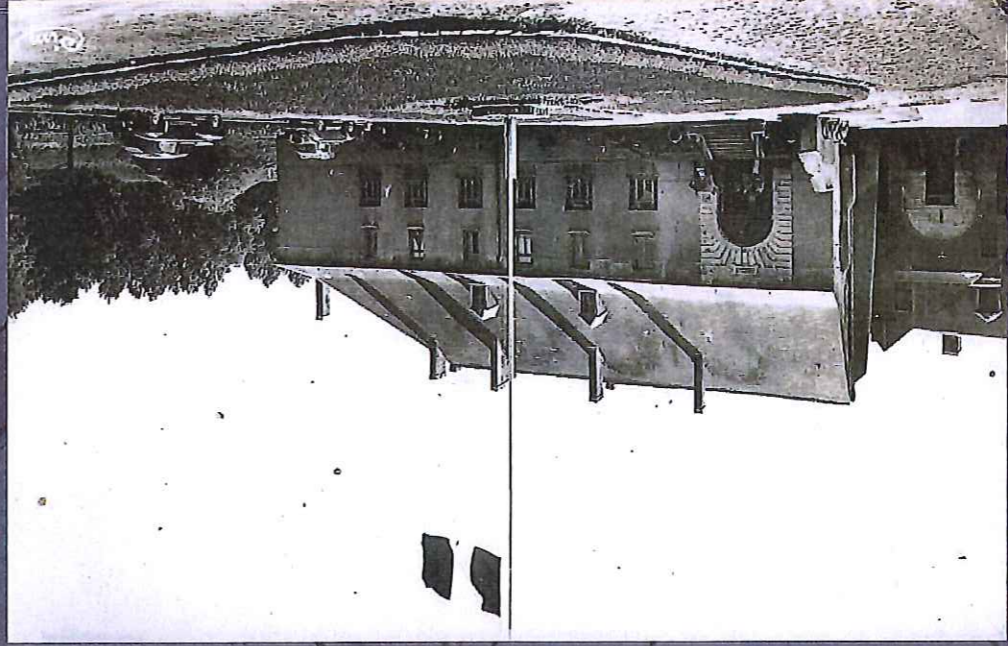
Tel : 03.27.47.55.50 Fax : 03.27.49.07.10

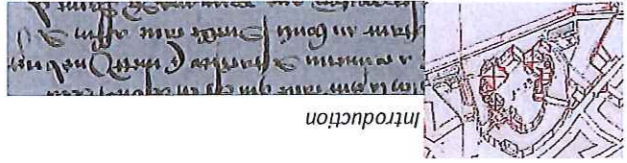
Chargé d'Etudes

François BISMAN, Architecte du Patrimoine
35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE

Tel : 03.28.36.97.20

Email : francois.bisman@nordnet.fr





INTRODUCTION

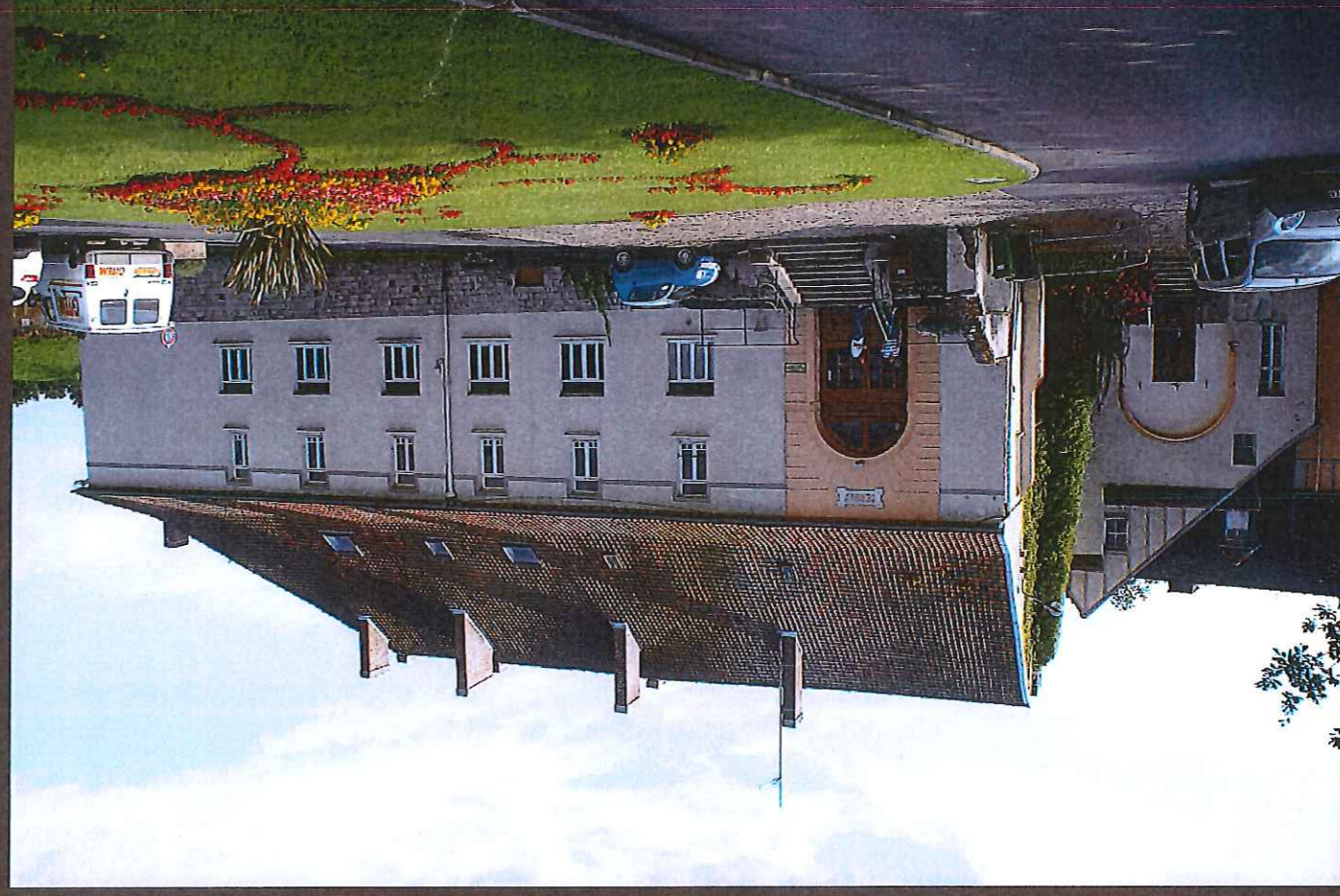
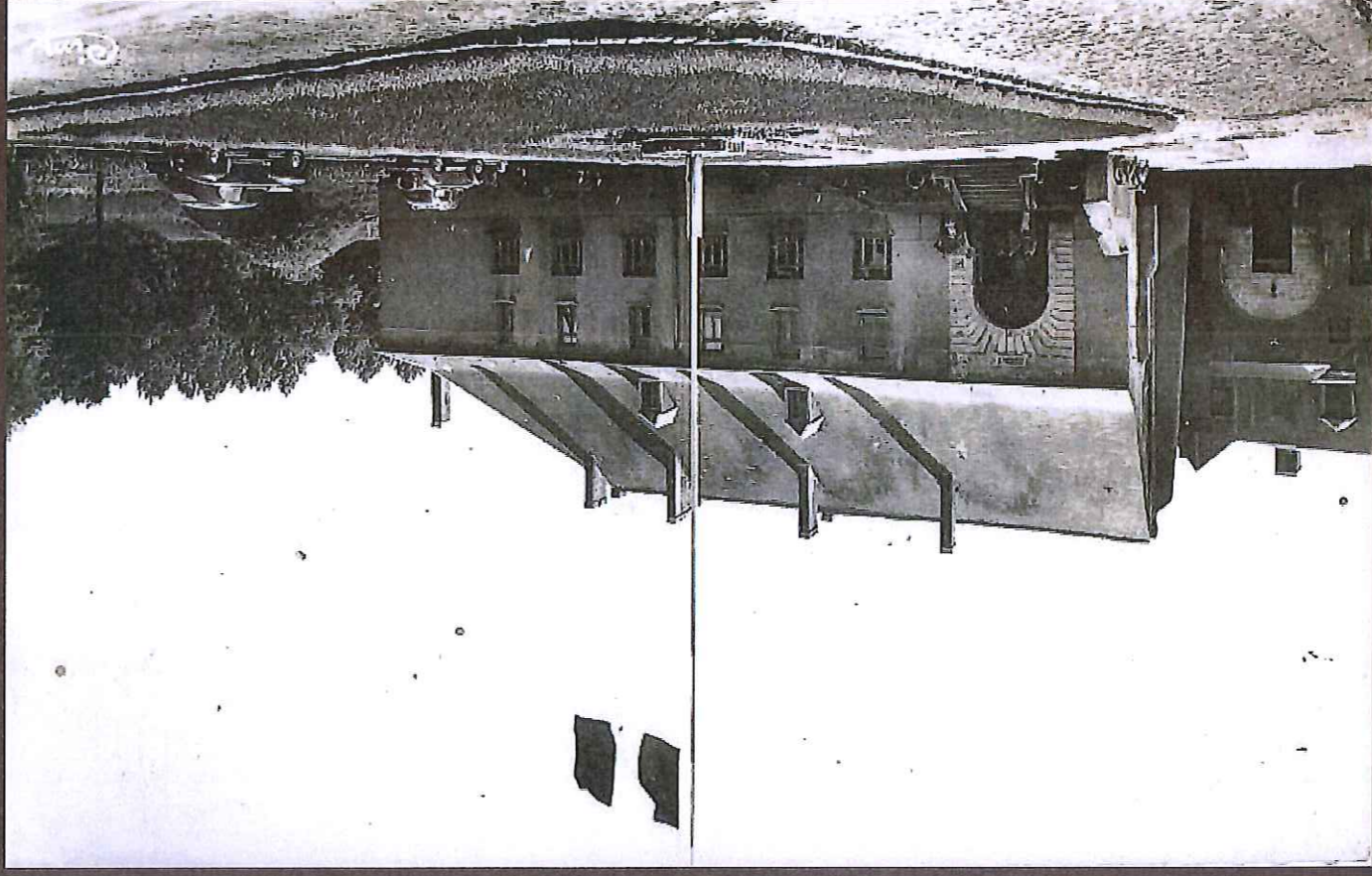
Sur le site du Château de Marguerite de Bourgogne au Quesnoy fondé au milieu du XIIe siècle subsistent aujourd'hui deux entités bâties : le massif d'entrée positionné au Nord-Est de l'ancienne emprise castrale et un ensemble immobilier au Sud-Est. Ce dernier est constitué par deux bâtiments partiellement accolés dénommés respectivement le « Centre Cernay » et le « château ».

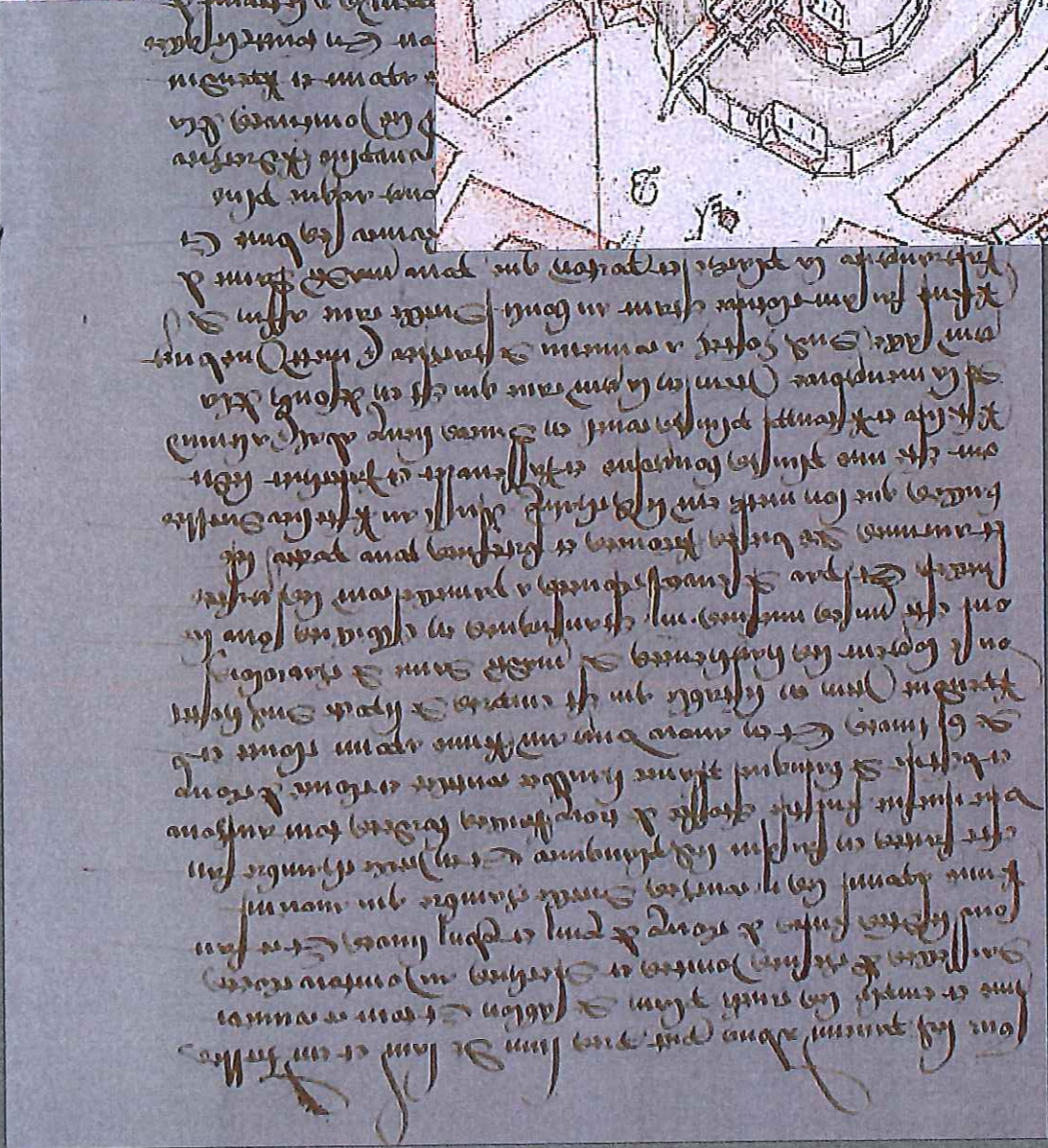
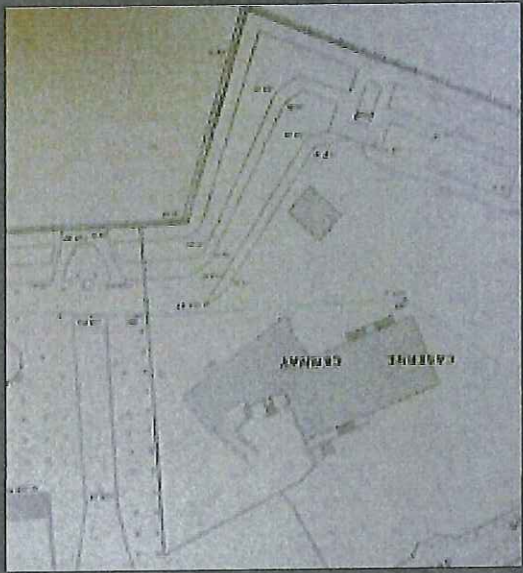
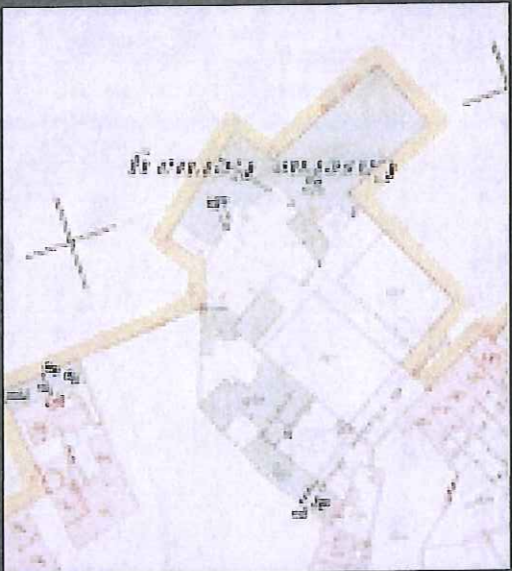
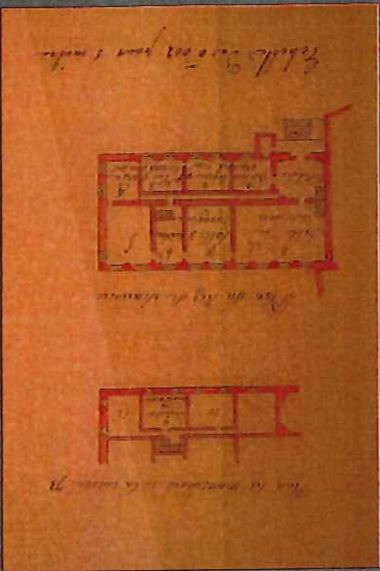
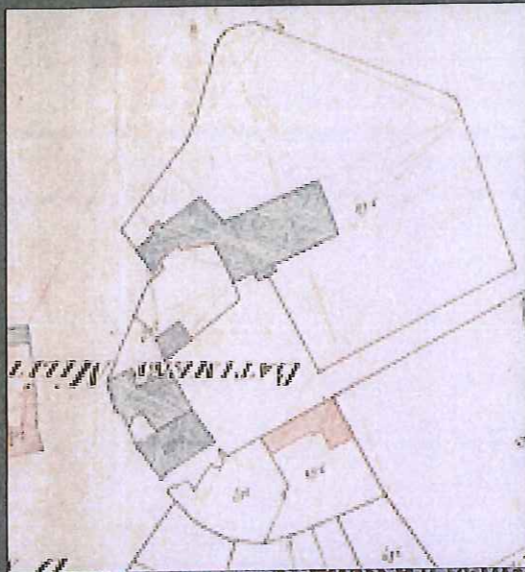
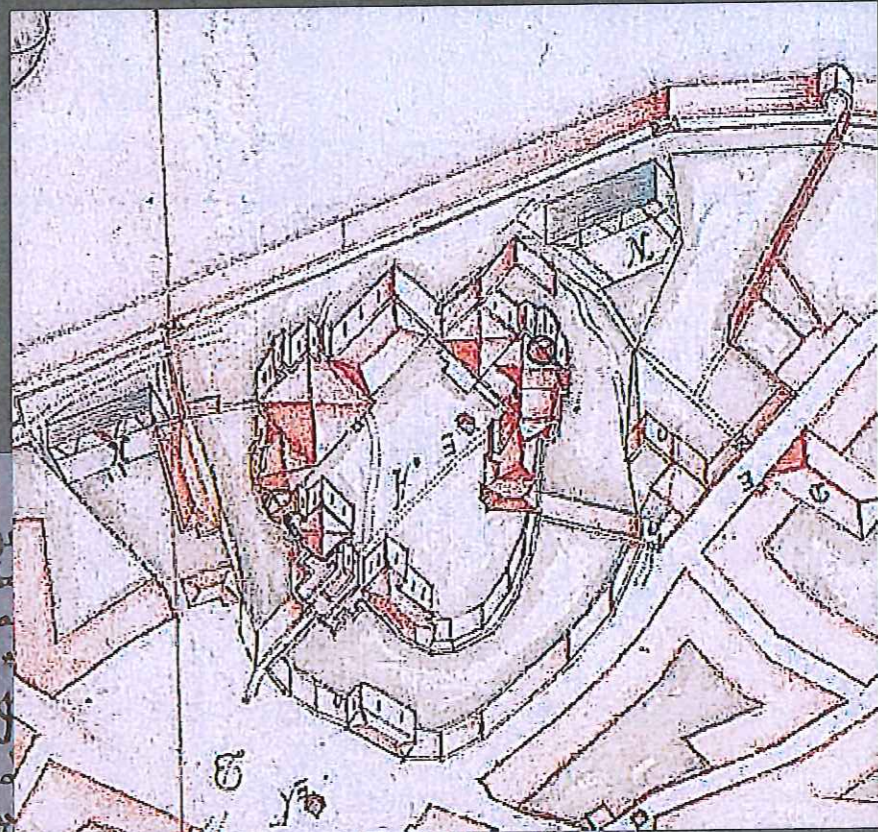
Fortement bouleversés et remaniés au cours des siècles, ces deux bâtiments possèdent encore de nombreux vestiges médiévaux d'une certaine importance et de travaux effectués au cours du XIXe siècle et la première moitié du XXe, sont d'un intérêt notable pour la connaissance historique et archéologique du château du Quesnoy et de son évolution.

La Ville du Quesnoy, propriétaire des lieux, envisage la possibilité d'une reconversion de ces deux édifices actuellement occupés par les services du Parc Naturel Régional de l'Avesnois et diverses associations. Ce contexte favorable permet de décider de réaliser une étude d'archéologie du bâti de l'actuel Centre Cernay et sur le « château » afin d'apporter aux futurs intervenants, Maîtrise d'ouvrage, programmeur, Maître d'œuvre et bureau d'étude, les informations nécessaires pour intégrer la dimension archéologique et historique de ce bâti dans l'élaboration du futur projet.

Ainsi, cette étude est articulée autour de deux chapitres. Le premier chapitre comprend un volet historique composé d'un recensement des sources archivistiques (manuscrites et iconographiques) disponibles sur le château depuis le XIIIe jusqu'au XXe siècle. Le second chapitre est constitué de pièces graphiques, formant le relevé des dispositions actuelles. Il se décompose en deux parties : la première représente en plans, coupes et façades, l'ensemble de cette entité bâtie. Elle est destinée à appréhender la volumétrie, le positionnement des différents niveaux ainsi que la composition des façades. La seconde partie, à une échelle supérieure, en débutant par le château pour s'achever par le centre Cernay, localise et figure à l'aide d'une légende colorée le positionnement des dispositions anciennes subsistantes, celui des dispositions actuelles et signale les éléments qui peuvent être modifiés, supprimés ou restitués.

En intégrant ces données dans les futurs projets qui porteront sur le centre Cernay et sur le château, il sera possible de préserver les éléments remarquables sur le plan de l'histoire et de l'archéologie, d'éviter toutes interventions irréversibles et, selon la volonté et les intentions des divers intervenants, de mettre en valeur les vestiges dignes d'intérêt dans un esprit respectueux de ce lieu chargé d'histoire.





Pour une évaluation des sources du Château du Quesnoy et de ses caves

INTRODUCTION

I. REGENSEMENT DES SOURCES MANUSCRITES, IMPRIMÉES ET BIBLIOGRAPHIE

- A. SOURCES MANUSCRITES FONDAMENTALES
- 1. LILLE, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD
- 2. VINCENNES, SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE
- 3. BELGIQUE, MONS, ARCHIVES DE L'ÉTAT
- 4. BELGIQUE, BRUXELLES, ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME (A.G.R.)

B. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

- 1. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (B.N.F.)
- 2. CHARENTON-LE-PONT, MÉDIATHÈQUE DU PATRIMOINE

C. SOURCES IMPRIMÉES – BIBLIOGRAPHIE

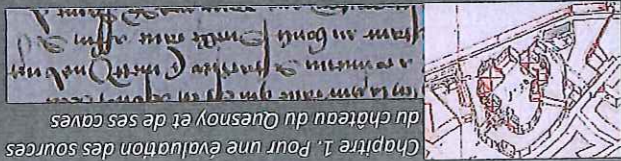
- 1. INSTRUMENTS DE RECHERCHE
- 2. SOURCES IMPRIMÉES
- 3. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

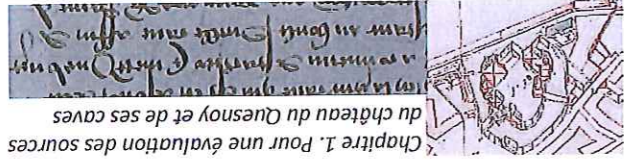
II. EXEMPLES DE SOURCES INTERRESSANT LE CHÂTEAU ET SES CAVES

- A. EXEMPLE 1 : EXTRAITS DES COMPTES DU CHATEAU DU QUESNOY (ADN, B 10161 A 10163)
- B. EXEMPLE 2 : EXTRAITS DU DOSSIER D'EXPERTISES DU CHATEAU DU QUESNOY, 1670-1690 (ADN, C 6981)

III. ATLAS DE PLANS

IV. REFLEXIONS SUR L'IDENTITÉ DU CHÂTEAU ET SES CAVES AU TEMPS DES COMTES DE HAINAUT ET DES DUCS DE BOURGOGNE





Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves

POUR UNE ÉVALUATION DES SOURCES DU CHÂTEAU DU QUESNOY ET DE SES CAVES

INTRODUCTION

La présente étude a pour objet de décrire le recensement et l'évaluation de la bibliographie, sources imprimées et sources archivistiques (textuelles et iconographiques) nécessaires à l'étude historique et architecturale de l'ancien château du Quesnoy en particulier de ses caves et de présenter quelques documents pertinents sur cet édifice.

Cette évaluation des sources a donc pour objectif de baliser l'étude historique et architecturale de l'ancien château du Quesnoy qui devra poser sur l'articulation entre l'analyse historique, née de la confrontation entre les sources, manuscrites ou figurées, organisées de manière sélective et critique, donc toujours interprétées, et une observation approfondie du bâtiment faisant l'objet d'une description raisonnée par le texte et par l'image, pour aboutir à une conclusion et à une datation des structures.

La recherche historique est une tâche permanente, jamais achevée. Nous limitons ici la présentation au programme systématique de recherches à mener pour ouvrir une monographie répondant aux besoins pour la réaffectation de l'édifice. Les choix ont donc été faits en fonction de l'étude de la construction et de l'étude du bâti. D'autres sources pourront toujours être trouvées en fonction des dépouillements exhaustifs de certaines séries dont nous ne disposons que d'un bref intitulé dans les inventaires, de la réalisation de nouveaux inventaires ou du dépôt de nouveaux fonds. Un tel dossier d'inventaire systématique reste donc ouvert à tout enrichissement ou correction.

Nos recherches et dépouillements préalables nous ont permis d'identifier deux fonds principaux et fondamentaux tous deux conservés aux Archives départementales du Nord pour l'étude du bâti et de la construction : le fonds de la série B Chambre des Comptes couvrant les périodes du Moyen-Âge et de le début de l'Ancien-Régime et le fonds de la série C Intendance pour la seconde moitié du XVIIe siècle. La Bibliothèque du Génie conserve des plans détaillés de l'édifice levés dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Dans le cadre d'une étude du bâti des caves du château du Quesnoy, le dépouillement intégral et systématique de toutes les occurrences contenues dans les inventaires et se rapportant au secteur topographique concerné ne s'imposait pas. Nous avons donc effectué un premier tri à partir de la lecture et parfois d'une analyse des répertoires et de notre connaissance des archives concernant la ville et son histoire. C'est la mise en œuvre de cette connaissance des fonds et des documents qu'ils contiennent qui nous a permis de proposer des impasses programmées ou non et de proposer des sources complémentaires pour pallier les lacunes et le type de documents étant donné qu'il n'existe aucun fonds organique concernant le château.

I. RECENSEMENT DES SOURCES MANUSCRITES, IMPRIMÉES ET BIBLIOGRAPHIE

Ce travail long et complexe de recensement des sources permet d'évaluer leur potentiel historique afin de les confronter avec le bâti et de tenir compte des vestiges archéologiques et des élévations subsistantes lors des futurs projets d'aménagement.

A. SOURCES MANUSCRITES FONDAMENTALES

1. LILLE, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU NORD

Les Archives départementales du Nord sont le dépôt fondamental pour une recherche sur le bâti du château du Quesnoy. De nombreux fonds peuvent être mis à profit et sont fondamentaux pour l'étude.

SÉRIE 1 B : CHAMBRE DES COMPTES DE LILLE

Instruments de recherche
GODFFROY D.J., *Inventaire analytique et chronologique des archives de la chambre des comptes de Lille*, publié par A. Desplanque, 1865, XII-954 p. in-4°.

Inventaire analytique et chronologique de toutes les chartes qui se trouvent dans les archives des comtes de Flandre déposées dans l'ancienne chambre

Intérêt du fonds
 Le fonds apporte des renseignements d'ordre divers très intéressants pour la vie politique, économique et sociale liée au château : actes de fondation du château, titres de propriété, mais ce sont surtout les registres comptables de la recette du Hainaut ou des Fortifications qui devront être mis à profit pour l'étude du bâtiment et de son site. Ils sont très détaillés et fournissent un état des réparations et travaux entrepris année par année.

Les comptes des travaux apparaissent dans plusieurs comptes pour le comté du Hainaut. On peut mettre ainsi à profit de nombreux comptes particuliers de travaux effectués dans le comté pour les comptes de Hainaut puis culiers de travaux effectués dans le comté pour les comptes de Hainaut. Mais c'est pour les ducs de Bourgogne, ainsi que des visites, devis et certificats de travaux des maîtres-maçon, charpentier ou fondeur de Hainaut. Mais c'est dans les comptes du receveur de Hainaut et dans ceux des receveurs des domaines (et jusqu'en 1430, surtout dans les « parties » de ces comptes) que l'on trouvera la masse des dépenses pour travaux aux édifices comtaux (châteaux, maisons, moulins, viviers). Ensuite, figurent des travaux aux châteaux et des prévôts et dans ceux des capitaines de châteaux. Ils comprennent parfois des pièces justificatives. Cette série devra être particulièrement utile pour l'étude du château et de ses caves. De plus, elle regroupée des dossiers exclusivement sur le château et de nombreux comptes avec mentions de travaux s'y rapportant. On consultera donc avec profit :

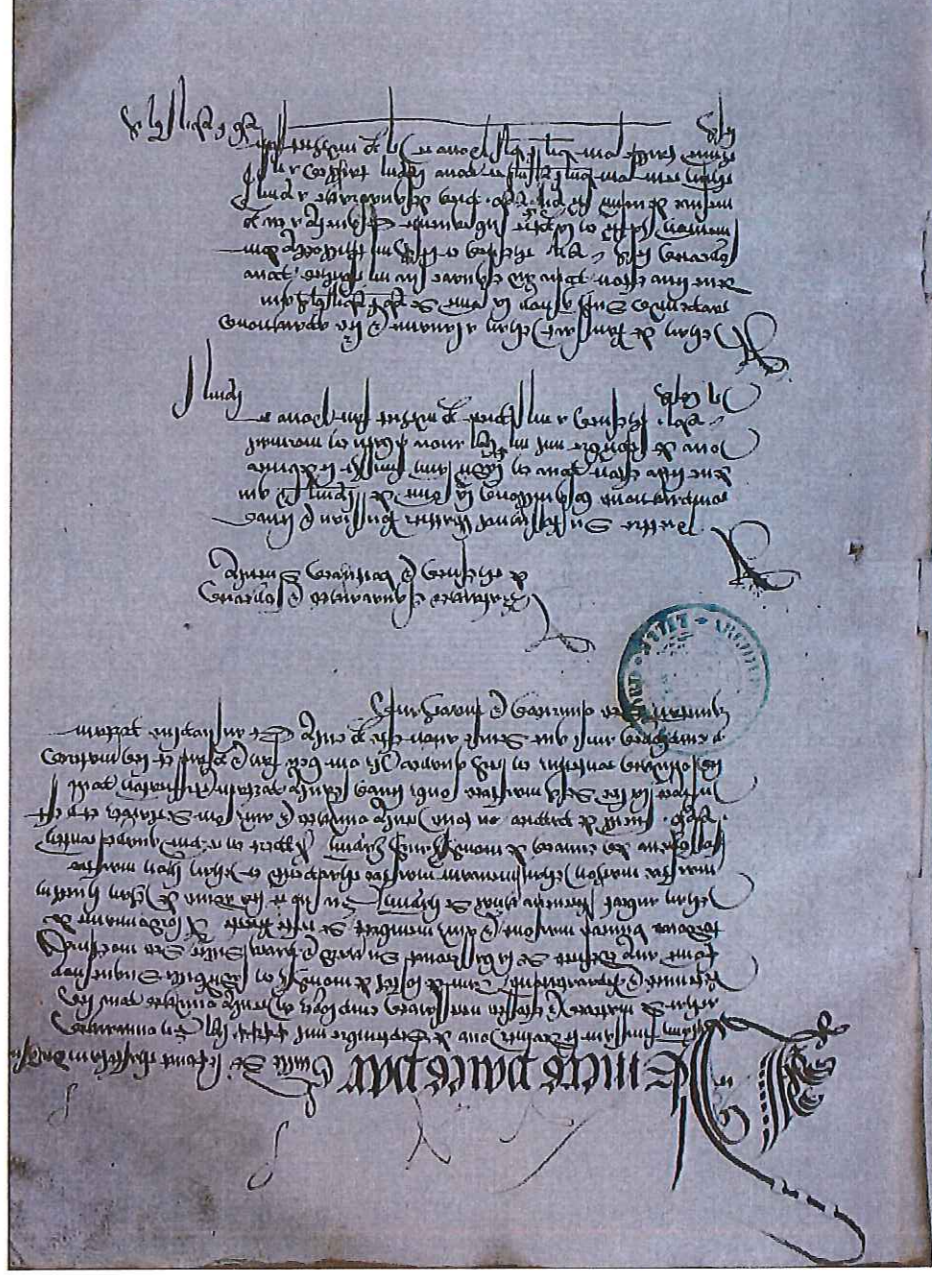
TRESOR DES CHARTES

B 1224 : Le Quesnoy (1240-1323), Écoles et hôpital St-Elisabeth du Quesnoy, Privilèges du Quesnoy. Chapelle du château du Quesnoy.
 - Lettres par lesquelles Guillaume, comte de Hainaut, déclare avoir vendu à son chapelain 100 livres de terre par an, destinées à la fondation de bénéfices dans la chapelle du château du Quesnoy, 26 mai 1323.
 - Acte notarial portant fondation de deux personats dans la chapelle du Quesnoy, 21 septembre 1323.
 - Lettre de Guillaume, comte de Hainaut, portant la confirmation de la fondation faite par Adam Huret, de deux personats ou chapelles simples en la chapelle nouvelle du château d'Almon-Quesnoy, 27 septembre 1323.
 La chapelle y est qualifiée de « *capella nova castri n(ost)ri de Querceto* »

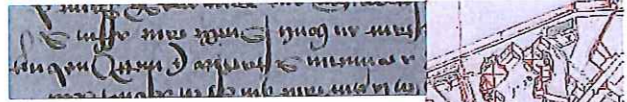
des comptes du Roi à Lille, années 706 à 1391, Inventaire manuscrit par D.-J. Godefroy, 1781-1791, 11 volumes 7827 p. Index manuscrit, par M. Bruchet, vers 1920, 2 volumes, 1 248 p.
 LANCIEN E., *Inventaire chronologique manuscrit*, 1922-1923, 3 volumes, 2 166 p.
 DELATRE C., *Concordance manuscrite des registres aux chartes*, 1921 (Mentions en marge d'un exemplaire d'un tome. Il des références aux folios des registres pour chaque pièce analysée).
 DEHAISNES C., *Inventaire sommaire 1 B 1681-1841, 1877, 470 p.*

Présentation du fonds

La série 1 B est constituée des archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Lille. La Chambre des comptes fut établie à Lille en 1386 par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et comte de Flandre pour la gestion de ses domaines des Pays-Bas. Les maîtres des comptes étaient chargés de garder les anciens titres, de centraliser le Trésor des Chartes, d'enregistrer les lettres patentes, de contrôler les actes de l'Audience. Ils vérifiaient les comptes des officiers comptables depuis ceux du Receveur Général des finances jusqu'à ceux du plus infime officier de justice; cette comptabilité était ensuite déposée dans les archives de la Chambre des comptes. Ils contrôlaient les dénombrements féodaux, l'administration domaniale, enregistraient la correspondance avec le souverain, le Conseil privé surveillaient la comptabilité établissemments publics. La Chambre des comptes fut d'abord installée à l'hôtel de la Salle, puis à l'hôtel de la Poterne à partir de 1413.



Derniers payés par le châtelain du Quesnoy pour les travaux faits à l'hôtel du Quesnoy, 1460, ADN 10161.



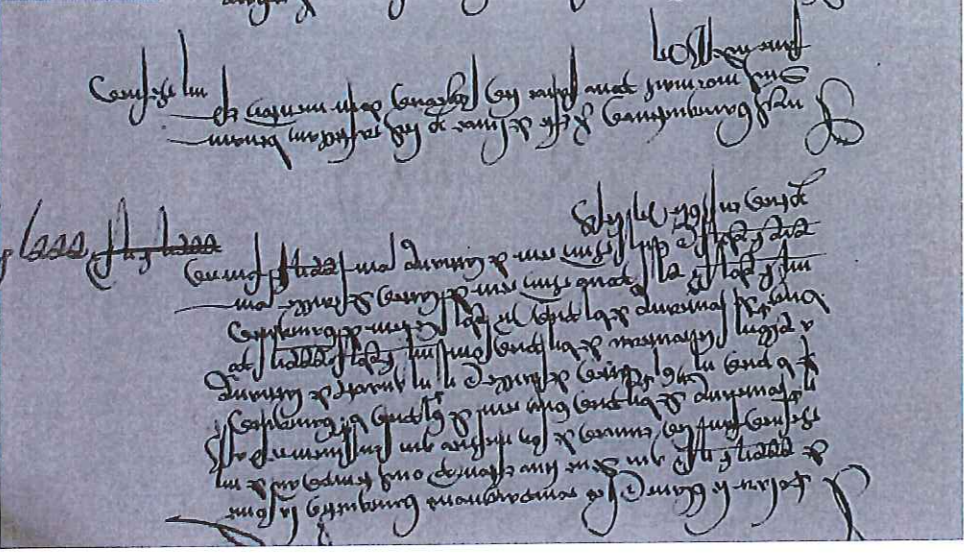
Exemple de paiement à Polart
Le Blanc et ses compagnons
banquettiers la somme de
xxxxx l. ii s., 1460-1461, ADN,
B 10161 P3.

pour la période du 1er juillet 1359 au 1er juillet 1360, formant 2 fascicules.
Le premier fascicule (B 7881), qui forme le compte proprement dit,
intéresse :

- 1/ les recettes en cens et en argent provenant des prévôtés, bailliages et villes du Hainaut ;
- 2/ les recettes « foraines » dans ces domaines ;
- 3/ le paiement des pensions et rentes perpétuelles ou viagères assignées sur ces domaines ;
- 4/ le paiement des travaux aux bâtiments domaniaux ;
- 5/ la recette des redevances en blé et en avoine et le paiement des rentes assignées sur ce produit.

Les circonscriptions intéressées par ces divers articles appartiennent à la prévôté de Mons et aux bailliages ou châtelainies de Maubeuge, Le Roëulx, Flobecq et Lessines, Hal, Bavai, Valenciennes, Thirimonf, Leval-sous-Beaumont, Bersillies, Le Quesnoy et Bouchain.

Le second fascicule (B. 7882), qui forme un registre de 124 feuillets, renferme le détail des recettes et des dépenses. On le désignait sous le nom de « Cahier des parties tant en recette comme en rendage », ou, plus brièvement sous celui de « parties », par opposition au compte proprement dit appelé alors « Cahier des grands comptes ». Dans ce second fascicule on trouvera notamment, dans le chapitre des recettes, les taxes perçues à Mons avec les noms des couteliers, merciers, « potiers d'étain et taiseurs, cordiers, cordonniers, pelletiers et autres marchands soumis au droit d'étal (fol. 4) ; les recettes de Maubeuge (fol. 10) ; d'Ath, Chivères, Flobecq et Lessines (fol. 12) ; de Hal



2

(fol. 20) ; de Bavai (fol. 23) ; de Valenciennes (fol. 25) ; du Quesnoy (fol. 29) ; de Bouchain (fol. 34). Le chapitre des paiements (123) intéresse notamment le moulin et les halles de cette ville (fol. 44 v., 49 v.) ; les travaux aux halles et au moulin de Maubeuge (fol. 56 et 57) ; d'Ath (fol. 58, 61 v.) ; la tour de Naast (fol. 62 v.).

B 1225 : Le Quesnoy (1346-1391). Privilèges du Quesnoy. Chapelles du château du Quesnoy. Domaine du Quesnoy. Droit de batardeise.

- Acte notarial du dépôt des lettres de fondation de deux chapelles au château du Quesnoy, 29 août 1346.
- Lettres de Marguerite par lesquelles elle commet un abbé et un comtesse de Hainaut sur Le Quesnoy, Binche, Ath, Baudour, Renaut-Folie. Privilèges des arbalétriers du Quesnoy.

B 1226 : Le Quesnoy (1415-1499). Douaire de Marguerite de Bourgogne, comtesse de Hainaut sur Le Quesnoy, Binche, Ath, Baudour, Renaut-Folie. Privilèges des arbalétriers du Quesnoy.

B 1227 : Le Quesnoy (1517-1527). Privilèges de la Confrérie des canoniers du Quesnoy. Domaine et fortifications du Quesnoy.

B 3614 : Pièces relatives à la fortification du Quesnoy. Travaux de maçonnerie pour les réparations des murailles et des tours. Adjudication de la maçonnerie des ouvrages du château, 1484-1485.

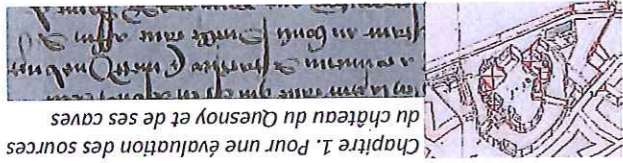
B 3615 : Comptes et pièces comptables concernant les travaux de fortifications faits au château.

RECETTE GENERALE DE HAINAUT (B 7.860 A 8.226.)

Les comptes de la recette générale de Hainaut présentent moins d'intérêt que ceux de la recette générale de Flandre, parce qu'une partie des renseignements que l'on serait tenté d'y chercher se trouvent dans les comptes du Grand Bailliage de cette province (B 10.267 à 10.615). D'autre part, bien que les comtes de Hollande et de Hainaut fussent réunis sous le même souverain depuis le XIIIe siècle, la comptabilité du receveur général de Hainaut n'intéresse que ce dernier comté.

Les recettes sont surtout constituées par le produit des domaines, des rentes foncières, des droits divers perçus dans les villes, des concessions de pâturage, des ventes de bois, du revenu de la monnaie, des taxes sur les lombards et des exploits des officiers de justice. Les dépenses intéressent les rentes perpétuelles ou viagères dues par le souverain, les achats pour la provision de l'hôtel, l'entretien des armures et du mobilier, la nourriture des chiens de chasse et des chevaux, les gages et l'entretien des gens de l'hôtel.

Décomposition d'un compte d'Henri Hamblie, receveur général de Hainaut



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves

Ghissignies, Forest (A.), Croix (A.), Maresches, Vendegies-sur-Écaillon, Solesmes, Renaud-Folie, Noyelles-sur-Sambre. Énumération des droits seigneuriaux de forage pour vin, de « cambage » : office du prévôt et du mayeur du Quesnoy ; réglementation de la draperie du Quesnoy. Table initiale.

Au fol. 126, plan annexé en 1631, représentant la ville du Quesnoy, le moulin de Lorgnies et l'église de Villereau.

COMPTES DES DOMAINES (CHÂTELLENIENS ET PREVÔTE)

Les comptes particuliers des domaines de Hainaut conservés en original ne remontent pas au milieu du XIVe siècle. Pour les périodes antérieures, il faut se reporter au registre de comptes de la Trésorerie de Hainaut où ont été notés entre autres les « *comptes des prévôts* ».

B 9008 : Le Quesnoy. Compte du domaine de la châtellesnie par Jean Quarel (1353, 29 août-29 août 1354).

B 9009 à 9016 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie par Gauthier de Wagnonville (1365-1371).

B 9009 et 9010 : Comptes (1363, 25 déc - 1er oct. 1366).

B 9011 : Compte (1366, 1er oct. - 1er oct. 1367).

B 9012 : Compte (1367, 1er oct. - 18 juin 1368).

B 9013 : Compte (1368, 18 juin - 20 mai 1369).

B 9014 et 9015 : Comptes (1369, 20 mai - 31 mai 1370).

B 9016 : Compte (1370, 31 mai - 15 août 1371).

B 9017 à 9021 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie par Gilles Bousset (ms. Bousset) (1374-1378).

B 9017 : Compte (1374, 1er août - 11 janv. 1375).

B 9018 : Compte (1375, 11 janv. - 1er août 1375).

B 9019 et 9020 : Comptes (1375, 1er août - 1er août 1376).

B 9021 : Compte (1377, 1er août - 1er août 1378).

B 9022 - 9023 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie et de ses dépendances à Louvignies-Quesnoy, Vendegies-sur-Écaillon, Solesmes par Jean de Goy, lieutenant du receveur de Hainaut (1378-1er août-1er août 1379).

B 9024 - B 9025 : Le Quesnoy. Comptes du domaine par le même (1380, 1er août-15 fév 1381).

B 9026 - B 9029 : Le Quesnoy. Comptes du domaine par le même (1381, 15 fév-15 août 1382).

B 9030 - B 9031 : Le Quesnoy. Comptes du domaine par le même (1382, 15 août-1er oct. 1382).

B 9032 - B 9040. Domaine de Hainaut. Le Quesnoy. Comptes du domaine de

B 7902 - 7918 : Recette générale du Hainaut. Comptes par Jean de Le Porte, receveur (1373-1389).

B 7902 - 7903 : Compte (1373,17 août - 17 août 1374).

B 7904 - 7905 : Compte (1374, août - 11 janv. 1375).

B 7906 - 7907 : Compte (1375,17 - août-17 août 1376).

B 7908 - 7909 : Compte (1376, août - mars 1377) :

« A lopin monnier tailleur d'imaiges pour faire et taillier quief de une demisselle et ycelui metre a une corne de chert que on li bailla pour metre en le cambre de madame la ducesse au quesnoy »

B 7910 - 7911 : Compte (1378, août - août 1379).

B 7912 - 7913 : Compte (1379, août - août 1380).

B 7914 : Compte, parties (1385, 8 juil. - 8 juil. 1386).

B 7915 : Compte, parties (1386, 8 juil. - 8 juil. 1387).

B 7916 - 7917 : Compte (1387, 8 juil. - 8 juil. 1388).

B 7918 : Compte, parties (1389, 8 juil. - 8 juil. 1389).

B 7954 à 7976 : Recette générale du Hainaut. Comptes par Gérard Enghehans, receveur (1407-1418).

B 7954 - 7955 : Compte (1407,20 avril - 17 sept. 1407)

B 7956 - 7957 : Compte (1407,17 sept - sept. 1408)

B 7958 - 7959 : Compte (1408, id. - id. 1409).

B 7960 - 7962 : Compte (1409, id. - id. 1410).

B 7963 - 7964 : Compte (1410, id. - id. 1411).

B 7965 et 7966 : Compte (1411, id., - id. 1412).

B 7967 : Compte (1412, 17 sept. - 17 sept. 1413).

B 7968 - 7969 : Compte (1413, 1er sept. - 1er sept. 1414).

B 7970 - 7971 : Compte (1414, id. - id. 1415).

B 7972 - 7973 : Compte (1415, id. - io. 1416).

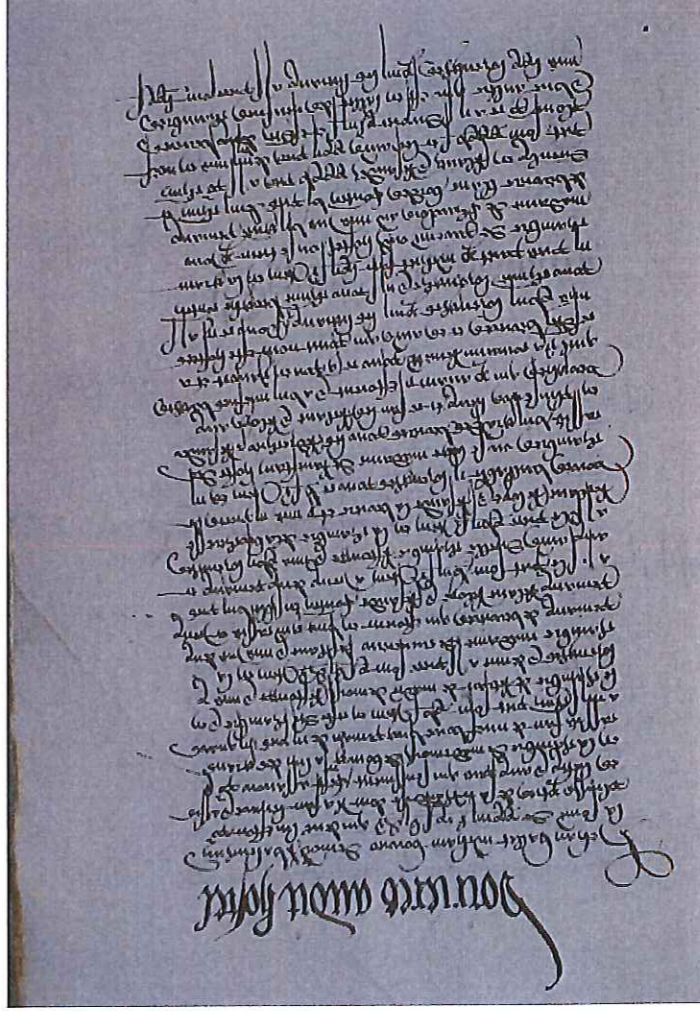
B 7974 : Compte (1416, 17 sept. - 17 sept. 1417).

B 7975 - 7976 : Compte (1418, 17 sept. - 8 déc. 1418).

B 8984 : Le Quesnoy. «Cartulaire» du domaine de la châtellesnie, dressé pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne par Jean Dierin, châtelain du Quesnoy (1466).

Noms et biens des habitants soumis aux redevances situés dans les localités suivantes : Le Quesnoy, Englefontaine, Louvignies-Quesnoy,

Exemple de paiement pour les «voitiers» [voitiers] de l'hôtel du Quesnoy, 1460-1461ADN, B 10161 Fp3.



B 9082 - B 9085 : Comptes (1414, id. - id. 1415).

B 9086 - B 9088 : Domaine de Hainaut. Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie par Jean de Mons, lieutenant du receveur du Hainaut (1415-1417).

B 9089 - B 9095 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie et de ses dépendances à Louvignies-Quesnoy, Englefontaine, Forest (A.), Croix (A.), Vendegies-sur-Ecaillon, Solesmes et Picaud-Folie par Jean de Mons, châtelain du Quesnoy (1417-1440).

B 9089 : Comptes (1417, 1er sept. - 1er sept. 1418).

B 9090 : Comptes (1418, 1er sept. - 1er sept. 1419).

B 9091 : Comptes (1419, id. - id. 1420).

B 9092 : Comptes (1422, id. - id. 1423).

B 9093 : Comptes (1426, id. - id. 1427).

B 9094 : Comptes (1439, id. - id. 1440).

B 9095 : Comptes (1440, 1er sept. - 30 nov. 1440).

B 9096 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie et de ses dépendances à Croix (A.), Englefontaine, Forest (A.), Louvignies-Quesnoy, Noyelles-sur-Sambre, Renaud-Folie et Vendegies-sur-Ecaillon par Jean Maselant, châtelain du Quesnoy (1440, 1er déc.- 1441, 1er janv. 31 déc. 1440).

Dépenses au Quesnoy pour la sépulture de Marguerite de Bourgogne, duchesse de Bavière, comtesse de Hainaut, morte le 8 mars 1440.

B 9097 : Le Quesnoy. Comptes du domaine (1441, 1er janv. - 1442). B 9098 - B 9105 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie et de ses dépendances par Louis Palding, châtelain (1442-1449).

B 9098 : Comptes (1442, 1er janv. - 1er janv. 1443).

B 9099 : Comptes (1443, id. - 31 déc. 1443).

B 9100 : Comptes (1444, id. - id. 1444).

B 9101 : Comptes (1445, id. - id. 1445).

B 9102 : Comptes (1446, id. - id. 1446).

B 9103 : Comptes (1447, id. - id. 1447).

B 9104 : Comptes (1448, id. - id. 1448).

B 9105 : Comptes (1449, id. - id. 1449) : Mention du clocher à six pans de la chapelle.

B 10117-10205 : COMPTES DES OUVRAGES DU HAINAUT
Ces comptes font le pendant des Comptes du domaine qui comprennent également beaucoup de comptes d'ouvrages. Ils appartiennent à la Recette du Quesnoy et sont majeurs pour l'étude.
B 10155 : Le Quesnoy notamment compte de la construction du nouveau puits du château (1419).

la châtellesnie par Gauthier de Wagnonville, châtelain (1383-1388).

B 9032 : Comptes (1383, 24 juin - 31 juil. 1384).

B 9033 - B9034 : Comptes (1384, 8 juil. - 8 juil. 1385).

B 9085 - B 9036 : Comptes (1385, 8 juil. - 8 juil. 1386).

B 9037 - B 9038 : Comptes (1386, id. - id. 1387).

B 9039 - B 9040 : Comptes (1387, 8 juil. - 24 avril 1388).

B 9041 - B 9042 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie et de ses dépendances à Solesmes et Saulzoir par Thierry de Présseau, châtelain (1388, 24 avril-9 oct. 1388).

B 9043 - B 9044 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie par Gilles Bousset, lieutenant du receveur de Hainaut (1388, 10 oct. - 25 janv. 1389).

B 9045 - B 9046 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie par le précédent (1389, 25 janv.-8 juil. 1389).

B 9047 - B 9058 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie par Bertrand de Mainrieu, lieutenant du receveur de Hainaut (1390-1399). [Ces articles et les quatre suivants sont rongés].

B 9047 - B 9048 : Comptes (1390, 8 juil. - 8 juil. 1391).

B 9049 et 9050, comptes (1391, id. - id. 1392).

B 9051, compte (1393, 1er sept. - 1er sept. 1394).

B 9052-9053 : Comptes (1394, 1er sept. - 1395).

B 9054 - B 9055 : Comptes (1395, id. - id. 1396).

B 9056 - 9057 : Comptes (1396, id. - id. 1397).

B 9058 : Comptes (1399, 1er sept. - 25 déc. 1399).

B 9059 - B 9063 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie par Jean Mohier, lieutenant du receveur de Hainaut (1399-1402).

B 9059 : Comptes (1399, 28 déc. - 1er sept. 1400).

B 9060 - B 9001 : Comptes (1400, 1er sept. - 1er sept. 1401).

B 9062 - B 9063 : Comptes (1401, id. - id. 1402).

B 9064 - B 9085 : Le Quesnoy. Comptes du domaine de la châtellesnie par Bertrand de Mainrieu, lieutenant du receveur du Hainaut (1403-1415).

B 9064 - B 9065 : Comptes (1403, 15 nov. - 1er sept. 1404).

B 9066 - B 9067 : Comptes (1404, 1er sept. - 1er sept. 1405).

B 9068 - B 9069 : Comptes (1406, id. - id. 1407).

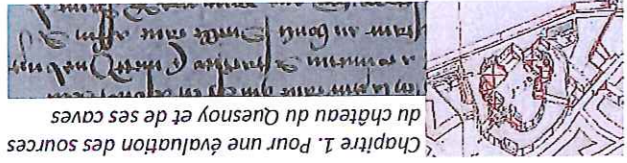
B 9070 - B 9071 : Comptes (1408, id. - id. 1409).

B 9072 - 9073 : Comptes (1409, id. - id. 1410).

B 9074 - B 9075 : Comptes (1411, 1er sept.- 1er sept. 1412).

B 9076 - B 9078 : Comptes (1412, id. - id. 1413).

B 9079 - B 9081 : Comptes (1413, id. - id. 1414).



10156 - B 10160 : Le Quesnoy. Comptes des travaux du domaine (1457-1460).

Exemple de paiement pour les matières y nécessaires pour l'hôtel du Quesnoy, 1460-1461, ADN, B 10161 f°3.

10156 : Compte (1457).
10157 : Compte (1457).
10158 : Compte (1458).
10159 : Compte (1459).
10160 : Compte (1459-1460).
10161 - B 10163. Ouvrages du Hainaut. Le Quesnoy. Comptes de travaux faits à l'hôtel du duc de Bourgogne dans cette ville dressés par Guillaume Delecourt (1460-1463).
10161 : Compte (1460, 1er oct. - 30 sept. 1461).
10162 : Compte (1461, id. - id. 1462).

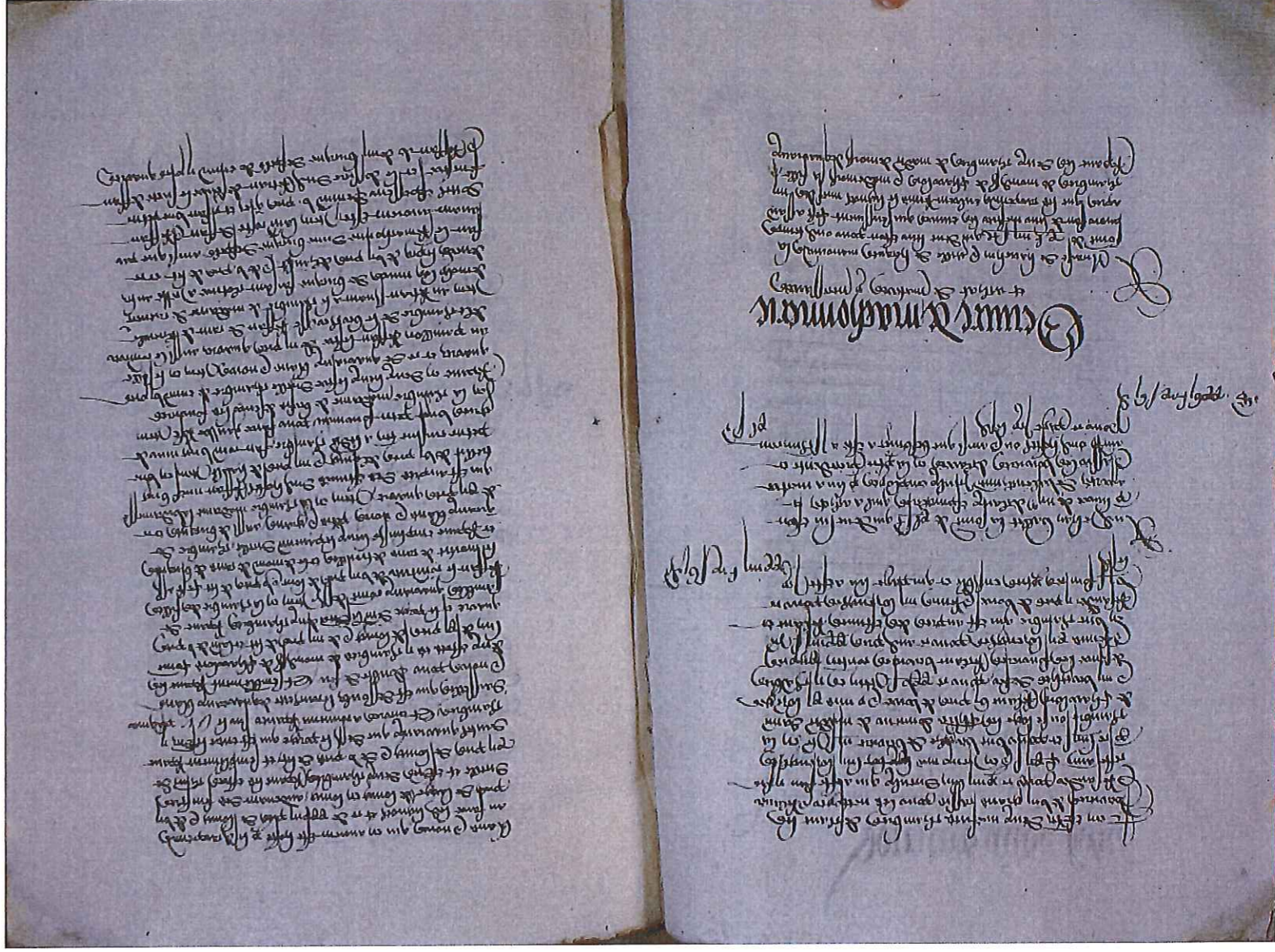
10156 : Compte (1457).
10157 : Compte (1457).
10158 : Compte (1458).
10159 : Compte (1459).
10160 : Compte (1459-1460).
10161 - B 10163. Ouvrages du Hainaut. Le Quesnoy. Comptes de travaux faits à l'hôtel du duc de Bourgogne dans cette ville dressés par Guillaume Delecourt (1460-1463).
10161 : Compte (1460, 1er oct. - 30 sept. 1461).
10162 : Compte (1461, id. - id. 1462).

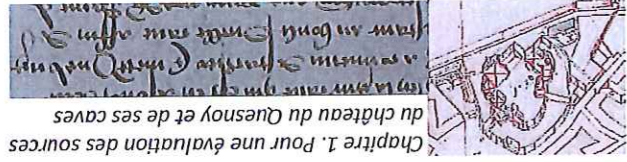
10163 : Compte (1462, id. - id. 1463).
10164 - 10203 : Le Quesnoy. Comptes des travaux du domaine (1472-1610).
10165 : Compte (1472-1473).
10166 : Compte (1479-1480).
10167 : Compte (1481-1482).
10168 : Compte (1482-1483).
10169 : Compte (1482-1483).
10170 : Compte (1483-1484).

10163 : Compte (1462, id. - id. 1463).
10164 - 10203 : Le Quesnoy. Comptes des travaux du domaine (1472-1610).
10165 : Compte (1472-1473).
10166 : Compte (1479-1480).
10167 : Compte (1481-1482).
10168 : Compte (1482-1483).
10169 : Compte (1482-1483).
10170 : Compte (1483-1484).

10164 - 10203 : Le Quesnoy. Comptes des travaux du domaine (1472-1610).
10165 : Compte (1472-1473).
10166 : Compte (1479-1480).
10167 : Compte (1481-1482).
10168 : Compte (1482-1483).
10169 : Compte (1482-1483).
10170 : Compte (1483-1484).

10164 - 10203 : Le Quesnoy. Comptes des travaux du domaine (1472-1610).
10165 : Compte (1472-1473).
10166 : Compte (1479-1480).
10167 : Compte (1481-1482).
10168 : Compte (1482-1483).
10169 : Compte (1482-1483).
10170 : Compte (1483-1484).





B 10207 : Fortifications du Hainaut. Bouchain, Le Quesnoy et Landrecies. Comptes des fortifications par Jean de La Croix (1523, mars - oct. 1524).

Mentions du receveur des comptes du Quesnoy, ADN, B 10206.

Au fol. 62, importants travaux au château du Quesnoy suite à l'incendie de 1521.
f°65 v° : « A Guill(au)m)e hustin plommier de Vallenciennes pour syx vings livres de plomb neuf (...) estoupet et saudet plusieurs petits trous et(ant) es nocquières (conduites d'eau, gouttières) entre le chapelle et oratoire (du)dit chasteau ».

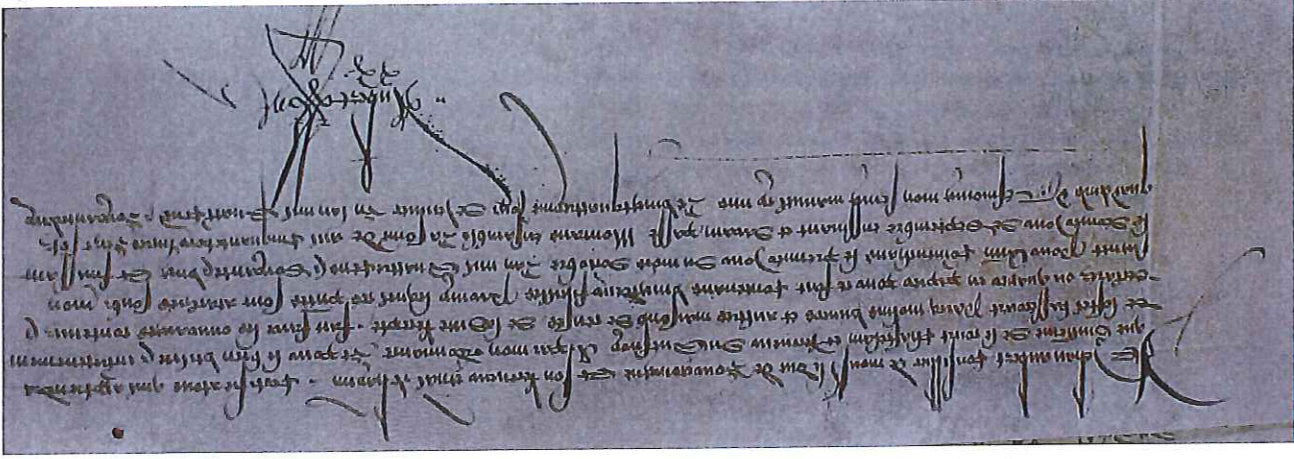
B 10209 : Fortifications du Hainaut. Comptes des fortifications par Jean de La Croix (1525, 26 juin - 10 oct. 1528). Détail des travaux par semaine avec noms des ouvriers.

B 10236 : Le Quesnoy. Comptes des fortifications (1533-1534).
B 10237 - 10241 : Le Quesnoy, Comptes des fortifications par Pierre Le Prévost, commis du duc d'Aerschot, lieutenant général de l'empereur en Hainaut, Jacques de Recourt, chevalier, sr de Licques, et Adrien de Blois, chevalier, bailli d'Avènes, surintendants des ouvrages (1533-1542).

B 10237 : Comptes (1533, 15 mars - 31 déc. 1533).
B 10238 : Comptes (1533, déc. - fév. 1535).
B 10239 : Comptes (1534-1537).
B 10240 : Comptes (1539, 12 mai - 30 sept. 1539).
B 10241 : Comptes (1541, 5 déc. - 18 fév. 1542).

B 10242 : Comptes. Le Quesnoy. Comptes des pionniers levés sur l'ordre du comte de Lallaing, sr de Loos, « chief » de la ville du Quesnoy pour défendre cette place contre François 1er et ses deux fils, alors campés devant l'abbaye de Marolles (1543, 18 juin - 1er juil. 1543).
10243 à 10247 : Le Quesnoy, Bouchain et Landrecies. Comptes des fortifications par Pierre Le Prévost (1542-1546).

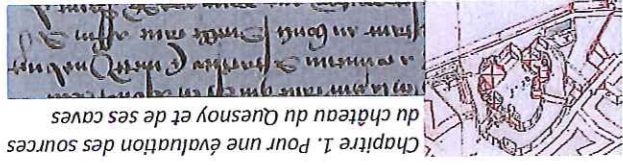
B 10243 : Comptes (1542, 26 fév. - 30sept. 1542).
B 10244 : Comptes (1542, 2 oct. - 30 avril 1543).
B 10245 : Comptes (1543, 30 avril - 4 août 1543)



- B 10171 : Comptes (1485-1486).
- B 10172 : Comptes (1486-1487).
- B 10173 : Comptes (1487-1488).
- B 10174 : Comptes (1488-1489).
- B 10175 : Comptes (1489-1490).
- B 10176 : Comptes (1565-1566).
- B 10177 : Comptes (1566-1567).
- B 10178 : Comptes (1567-1568).
- B 10179 : Comptes (1569-1570).
- B 10180 : Comptes (1570-1571).
- B 10181 : Comptes (1571).
- B 10182 : Comptes (1571-1572).
- B 10183 : Comptes (1572-1573).
- B 10184 : Comptes (1583-1584).
- B 10185 : Comptes (1584-1585).
- B 10186 : Comptes (1585-1586).
- B 10187 : Comptes (1586-1587).
- B 10188 : Comptes (1587-1588).
- B 10189 : Comptes (1587-1588).
- B 10190 : Comptes (1588-1589).
- B 10191 : Comptes (1598-1599).
- B 10192 : Comptes (1599-1600).
- B 10193 : Comptes (1600-1601).
- B 10194 : Comptes (1601-1602).
- B 10195 : Comptes (1602-1603).
- B 10196 : Comptes (1603-1604).
- B 10197 : Comptes (1604-1605).
- B 10198 : Comptes (1605-1606).
- B 10199 : Comptes (1606-1607).
- B 10200 : Comptes (1607-1608).
- B 10201 : Pièces (1603-1608).
- B 10202 : Comptes (1608-1609).
- B 10203 : Comptes (1609-1610).

FORTIFICATIONS DU HAINAUT

B 10206 - B 10266 : Comptes des fortifications du Hainaut (1407-1649).
Cetle sous-série également très proluxe en détail sur les fortifications et le château du Quesnoy comporte malheureusement des lacunes importantes.
B 10206 : Fortifications du Hainaut. Barbençon. Comptes du capitaine du château (1407, 29 janv. - 7 mars 1407).



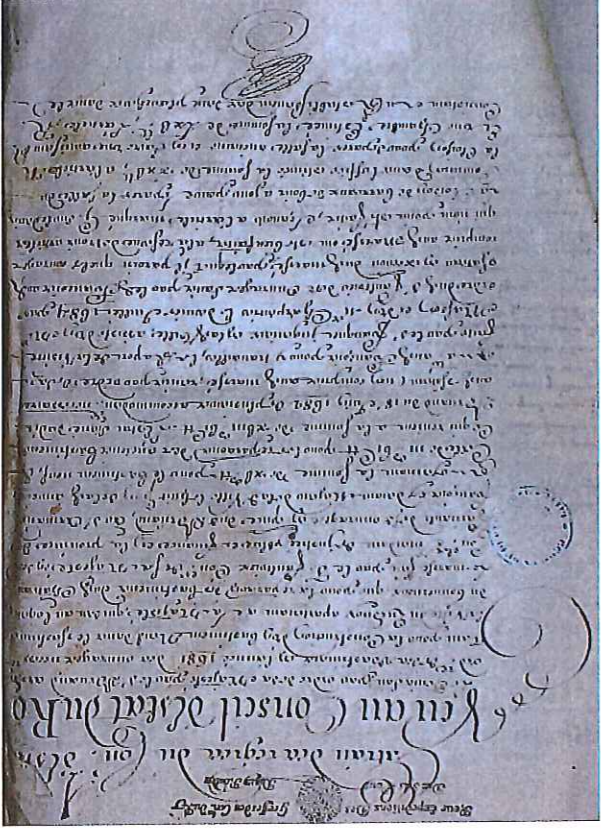
6 Extrait du registre du Conseil d'Etat

pour la construction d'un bâtiment neuf dans le château du Quesnoy par l'architecte ordinaire des bâtiments Briand [Libéral Briand, ou Briand (1631-1697) fut à la fois architecte, ingénieur du roi et l'un des premiers membres de l'Académie royale d'architecture. Son grand œuvre est l'Hôtel royal des Invalides qu'il bâtit de 1671 à 1676. Par ailleurs, il a bâti des maisons et des hôtels destinés à des commanditaires aisés (aristocrates ou financiers). Il a contribué à créer la typologie de la «maison de maître» en y introduisant les innovations techniques et distribuées des hôtels des années 1630-1650. Son art privilégie le respect du programme, la clarté de l'ordonnance et la sobriété de l'ornement.

Cette série n'est pas à proprement classée mais analysée : un système de fiches alphabétiques, topographiques et thématiques permet de retrouver les documents : entrées utilisées pour l'étude du château du Quesnoy : Le Quesnoy, château, gouvernement.

Instruments de recherche - Répertoires :
Dépouillement des dossiers produits par les intendances et les états provinciaux.
70.000 fiches manuscrites composant environ 192 fascicules, par F. Beaujot et J. Granier, 1936-1957.

Intérêt du fonds
Cette série, fort vaste, comporte de nombreux documents ayant un intérêt pour la construction et la topographie urbaine en général, pour les rapports entre les intendants et les échelons. Nous avons particulièrement mis à profit les documents concernant le château du Quesnoy dont les documents s'échelonnent de la seconde moitié du XVIIe au XVIIIe siècle.



C6977 : Bâtiments domaniaux. Etat et devis des réparations du château du Quesnoy, 1684-1686.

C 9521 : Chapelle castrale, 1748.
C 10273 : Bâtiments militaires, plans, 1770-1773.
C 10507 : Château du comte de Hainaut, 1323-1354.
C 12487 : Château du comte de Hainaut, 1610-1611.
C 15239 : Bâtiments militaires, réparations, 1774-1775.

B 10246 : Compte (1545, 7 avril - 17 oct. 1545).

B 10247 : Compte (1546, 4 mai - 3 juil. 1546).

B 10248 : Le Quesnoy et Bouchain. Compte des fortifications par Jacques Le Maire, juré du Quesnoy (1546, 5 juil. - 15 janv. 1547).

B 10249 : Fortifications du Hainaut. Le Quesnoy et Bouchain. Autre compte par Jacques Le Maire (1547, 17 janv. - 3 déc. 1547).

B 10250 : Fortifications du Hainaut. Le Quesnoy et Bouchain. Comptes des fortifications par Jean Baiuariat (1548-1556).

B 10251 : Compte (1548, 16janv. - 1er déc. 1548).

B 10252 : Compte (1549, 1er avril - 21 déc. 1549).

B 10253 : Compte (1550, 17 mars - 1er mars 1551).

B 10254 : Compte (1551, 2mars - 18-oct. 1551).

B 10255 : Compte (1552, 3-fév. - 1er avril 1553).

B 10256 : Compte (1553, 4 avril - 3-fév. 1554).

B 10257 : Compte (1554, 5 fév. - 12janv. 1555).

B 10258 : Compte (1555, 28 fév. - 28 fév. 1556).

B 10259 : Le Quesnoy. Compte des fortifications par Marc Baulde (1601-1635).

B 10260 : Le Quesnoy et Bouchain. Etat de recette du compte des fortifications par Ange Boës (1638-1639).

B 10261 à 10266 : Le Quesnoy. Comptes des fortifications par Louis Baulde (1637-1649).

B 10261 : Compte (1637, 1er juin - 16 mars 1639).

B 10262 : Compte (1639, 16 mars - 10 sept. 1642).

B 10263 : Compte (1642, 10 sept. - 31 déc. 1643).

B 10264 : Compte (1644, 1er janv. - 31 déc. 1644).

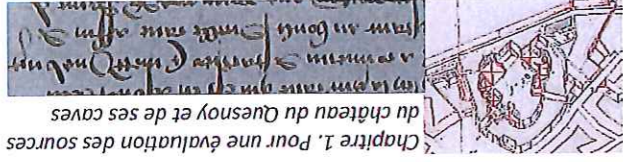
B 10265 : Compte (1645, 1er janv. - 31. déc. 1645).

B 10266 : Compte (1646, 1er janv. - 15 oct. 1649).

SÉRIE C : INTENDANCE

Présentation du fonds

Cette série comprend les fonds des intendances et des états provinciaux (Flandre wallonne, Flandre maritime, Hainaut et Cambresis), le bureau des finances de Lille, le fonds des limites. Ce fonds se présente matériellement en 2 grandes parties : liasses (21.224 dossiers) et registres (Flandre wallonne : 1899, Flandre maritime : 78, Hainaut : 139, Cambresis : 774). S'y ajoutent 4.436 articles supplémentaires d'Etats et d'Intendances supplément (1.640 articles). Les documents couvrent la période XIVe-XVIIIe siècles.



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves

Ce compte comporte une partie sur les dépenses pour la basse-cour du Quesnoy.

SERIE FI : FONDS ICONOGRAPHIQUES

Instrument de recherche
Répertoire de fiches manuscrites et dactylographiées classées par lieux.

Présentation du fonds
Ce fonds a été créé de manière artificielle à partir principalement des documents iconographiques extraits des séries anciennes ou d'achats.

Intérêt du fonds

Un plan a été mis au jour représentant exclusivement le château du Quesnoy dans cette série. Divers plans généraux fournissent quelques indications sur ce dernier et son site à partir du XVIIe siècle mais n'ont un intérêt que limité par rapport à d'autres séries (nous ne les retiendrons donc pas).

51 FI 4 : Plan du château du Quesnoy, 1791 [ancienne série L].

SERIE J : FONDS PRIVÉS ENTRÉS PAR VOIE EXTRAORDINAIRE

Sous-Série 15 J : Commission historique du Nord

Instrument de recherche
Inventaire dactylographié

Présentation du fonds

La Commission historique du Nord a été créée en 1839 afin de veiller à la conservation des monuments historiques du département et d'effectuer des recherches susceptibles d'intéresser l'archéologie nationale. Outre des publications, des travaux des membres, son fonds conserve plusieurs collections iconographiques et photographiques de toute première importance. La collection d'Augustin Boutique est très importante numériquement et qualitativement. Elle porte essentiellement sur les monuments et œuvres d'art (Augustin Boutique se livra à un travail systématique d'inventaire par la photographie des monuments et œuvres d'art des communes à partir de 1905). Ces documents sont classés dans l'ordre alphabétique des communes en 617 enveloppes sous la cote 15 J 124.

15 J 124 : *Collection Boutique*
15 J 124 Le Quesnoy : Divers.

Plan du château du Quesnoy, 1791, ADN, 51 FI 4.

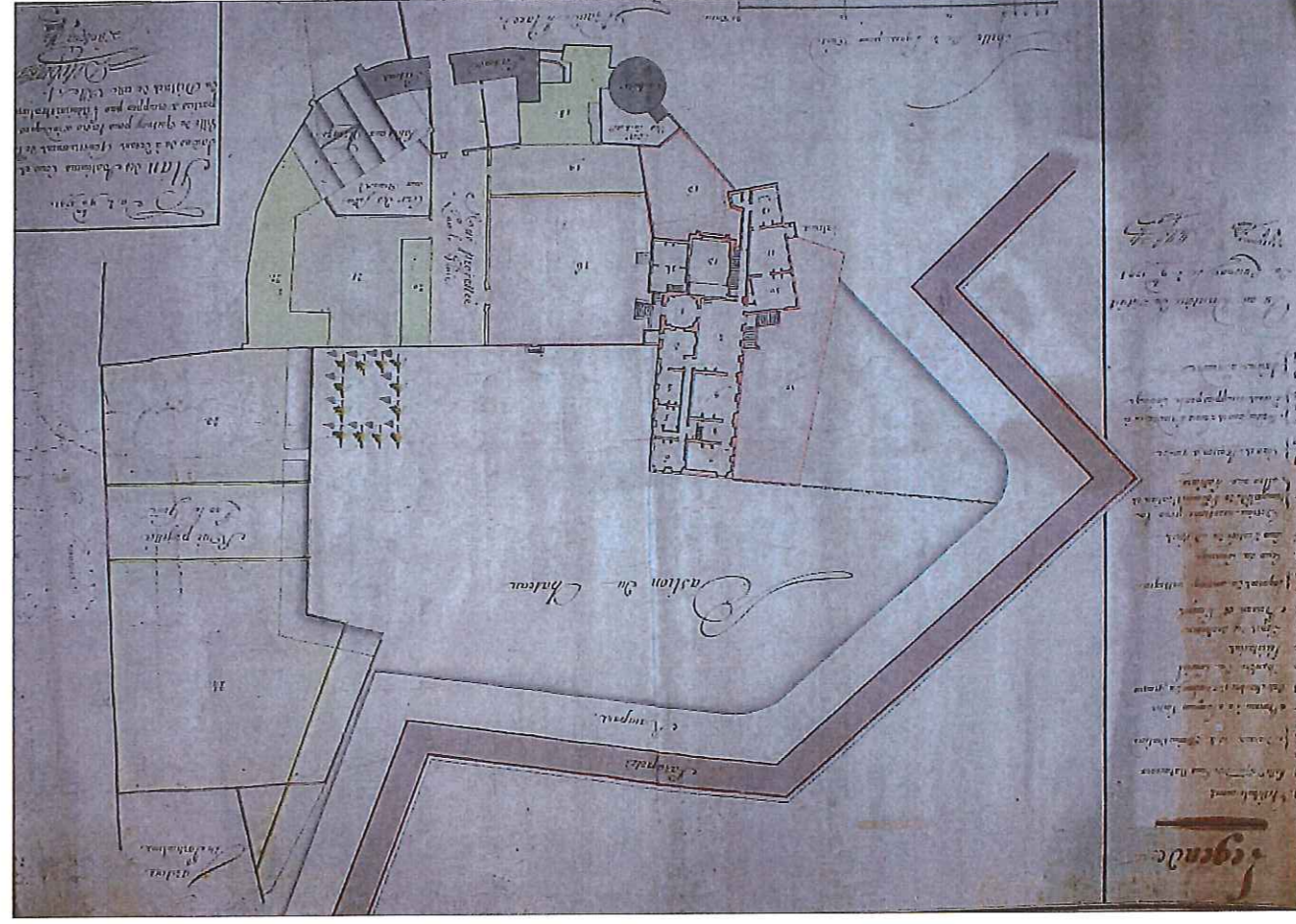
SERIE CUMULUS
Instrument de recherche
Inventaire dactylographié.

Présentation du fonds
Ce fonds a été créé de manière artificielle à partir principalement des documents extraits des séries anciennes.

Intérêt du fonds

Ce fonds conserve un document important sur la basse-cour du château au XIVe siècle.

Cumulus 16026 : « *Compte de Baudouin de Haussi des grosses biestes de l'an XXXVI et des maisons de monseigneur en la forêt de Mourmal de la saint-Michel 1336 à la mi-careme 1337.* »



III. Bâtimens militaires. Après des états d'ensemble des bâtimens militaires, sont classés les dossiers de ces bâtimens : casernes.

Intérêt du fonds

Cette série nous offre une série de plans assez intéressants pour la période moderne, même si ce sont souvent des plans généraux, des plans d'ensemble de la ville. Le château apparaît en plan masse et il y a plusieurs plans de détails intéressants.

66 J 1720-1731 : Documents généraux. Plans du Quesnoy.

66 J 1720 : Plan de la Place du Quesnoy. 1794. Plan accompagné d'une légende indiquant les ouvrages de fortification et bâtimens militaires.

66 J 1721 : Plan de la Place du Quesnoy. An V. « Plan du Quesnoy et de ses environs où sont exprimés les ouvrages qui ont été construits pendant la Révolution en avant de cette place ».

66 J 1722 : « Mémoire raisonné sur l'état de situation de la place du Quesnoy considérée dans tous ses établissemens et ses divers rapports. ». An VI.

66 J 1723 : Plan d'armement de la place du Quesnoy, 1822.

66 J 1724 : Plan de la place du Quesnoy, 1827. « Plan indiquant la division en articles permanents de tous les ouvrages et terrains de fortification ainsi que tous les bâtimens militaires dépendant du service du Génie ».

66 J 1725 : Mémoire sur la place du Quesnoy, 1846. Mémoire rédigé en exécution de l'article 42 de l'instruction du 22 mars 1842 sur la rédaction des projets dans les places.

66 J 1726 : Plan de la chefferie du Quesnoy, comprenant les cantons du Quesnoy et de Bavaï, 1848.

66 J 1727 : Déclassement de la place. Abandon des terrains et bâtimens militaires devenus inutiles au département de la Guerre, 1866-1873. Plans indiquant les bâtimens et terrains à conserver et ceux qui peuvent être aliénés (1868). Plan constatant la remise par le service du Génie à l'Administration des Domaines des terrains et bâtimens inutiles au département de la Guerre (1870). Aliénation des fortifications : rapport et plan. Ajournement (1872). Cahier des charges pour la vente publique de terrains et bâtimens provenant du domaine militaire (1873).

SÉRIE I : REVOLUTION

L 4658 : Plan du château du Quesnoy, 1791. Déclassé en série FI.

Sous-Série 66 J : Génie de Lille

Instrument de recherche

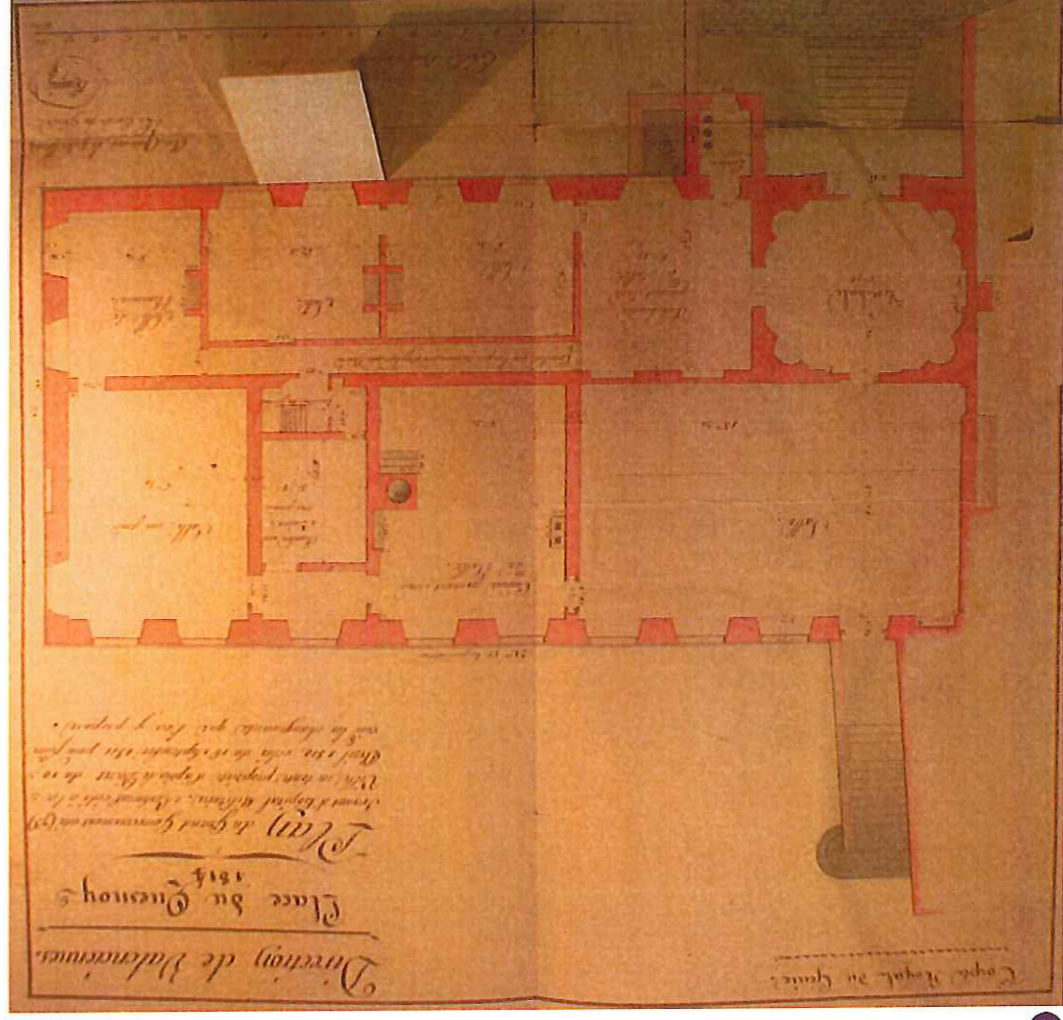
Sous-série 66 J, Archives de la Direction régionale du Génie de Lille. Répertoire numérique par Philippe Rosset. 1979, in-8°, 214 p.

Présentation du fonds

Les archives du Génie ont été versées aux Archives du Nord par la Direction régionale du Génie de Lille dans le courant de l'année 1971. Elles permettent l'étude du développement des villes fortifiées aux XVIII^e et XIX^e siècles et la connaissance des bâtimens dépendant de l'Armée. Le principe initial de classement de l'Administration du Génie militaire au Square du Réduit à Lille reposait sur un principe de classement chronologique par place et il n'était pas des mieux adaptés aux recherches qui portent le plus souvent sur tel ou tel ancien domaine militaire. L'historien Rosset reconstruit donc dans chacune des places des dossiers par bâtimens.

Pour chacune des villes figurant dans cet inventaire, on trouvera un cadre de classement uniforme qui est le suivant :

I. Documents généraux classés dans l'ordre chronologique, comprenant les plans d'ensemble ou atlas et les mémoires généraux sur la place.
II. Travaux de fortification : projets et travaux réalisés, souvent, année par année.



8 Plan du Grand Gouvernement, 1814, ADN, 66 J 1837/1.

manuscrit, par Forret, vers 1895, 86 p.
 1 Q 1160-1245 : *Contentieux domanial, 1790-1903. Inventaire analytique*
manuscrit, par F. Dubois, 1927, 674 p.
 1 Q 1667-2744 : *Vente de biens nationaux, décomptes, 1791-1800,*
Répertoire numérique manuscrit, par H. Fauvarque, 1913, 17 p.

Présentation du fonds

La série Q débute à la Révolution pour la sous-série 1 Q, et non en l'an VIII. Elle est constituée de documents provenant d'administrations qui ont eu ou ont mission de gérer le domaine de l'Etat et de percevoir, au profit du Trésor, des droits d'enregistrement et d'hypothèques. On peut distinguer quatre parties dans le classement de cette série : administration des domaines nationaux confisqués (sorte de prolongement de la série L, longtemps après la fin de la Révolution) ; administration des Domaines de l'Etat depuis la Révolution ; enregistrement et registres de formalités ; hypothèques.

Intérêt du fonds

Cette série est importante car elle fournit des documents pour un état des lieux et une prise de connaissance des bâtiments du château en 1789 avant le changement de statut. La série L la complète. Une entrée est recensée dans la partie 1 Q Contentieux domanial (1 Q 1160 et suivant).

1 Q 1206 - 1 : Grand et Petit Gouvernement. Arrêté faisant sursis à la vente des biens appelés Grand et Petit Gouvernement au Quesnoy jusqu'à ce qu'il soit statué sur les soumissions faites pour l'achat de ces biens par Charles Millot et Pierre Louis Antoine Deswatennes demeurant au Quesnoy, 1791.

2. VINCENNES, SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMEE DE TERRE

Les archives du Génie sont conservées au Service historique de l'Armée de Terre. La partie la plus ancienne de la série V est consacrée aux archives techniques du génie qui contient des cartes et plans accompagnés de mémoires. Sur les plans de fortifications et d'ensemble de la ville conservés en 1 Vh Le Quesnoy carton 1 à 5, figure le château à la fois comme bâtiment-repère mais également en tant que bâtiment militaire.

* VINCENNES, SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE (S.H.D.)

Instruments de recherche

SERIE P : FINANCES

Inventaire dactylographié.
 Plans du cadastre accessibles en ligne sur le site des Archives départementales du Nord.

Présentation du fonds

La série P est consacrée aux documents qui découlent de la tutelle administrative exercée par la préfecture sur les services extérieurs du ministère des Finances.

Le cadastre est un ensemble de documents qui permet de présenter, pour chaque commune, l'état descriptif et évaluatif de la propriété foncière, bâtie et non bâtie. Alors que toutes les réalisations cadastrales d'Ancien Régime étaient fondées sur les déclarations des particuliers, le cadastre dit « napoléonien », institué par la loi du 15 septembre 1807, est le résultat d'un arpentage organisé systématiquement. Le cadastre a été réalisé à la fois pour une utilisation fiscale (établir les évaluations foncières nécessaires à la perception de l'impôt correspondant) et pour une utilisation foncière (résoudre notamment les conflits de bornage entre particuliers). La série P cadastre est un fonds constitué (cadastre et remembrement).

Trois plans de cadastre sont conservés aux Archives départementales du Nord dans la série P couvrant tout le XIXe siècle : An 11, 1817 et 1896.

P 30 / 292 : Cadastre de la ville du Quesnoy, An 11.

P 33 / 761 : Cadastre de la ville du Quesnoy, 1817 et 1896.

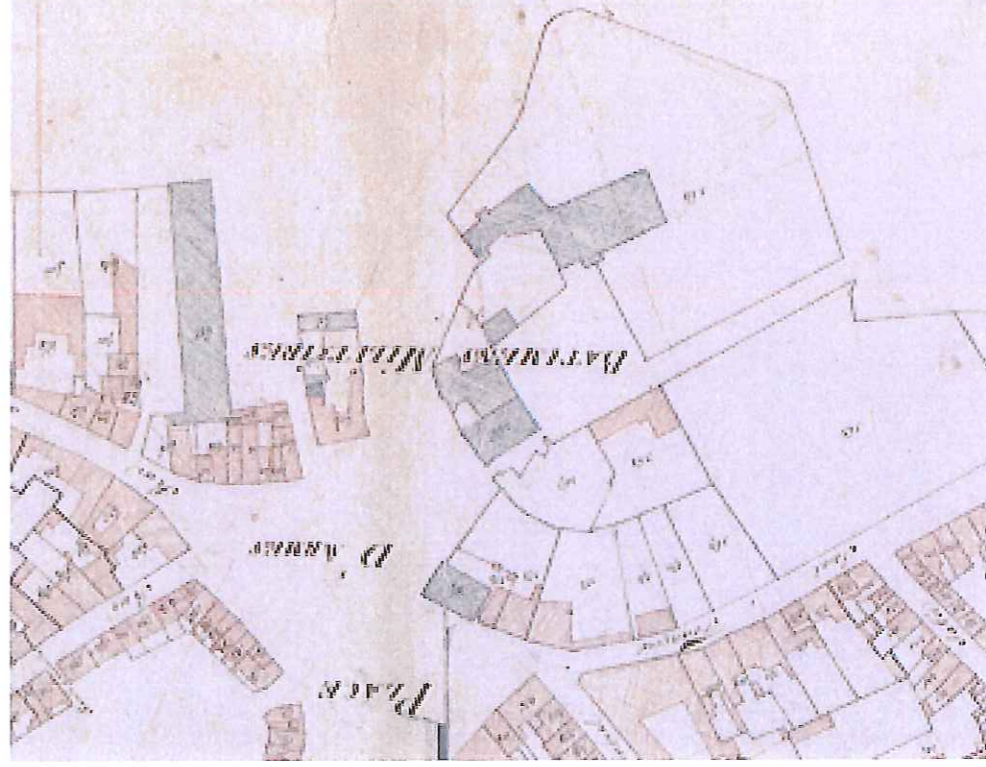
SÉRIE Q : DOMAINES NATIONAUX, HYPOTHÈQUES

Sous-série 1 Q : Domaines nationaux.

Instruments de recherche

1 Q 1-1666 bis, *domaines nationaux, 1790-1816. Répertoire numérique*

Extrait du plan cadastral du Quesnoy figurant la casere Cernay et l'emprise de l'ancien château, ADN, P 33 / 761 : Cadastre de la ville du Quesnoy, 1896.



* VINCENNES, BIBLIOTHEQUE DU GENIE

Présentation du fonds

La bibliothèque et les archives de l'inspection du Génie ont été rattachées au S.H.A.T. depuis 1985. Elles comportent une belle collection d'atlas de places fortes établis entre 1774 et 1785 notamment.

Intérêt du fonds

Le volume sur Le Quesnoy nous fournit les deux premiers plans de détail réellement exploitables sur le château.

Atlas des places-fortes de la collection du duc d'Angoulême, Le Quesnoy, par Caux de Blanquetot 1778 :

- Plan masse en toises,
- Plan du rez-de-chaussée en toises.

Cet atlas est un document important car il présente un plan du rez-de-chaussée et un plan-masse avec volumétrie des toitures du château du Quesnoy.

3. BELGIQUE, BRUXELLES, ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME (AGR)

Les archives de l'Etat à Bruxelles comportent plusieurs liasses de documents à dépoller notamment dans la série Chambre des Comptes (CC) qui complètent la série 1 B Chambre des Comptes des Archives départementales du Nord. Nous retiendrons notamment les documents suivants :

SÉRIE CHAMBRE DES COMPTES (CC)

CC 1777 : Comte de l'Hôtel d'Albert, duc de Bavière, 1349. Une partie concerne l'hôtel du Quesnoy.

CC 8652 : Comte de la visite faite par le receveur du Hainaut avec les maîtres-maçon, charpentiers, couvreur, planeur et fosseur asserrmentés, aux retenues des maisons, usines, viviers et cours d'eau des terres d'Ath, Flobecq et Lessines, Baudour, Binche, Moranwelz, Le Quesnoy, Renaut-Folies et Chèves (terres composant le douaire de Marguerite de Bourgogne), 1419, 26 février - 1419, 31 août.

SÉRIE MANUSCRITS

Miss divers 1809 : Enquête sur les droits et revenus de la chapelle du château

4. BELGIQUE, MONS, ARCHIVES DE L'ETAT

du Quesnoy, 27 mars 1354.

B. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Ces sources existent mais sont non fondamentales. Elles représentent des éléments historiques déjà existants dans d'autres séries.

1. PARIS, BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE (B.N.F.)

DEPARTEMENT DES MANUSCRITS

Ms fr. 8522. Coll. Flandres-Artois, ms 46 et suivants.

2. CHARENTON-LE-PONT, MEDIATHEQUE DU PATRIMOINE

Issue de la commission des Monuments historiques, la bibliothèque-archives de la Médiathèque du Patrimoine est spécialisée dans le domaine de l'architecture et du patrimoine français. Elle gère les archives sur les monuments, les sites et les objets protégés.

Le dépouillement du fonds recoupe les archives conservées au Service de la Documentation des Monuments historiques de la DRAC Nord-Pas-de-Calais et dans le fonds 1870 W des Archives départementales du Nord. La Médiathèque ne conserve qu'une copie du rapport de sondages archéologiques réalisés sur l'emprise de la Tour des prisons (château) en 1998 par Alain Salamagne.

C. SOURCES IMPRIMEES – BIBLIOGRAPHIE**1. INSTRUMENTS DE RECHERCHE**

Guide de recherches sur la Révolution française. Centre d'Histoire de la Région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, Archives départementales du Nord et du Pas-de-Calais, Office régional de la Culture et de l'Education permanente, Lille, 1987.

DUNOYER (A.), *Catalogue des manuscrits des bibliothèques municipales*,

deuxième moitié du XIVe siècle, propos sur les anciens documents relatifs au domaine de Bayay, Bouchain, Le Quesnoy et Maubeuge, Villeneuve d'Ascq, DEA, 2000, 154 p. (DEA 394)

DUVIER (Jules). *Le Quesnoy. Ses annales. Ses sièges. Ses fortifications*. Lille. 1934. 195 p., fig.

FARENEAU Caroline, *L'évolution spatiale du château de Quesnoy d'après l'étude du bâti existant XVe-XVIIe siècles*, DEA, Villeneuve d'Ascq, Dactylogramme, 1998. 60 p.

GILTEAUX (Abbé Paulin). *Histoire de la ville de Le Quesnoy des origines à nos jours*, Le Quesnoy, 1960, 173 p., fig.

Les plus anciennes pièces comptables des domaines de Bayay, Bouchain, Le Quesnoy et Maubeuge [Texte imprimé] / [éditées par] Nicolas Choin. Paris. 1991, p. 224 et sq.

SALMAGNE Alain, « L'approvisionnement et la mise en oeuvre de la pierre sur les chantiers du sud des anciens Pays-Bas méridionaux (1350-1550) », 13 p.

SALMAGNE Alain, « Le château de Quesnoy », *Extrait de Société Archéologique et Historique de l'Arondissement d'Avènes (Nord). Mémoires*, tome XXVII, pp. 1-12.

SALMAGNE Alain, « Les fortifications médiévales de la ville de Quesnoy », *Revue du Nord*, tome LXII, n° 251, pp. 997-1008.

II. EXEMPLES DE SOURCES INTÉRESSANT LE CHÂTEAU ET LES CAVES

Nous avons à dessein choisi quelques sources dans différentes séries afin de montrer la diversité des informations pouvant être recueillies.

- Exemple 1 : Extraits des Comptes du château de Quesnoy (ADN, B 10161)

- Exemple 2 : Extraits du dossier d'expertise du château de Quesnoy, 1670-1690 (ADN, C 6981)

- Exemple 3 : Description et expertise du Petit et Grand Gouvernement en 1820 (ADN, 66 J 1837)

départements, tome XXVII, Lille, Dunkerque, etc., Paris, 1897.

GODEFROY D.J., *Inventaire analytique et chronologique des archives de la chambre des comptes de Lille*, publié par A. Desplanque, 1865, XII-954 p., in-4°.

Inventaire analytique et chronologique de toutes les chartes qui se trouvent dans les archives des comtes de Flandre déposées dans l'ancienne chambre des comptes du Roi à Lille, années 706 à 1391, inventaire manuscrit par D.-J. Godefroy, 1781-1791, 11 volumes 7827 p. Index manuscrit, par M. Bruchet, vers 1920, 2 volumes, 1 248 p.

LANCIEN E., *Inventaire chronologique manuscrit*, 1922-1923, 3 volumes, 2 166 p.

DELAITRE C., *Concordance manuscrite des registres aux chartes*, 1921 (Mentions en marge d'un exemplaire d'un tome. Il des références aux folios des registres pour chaque pièce analysée).

DEHAISNES C., *Inventaire sommaire 1 B 1681-1841, 1877, 470 p.*

PIETRESSON DE SAINT-AUBIN A.-M., et P., *Inventaires analytiques, série H ; 10 vol manuscrits, inédits.*

2. SOURCES IMPRIMÉES

BUZELIN Jean, *Gallo Flandria sacra et profana, in qua urbes, oppida, reginulae, municipia et pagi praecipui GalloFlandria tractus describuntur. Horumque omnium locorum antiquitates, religio, mores sacra edificia pia fundationes, principes, gubernatores et magistratus proponuntur. Dein annales gallo flandriae auctore Johanne Buzelino cameracensis et societate Jesu*, Douai, 1624, 562p +644 p. (annales), 1625, p. 11 et 419.

Petit E., *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419) d'après les comptes de dépenses de leur hôtel*, Imprimerie Nationale, Paris, 1888.

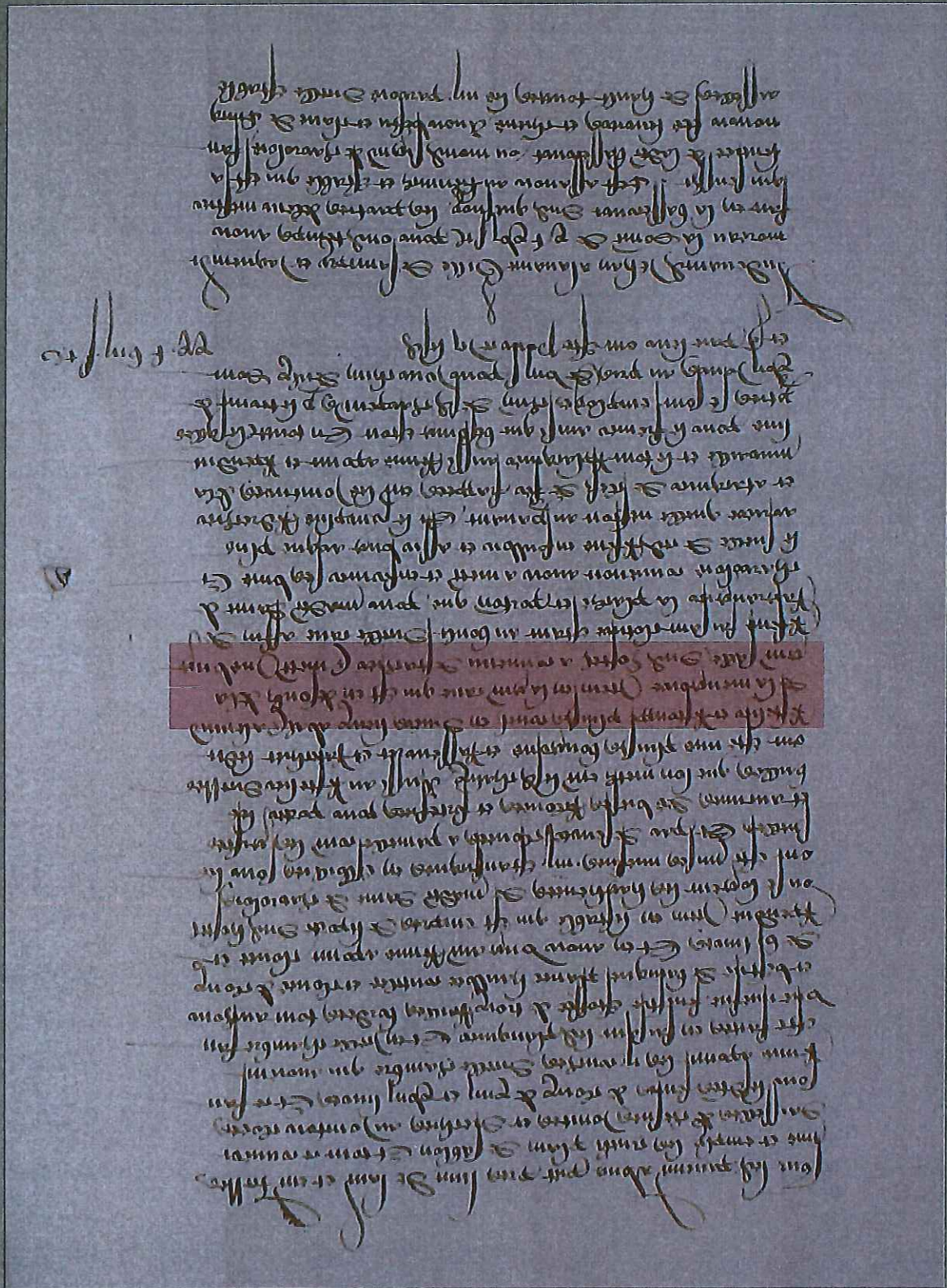
3. BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Nous avons à dessein limité la bibliographie aux seuls ouvrages vraiment pertinents pour approfondir l'étude des caves du château de Quesnoy.

CALLEBAUT D., « Résidences fortifiées et centres administratifs dans la vallée de l'Escaut (IXe-XIe siècles) », dans *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l'Europe, VIII-XIIIe siècles*, Actes du IVe congrès international d'archéologie médiévale, Douai, 1991, Douai, 1994, p. 93-111.

CAUCHIES J.-M., GUISSSET J., *Le château, autour et alentours (XIVe-XVIIe siècle)*, Bruxelles, Brepols, 2008.

CHOIN Nicolas, *Pour une étude du domaine comtal de Hainaut dans la*

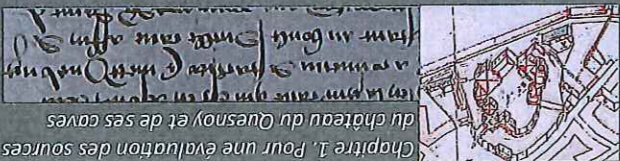


A. EXEMPLE 1 : EXTRAITS DES COMPTES DU CHÂTEAU DU QUESNOY (ADN, B 10161 À 10163)

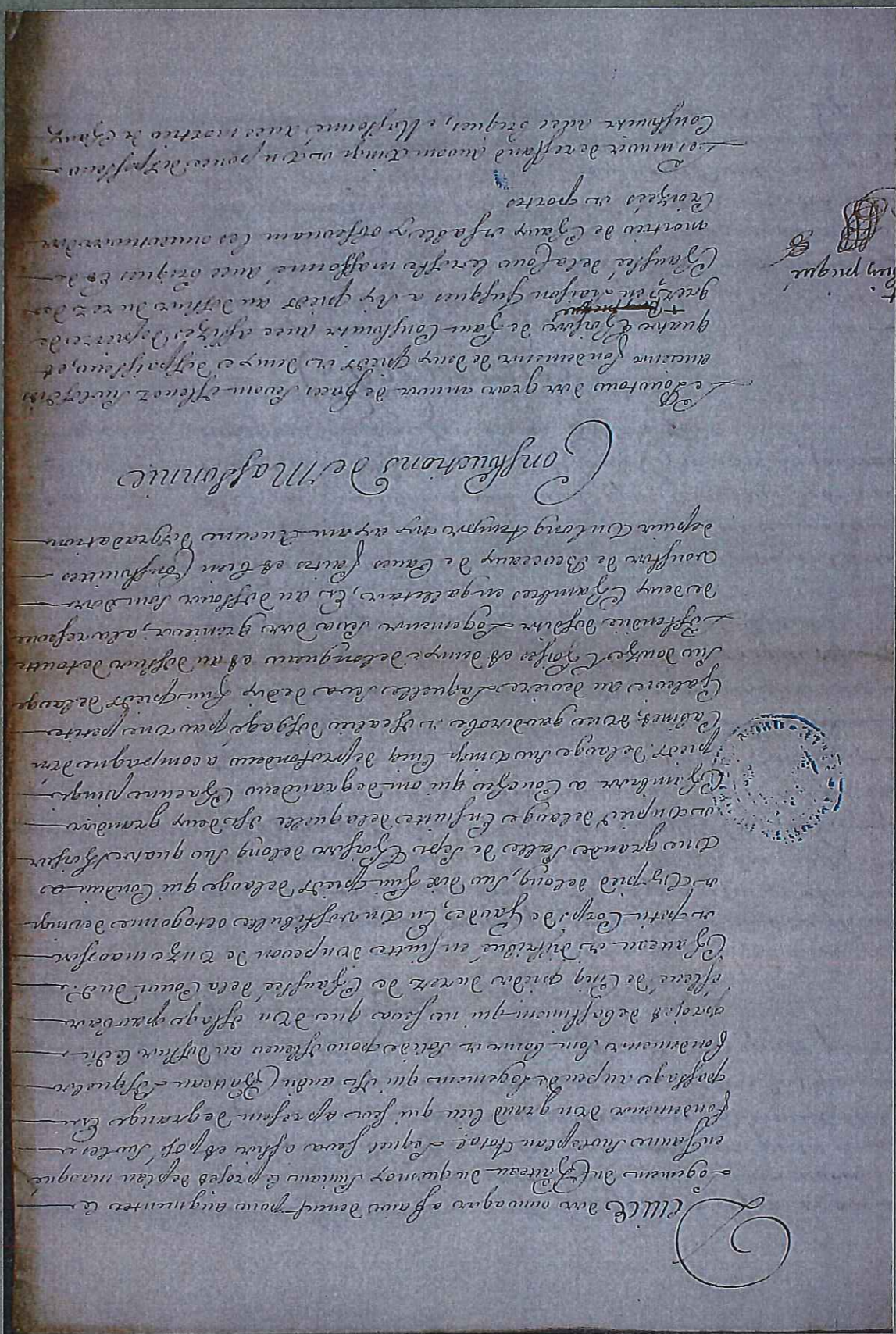
B 10162 f°4 v° : « en la g(rac)nt cave qui est en desoubz dela g(rac)nt salle dudit hostel ». Construction de murs de refend afin d'aménager les caves pour les vins de la Comtesse.

Ces comptes exhaustifs sur la construction et les aménagements de l'hôtel du Quesnoy couvrent une courte période allant de 1460 à 1463. Ils sont rédigés par le receveur du château du Quesnoy et sont divisés en parties correspondant aux différents corps de métier : maçonnerie, charpente, couverture, verriers... Ils représentent la disposition des pièces, les travaux y afférents, les modifications à apporter à la construction. Il est difficile de localiser l'ensemble de ces interventions en l'absence d'un plan du château au XVe siècle. Cependant, leur analyse exhaustive permettra de proposer un plan de restitution de l'hôtel en 1460-1463.

La lecture de ces registres nous a permis de trouver une mention des caves qui sont donc déjà édifiées en 1460. A cette date, le receveur ordonna au maçon de construire des murs de refend sous la grande salle pour y aménager des séparations pour l'aménagement des caves pour les vins de la Comtesse.



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves



B. EXEMPLE 2 : EXTRAITS DU DOSSIER D'EXPERTISES DU CHÂTEAU DU QUESNOY, 1670-1690 (ADN, C 6981)

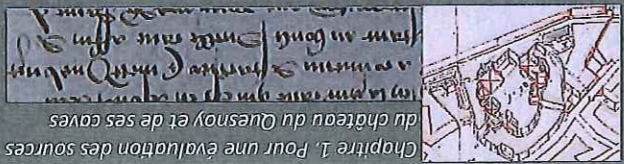
La série C Intendance comprend une farde de documents très intéressants sur le château du Quesnoy dans les années 1680 regroupant plusieurs devis de construction. Ces derniers nous informent à la fois sur les modifications à apporter aux ouvrages mais également la disposition et l'état des bâtiments.

DEVIS POUR DES TRAVAUX SUR LE CHÂTEAU, 1682.

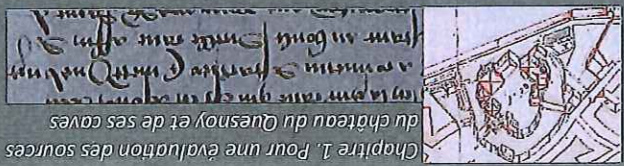
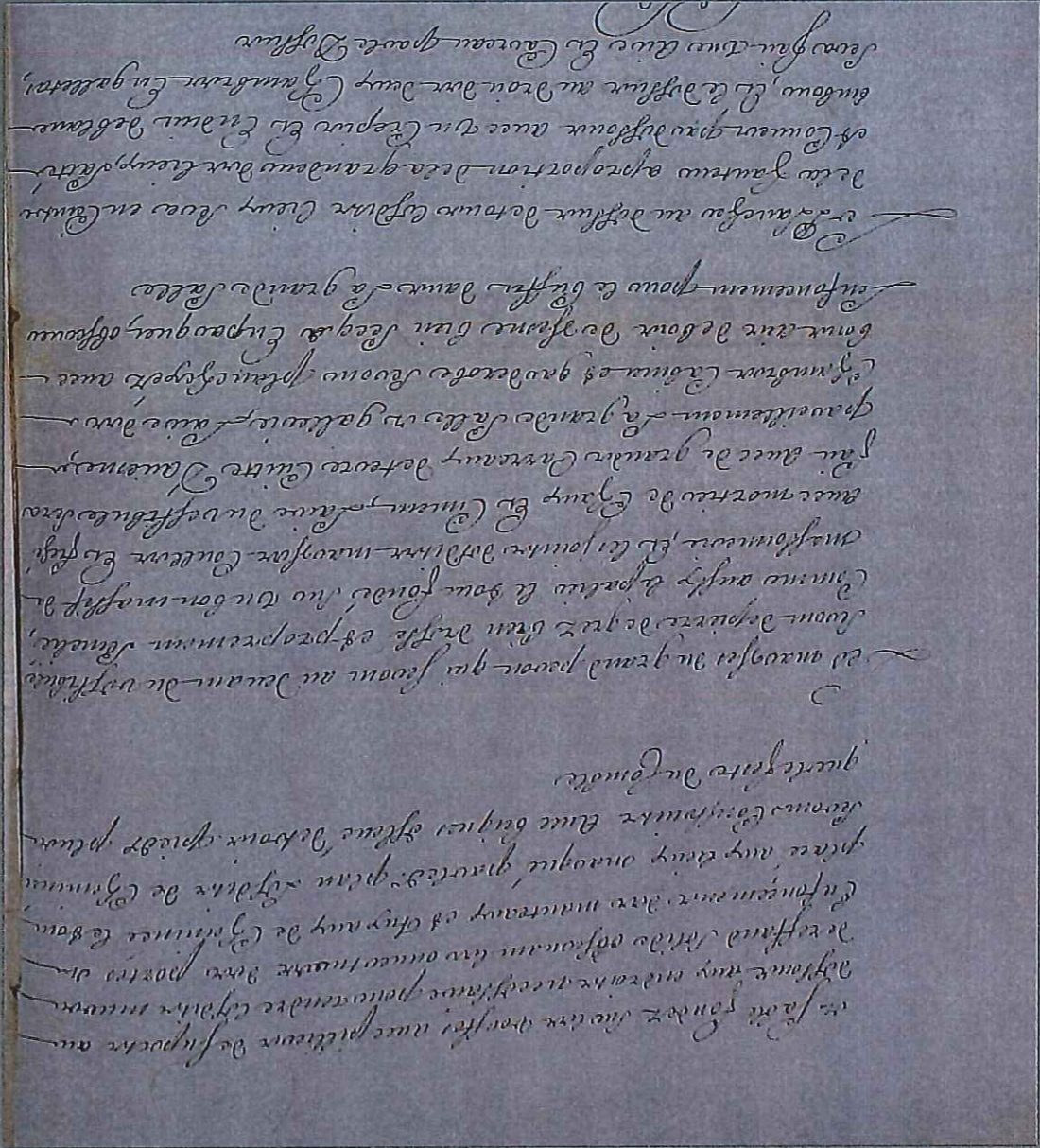
« Devis des ouvrages à faire pour augmenter le logement du chatteau du quesnoy suivant le projet de plan marqué en jaune sur le plan total lequel fera assuir et posé sur les fondements sont bons et solides lieu qui fera a presen de granqe lesquels fondements sont bons et solides pour assseuir ledit projet de bastiment qui ne fera que d'un étoge pavure esue de cinq pieds de rez de chaussée de la cour dudit chatteau et distribué ensuite son peron de douze marches et petite corps de gardes, en un vestibules de vingt et treize pied de long, sus dise lui precls delonge qui conduit a une grande salle de seps thoisises delong sur quatre toises et empiere delarqe ensuite dela quelle cest deus grandes chambres a coucher qui ont de grandeur chacune vingt pieds delarqe sur vingt cinq de profondeur acompagne d'une cabinet d'une garderobe et escalier escage par une petite galerie au derrière laquelle sera de dix huit pieds de large sur douze thoisises et deus de longueur et au dessus destoutte lestendue dudit logement sera des grenieur de deus chambres en galeries et en dessous sous des avoustes de berceaux de briques faites et bien construites despus

« CONSTRUCTIONS DE MASSONNIE

Le pourtour des gres aurons de faces serons eslevez sur les dis anciens fondements de deus pierres et deus espaisseurs, et quatre thoisises de haut construire avec assizes de pierre de grez [ajout marginal « bien picque] en liaison jusq' a six pieds en dessus du rez de chaussée de la tour le reste massonné avec brique et du mortier de chaux et sable et obstruant les ouvertures des croisées et portes.
Les murs de reffans aurons vingt et un pouce d'essasseur et construis avec briques, massonné avec mortier de chaux.



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources
 du château du Quesnoy et de ses caves

DEVIS DES RÉPARATIONS À FAIRE AU CHÂTEAU DU QUESNOY RÉDIGÉ PAR PIERRE BULLET, 2 AVRIL 1682.

«Devis des réparations nécessaires à faire au chasteau du Quesnoy ou loge Mir le gouverneur tant pour le retablissement des prisons dans l'antienne grande tour que le retablissement de deux descentes de caves qui font prestes à tomber que le paracheuvement de l'escurie pour les potteaux es autres choses cy apres expliquées.

Premierement

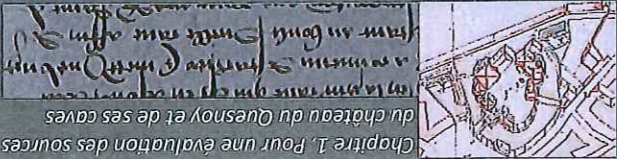
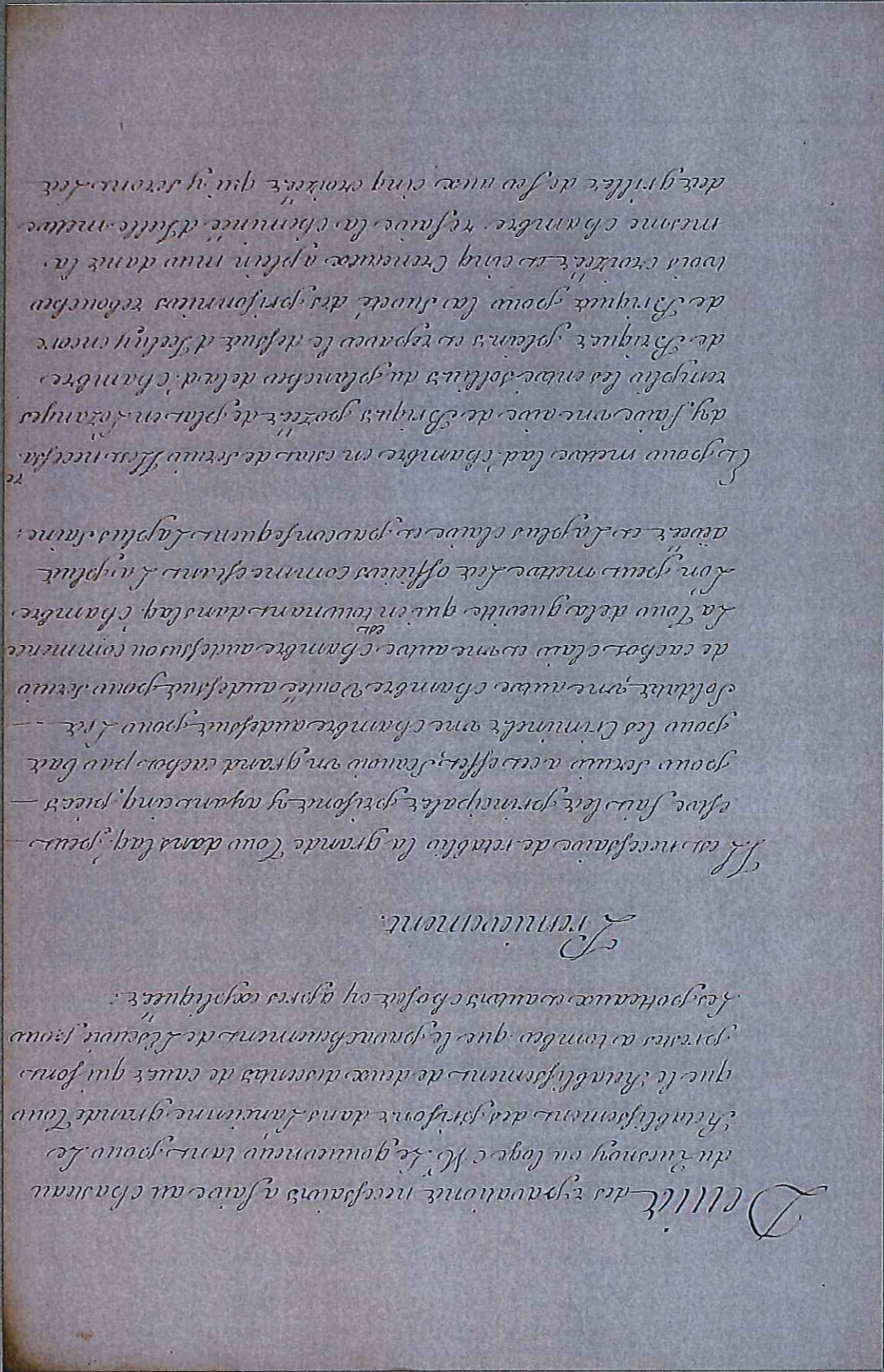
[Texte sur la tour et la cour] (...)

Plus il est necesaire de refaire la descente de cave du costé du peron du vestibulle et qui fait la saillie dans la grande cour, et pour cela il convient refaire a neuf les murs aux deux costez de la dite descente jusqua un pied plus bas que rez de chaussee de la cour lesquels murs seront refaits des mesmes qualitez es epaisseurs que ceux qui sont a present retabli les marches de la mesme descente aux endroits ou elles seront disjointes et rompues refaire a neuf la charpente du comble dela mesme descente a deux avesters et recouvrir par dessus d'ardoize a neuf. Comme aussy il est necesaire de retabliir une autre descente de cave dans la cour de la cuisine : pour cela il conviens refaire a neuf le mur de pigeon qui porte la charpente de la cour de la dite descente lequel mur sera refait jusqua a deux pieds plus bas que le rez de chaussee de la cour et sera disjointes en remettre une neuve a la place d'une autre qui est rompue refaire les choses qui seront necesaire a la couverture afffn de remettre le tout en bon estat.

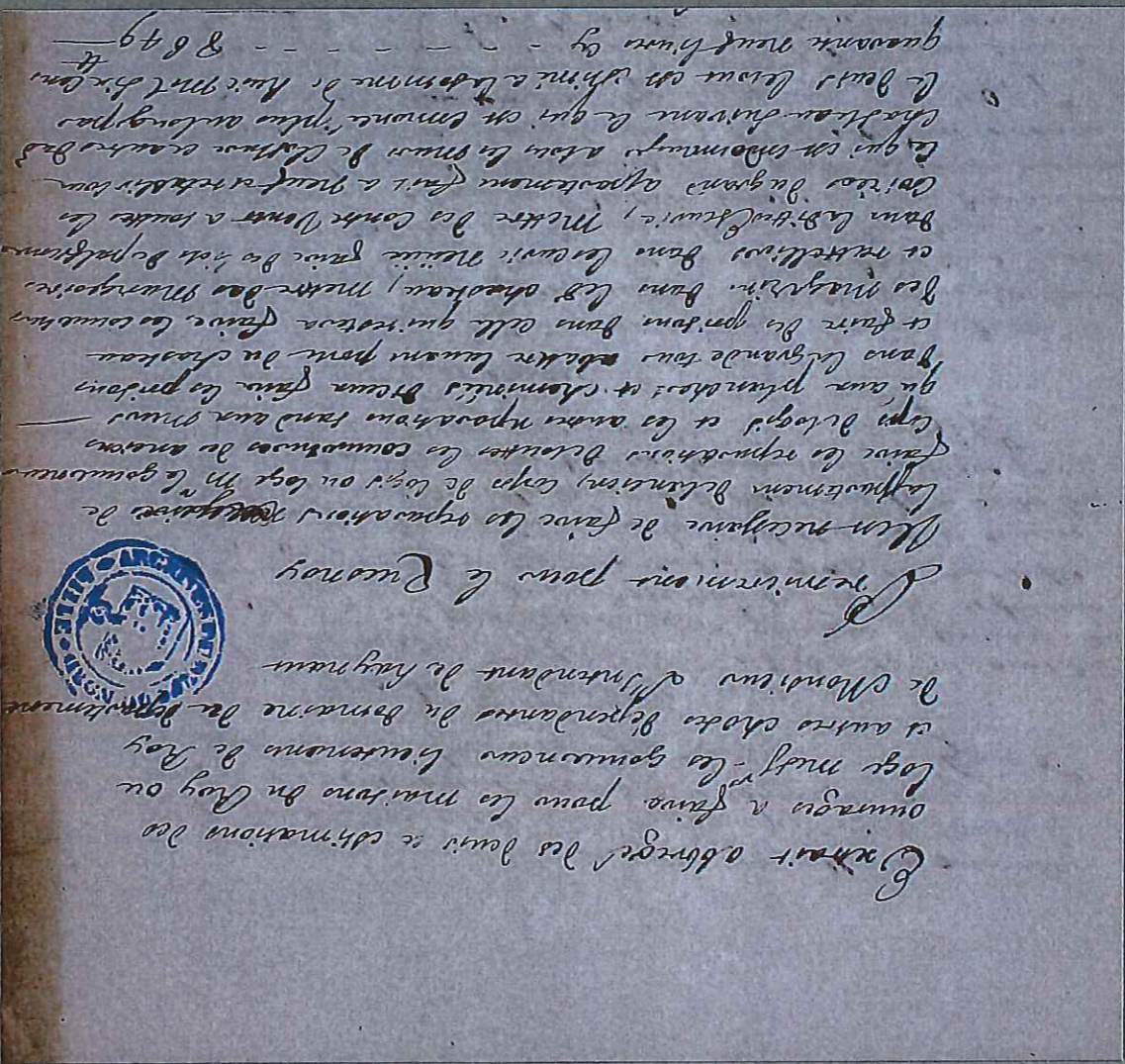
Les dites deux descentes sont estmées a

(...) Tous lesquels ouvrages ont esté vues, visitez et estimeez par nous architecte du roy sous signé fais ce 2eme d'avril 1685. Bullet»

Ce document est daté de 1685 et a été rédigé par l'architecte ordinaire du Roi Pierre Bullet.



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du chateau du Quesnoy et de ses caves

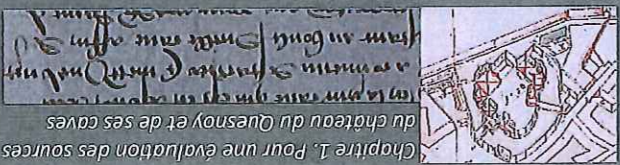


DEVIS POUR DES RÉPARATIONS « AUX MAISONS DU ROY ».
 Document non daté, on peut supposer qu'il date des années 1685
 également, car il a été rédigé par Pierre Bullet, architecte du roi, qui a déjà
 rédigé le devis du 2 avril 1685.

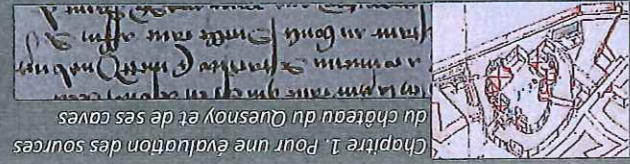
«Extrait abrégé des devis et estimations des ouvrages à faire pour les
 maisons du Roy ou loge messieurs les gouverneurs lieutenans de Roy et
 autres choses dépendantes du domaine du département de Monsieur
 l'intendant de Haynau.

Premièrement pour le Quesnoy

Il est nécessaire de faire les réparations de l'ancien corps
 de logis ou loge Mir le Gouverneur, faire les réparations de toutes les
 couvertures des anciens corps de logis et les autres réparations tand aux
 murs qu'aux planchers et cheminées d'iceux et faire les prisons dans la
 tour abattre l'avant porte dudit chasteau et faire des prisons dans celle qui
 restera faire les couvertures des magasins dans ledit chasteau mettre des
 mangeoires et rattleliers dans les écuries neuves faire des lits de palstreniers
 dans laditte écurie, mettre des contre vents à toutes les croisées du grand
 appartement fait à neuf et retablir tout ce qui est endommagé a tous les
 murs du chasteau et autres dudit chasteau suivant ce qui est énoncé plus
 au long par le devis le tout est estimé à la somme de mil huit cens quarante
 neuf livres cy..... 8649 lb. ».



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources
 du château du Quesnoy et de ses caves



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves

Ces devis ou mémoires furent rédigés par deux architectes royaux importants dans l'histoire de l'architecture parisienne de la fin du XVII^e siècle : Libéral Bruand et Pierre Bullet (1636-1716). Bullet était Architecte et ingénieur du roi et de la ville de Paris. Il fut élève de Blondel et construisit de nombreux hôtels dans la capitale. Il est passé à la postérité en étant notamment l'auteur d'un plan de Paris commencé en 1673, achevé en 1675 et gravé en 1676, qui présente l'état de la ville à cette date avec les projets de Louis XIV et en rédigeant l'ouvrage théorique et pratique : *L'Architecture magnifque maison de plaisance* qu'était le château de Chamblain de la qui devint le véritable archétype de la maison de plaisance de style Régence. Libéral Bruand quant à lui fut également un architecte important du règne de Louis XIV.

Le Grand Gouvernement était la résidence du Gouverneur. La grande salle abritait les différents appartements et la chapelle était toujours affectée au culte, mais la salle à côté servait de cuisine. Le bâtiment avait été reconstruit à la fin du XVII^e siècle ; le rez-de-chaussée dont les volées d'arcades sont portées par des arcs surbaissés reposant sur des culots de pierre bleue, a pu servir d'écurie. Il comporte un étage fractionné autrefois en trois grandes chambres et des combles mansardés.

Le Petit Gouvernement comportait une série de constructions datant pour l'essentiel du XVII^e et XVIII^e siècles. On peut néanmoins penser qu'elles s'implantèrent, du moins pour leurs murs extérieurs, sur les fondations anciennes. Une partie était résidentielle permettant au Gouverneur de recevoir ses hôtes, l'autre partie servait de prison et abritait le logement un chemin particulier la reliant avec une tour dite de l'écritoire abritant les cachots. Cette tour dont les différents niveaux étaient desservis par un escalier à vis avait primitivement un usage de surveillance, grâce à la guette qui la surmontait. Elle fut détruite comme l'ensemble du petit Gouvernement vers 1810.

« MEMOIRE DES RESTABLISSEMENT ET REPARATIONS A FAIRE AU CHASTEAU

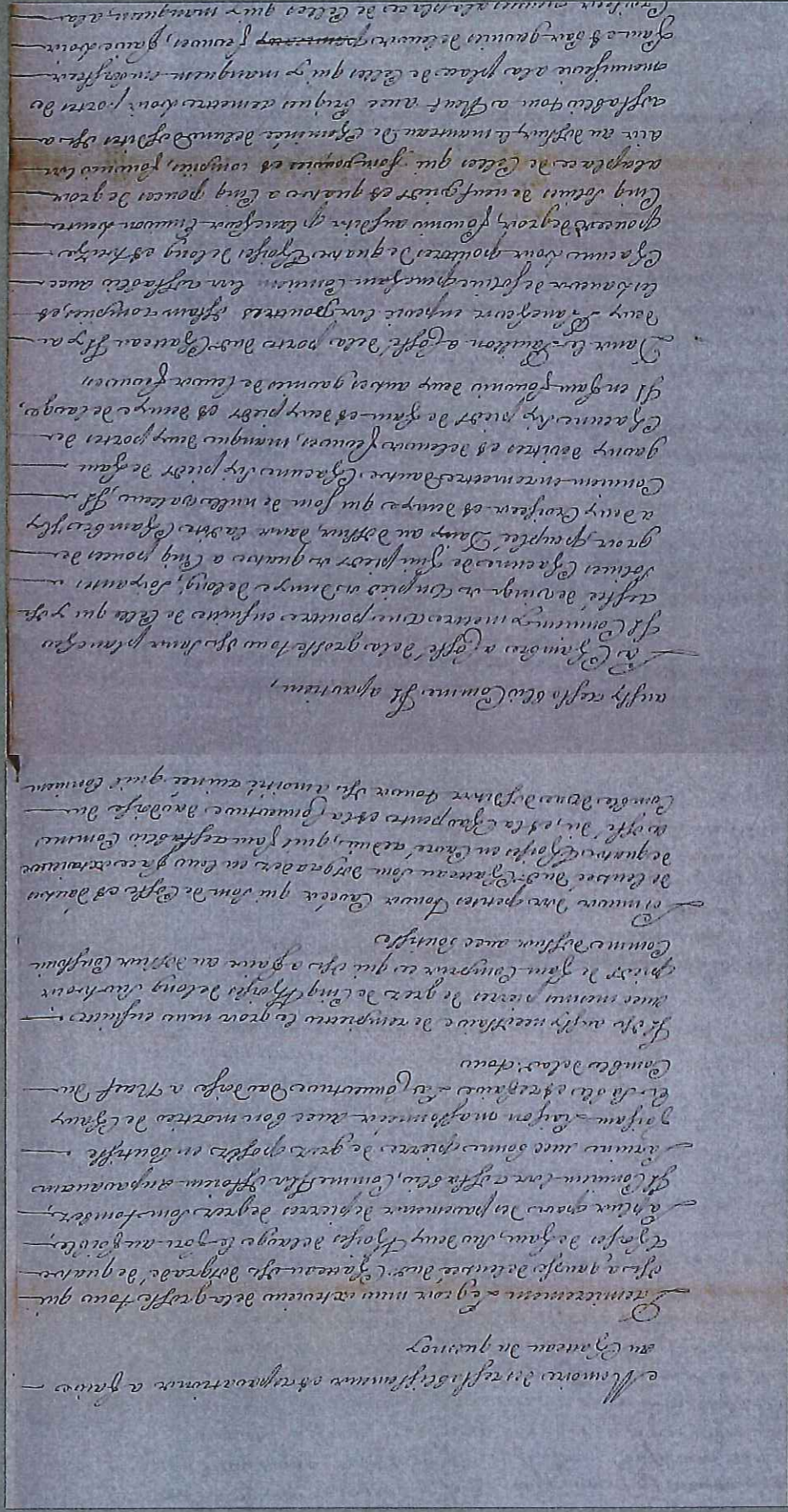
DU QUESNOY.

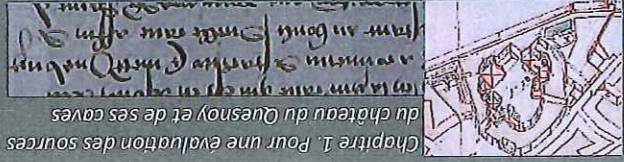
Premièrement le gros mur extérieur de la grosse tour qui est a gausche de l'entrée dudit chasteau est desgrade de quatre thoises de haut, sur deux thoises de large le fort au faible la plus part des pavements de pierres degrez sont tombez Il convient les establi, comme elles estoient auparavant la ruine avec bonne pierre de grez posez en boutisse faisant laison massonnées avec bon mortier de chaux et sable et refaire la couverture dardoise a neuf du comble de ladite tour.

Il est aussy nécessaire de rempierres le mur avec mesmes pierres de grez de cinq thoises delong sur trois pieds de haut compris et qui est a faire en dessus construit comme dessus avec boutisse.

Les murs des petites tours carrees qui sont de costé et d'autres de l'entrée dudit chasteau sont desgrader en leur face extérieure de quatre toises en carré réduit, qu'il faut restabli comme en cest dit, et la charpente et la couverture d'ardoise du comble desdites tours est a moitié ruinee qu'il convient aussy establi comme Il appartient. (...)

Ces devis et mémoires nous donnent de nombreux renseignements sur les constructions du Grand et Petit Gouvernement, sur les ajouts et modifications des bâtiments, sur la nature des matériaux employés notamment la provenance de la pierre extraites des carrières d'Avannes-le-Sec, le traitement des grès : « bien piquetés », les briques et le mortier de chaux et de sable. Nous avons également des renseignements sur les dimensions de la grande salle du château et celle de la grande tour. Ces bâtiments étaient couverts en ardoises. Les plans devant être annexés aux devis sont manquants rendant difficile la localisation des travaux. En l'absence de quittances de paiement ou d'autres preuves effectives de la réalisation des travaux, nous sommes obligés de rester prudents sur la réalisation effective ou non des travaux mentionnés dans ses devis et mémoires. En effet, cet important dossier ne comporte que des devis et aucune réception de travaux ou comptes prouvant leur réalisation.





Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves

EXEMPLE 3 : DESCRIPTION ET EXPERTISE DU PETIT ET GRAND GOUVERNEMENT EN 1820 (ADN, 66 J 1387)

«L'an mil huit cent vingt le vingt deux janvier, nous Henri Desiré Pety sous intendant militaire employé dans la 16e division à la résidence de Valenciennes étant maintenant dans la place du Quesnoy dont le service fait partie de nos attributions.

D'après la lettre du Ministre de la guerre du 11 de ce mois, dont copie nous a été adressée par Mir le Commandant du Génie portant que S Ex. par décision du même jour a approuvé le paiement au profit de la ville du Quesnoy d'une somme de dix mille francs moyennant la rétrocession qu'elle aura à faire au profit du département de la guerre des bâtiments dits le grand et le petit gouvernement avec les cours et jardins non aliénés qui en dépendent encore aujourd'hui.

Nous sommes rendu, accompagné de Mir le chef de bataillon Lavacherie, commandant du Génie, à l'hôtel de ville, où nous avons donné connaissance à Monsieur Le chevalier De Ribbe maire, des dispositions ordonnées par le ministre pour cette rétrocession ; après avoir reçu de ce magistrat la confirmation qu'elles étaient en ce qui concerne les intérêts de la ville, conforme à celle consentie par le conseil municipal, et qu'il n'avait aucune objection à faire contre leur exécution, nous l'avons invité, ainsi que Messieurs Goffart aîné Juge de paix et Enaux notaire, membres du Conseil municipal présents à se rendre sur les lieux avec M. le Commandant du Génie et nous, afin de nous faire la remise des dits bâtiments.

Monsieur le Maire s'étant empressé de satisfaire à notre démarche nous avons constaté sommairement ainsi qu'il suit l'état de ces bâtiments et de leurs dépendances. .../...

Grande cour, elle est pavée en grès et clause et d'un rang de palissade avec une barrière, et une petite porte en planches.

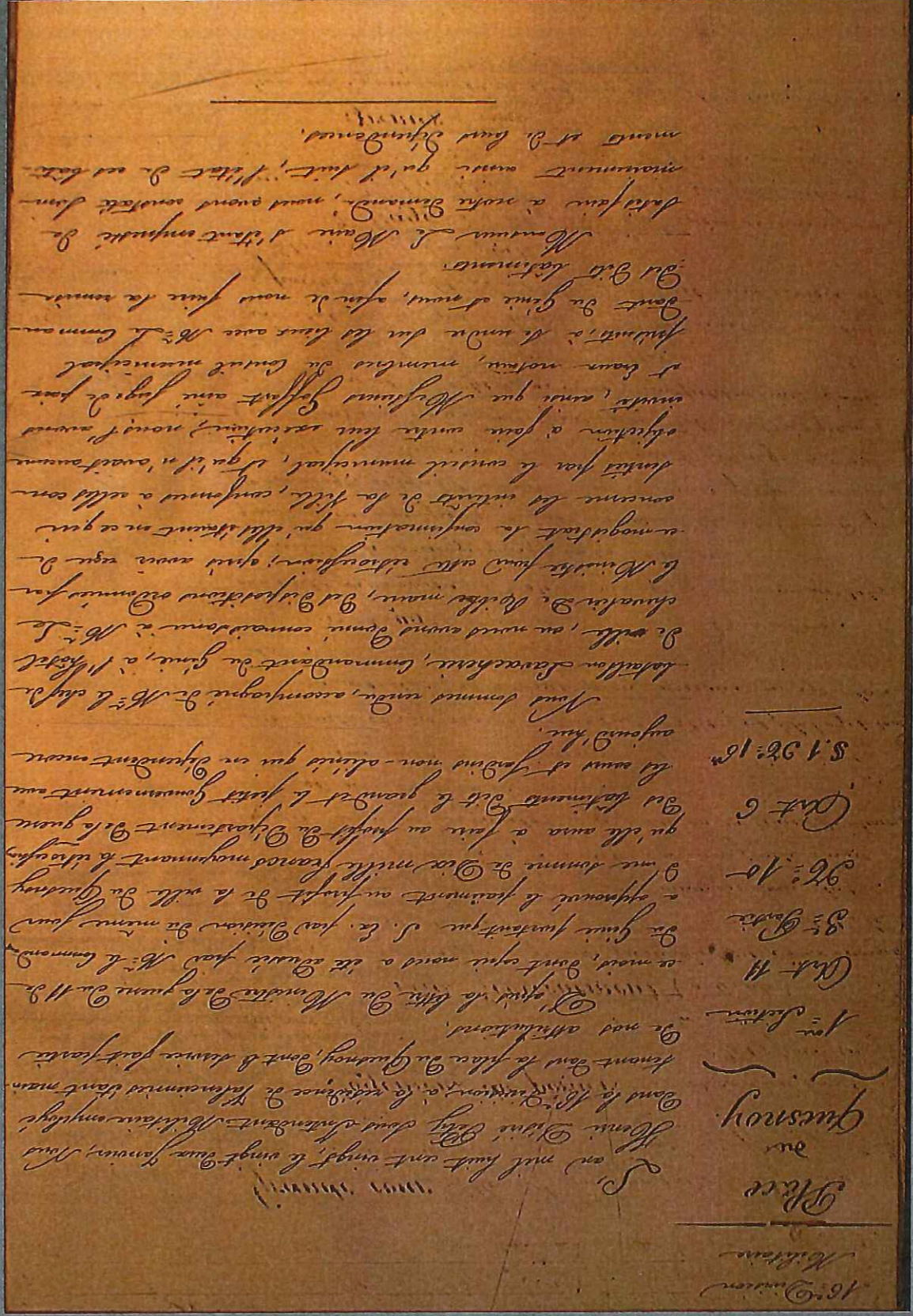
Logement du portier. Il est composé d'une petite place, une porte, une croisée avec vitre, pavée en briques et couvertures en ardoises en bon état.

Petit gouvernement (à gauche)

Rez-de-chaussée, une grande porte d'entrée à deux ouvrants dont les deux plats verrous sont en mauvais état, le dessus de cette porte est vitré et se trouve en bon état.

Une autre petite pièce de moyenne grandeur à gauche avec une porte une croisée vitrée en bon état, les lettrages sont en mauvais état, et le carrelage correaux en assez bon état.

Premier étage, à gauche une latrine, il manque un des ouvrants de la croisée, le reste du vitrage est en mauvais état, la porte et le carrelage quoique vieux sont bons, à droite une grande pièce avec une portée et deux

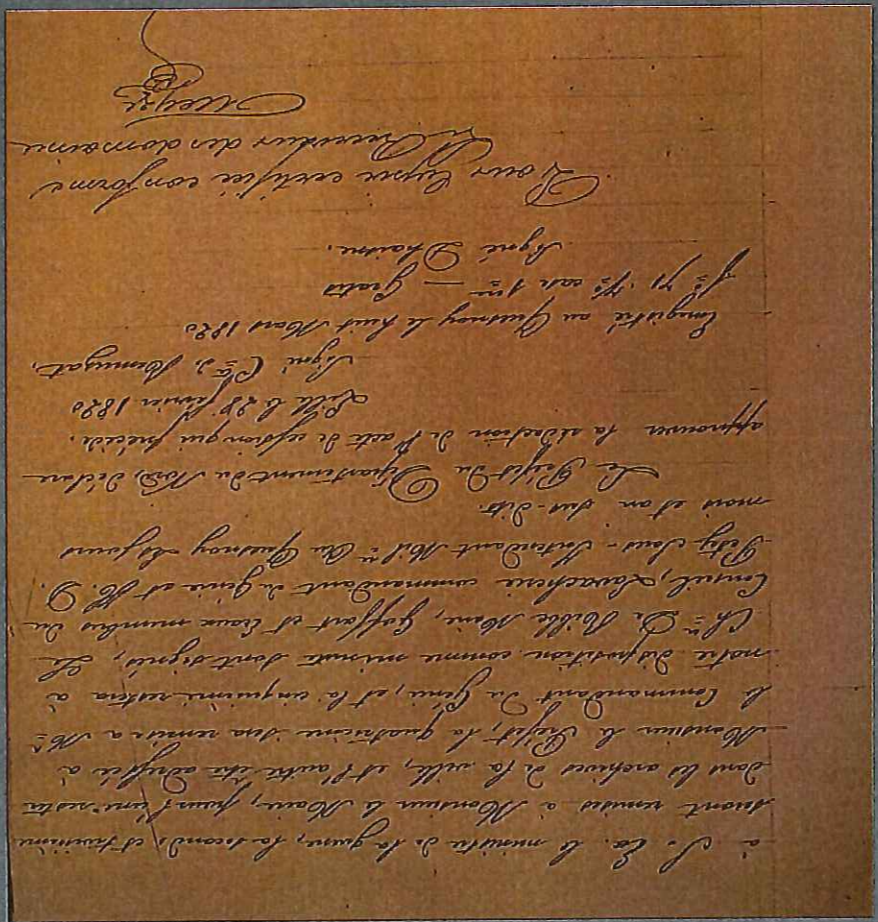


Les souterrains qui existent sous ce bâtiment ont été constamment occupés par l'artillerie et n'ont point été cédés à la ville.

Jardins, il a en étendue à partir du pied du talus du rempart, vingt cinq ares, cinquante centiares, il est fermé d'une haie vive sur tout son pourtour à l'exception de huit mètres en palissades, cette clôture a deux portes, dont une en planches avec serrures et l'autre en simple lattes sans serrure.

Les bâtiments et leurs dépendances ci-dessus indiquées qui faisaient partie des établissements militaires de la place, avait été cédé en toute propriété par décret du 29 juin 1811 à la ville pour en disposer des lors parallèles ; ainsi qu'elle jugerait mais le désir de les rendre à leur ancienne destination ayant engagé le ministre de la guerre d'en proposer le rachat ; et le conseil municipal ayant accepté l'offre qui lui a été faite pour leur cession d'une somme de 10 000 fr. Son excellence nous a autorisé à en garantir le paiement à la ville dans le cours de l'année actuelle à charge par M. le maire d'obtenir que le présent acte soit .../...

dûment homologué par Monsieur le préfet du département du Nord, et de fournir un certificat du conservateur des hypothèques, constatant que cette propriété n'est grevée d'aucune charge hypothécaire.



M. le maire et Messieurs les membres du conseil à l'ayant accepté ces conditions, ont déclaré au nom de la ville se dessaisir de la possession des 10 bâtiments en faveur du département de la guerre, il est lui cédé en toute propriété moyennant les prix et termes de paiement dans l'état où il se trouve actuellement stéplulant en outre, que la ville renonçait expressément à leur nue-propiété. Que l'administration de la guerre serait tenu de maintenir jusqu'à l'époque de leur expiration qui doit avoir lieu le 1er mars 1821 le bail actuellement existant est passé le 10 mars 1812 au profit de M. le baron de Carondelet et Dhaine, du jardin d'un aliéné du grand gouvernement et que l'année de loyer jardin, échu le 1er mars de la présente année serait encore perçu au profit de la ville. L'administration de la guerre devant nuire du loyer des années subséquentes.

Nous avons mis immédiatement les bâtiments dont il s'agit à la disposition de M. le commandant du génie qui fera établir un état particulier et circonstancié des locaux, lequel arrêté par lui par M. le maire et par nous restera annexé à la minute du présent de tout quol, nous sous intendant militaire avons fait et rédigé le présent procès-verbal, lequel après avoir été homologué par M. le préfet sera enregistré sans frais aux termes des lois, par le receveur de l'enregistrement nous l'avons signé avec M. le maire, Messieurs les membres du conseil municipal dénommé plus haut et M. le commandant du génie en quintuple expédition dont l'une sera transmise .../...

à son excellence le ministre de la guerre, la seconde et troisième seront remis à Monsieur le maire, pour l'une restera dans les archives de la ville, et l'autre être adressé à M. le préfet, la quatrième sera remise à M. le commandant du génie, et la cinquième restera notre disposition comme minutes sont signées,

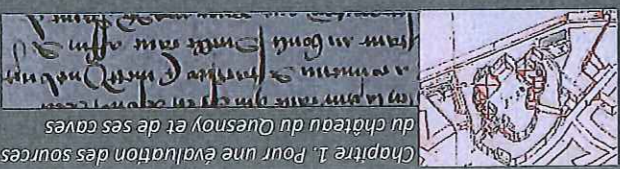
Le Chevalier De Ribbe, Maire, Goffart et Enaux membres du Conseil, Lavacherie commandant du Génie et H. D. Pety Sous-intendant Mill au Quesnoy les jours mois et an sus-dits.

Le Préfet du Département du Nord, déclare approuver la rédaction de l'acte de cession qui précède.

Lille le 28 février 1820

Signé Capitaine de Remuzat

Enregistré au Quesnoy le huit mars 1820 »



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves

11 Relevé du château du Quesnoy, Agence François Bismann, janvier 2015.

12 Plan du château du Quesnoy par Caux de Blanquetot, extrait de l'Atlas des places-fortes de France, 1778, Vincennes, Bibliothèque du Génie, ms 878.

13 Plan des batimens cour et jardins du ci devant Gouvernement de la Ville Du Quesnoy pour servir à indiquer les parties à occuper par l'administration du district de cette Ville. Château du Quesnoy, Delebert, Lille, Archives départementales du Nord (ADN), 51 Fi 4, 1791.

14 Plan du grand Gouvernement cote (73) servant d'hôpital militaire. Bâtiment cédé à la ville en toute propriété d'après le décret du 10 avril 1810, celui du 16 septembre 1811 pour faire voir les changements que l'on y propose, ADN, 66 J 1387.

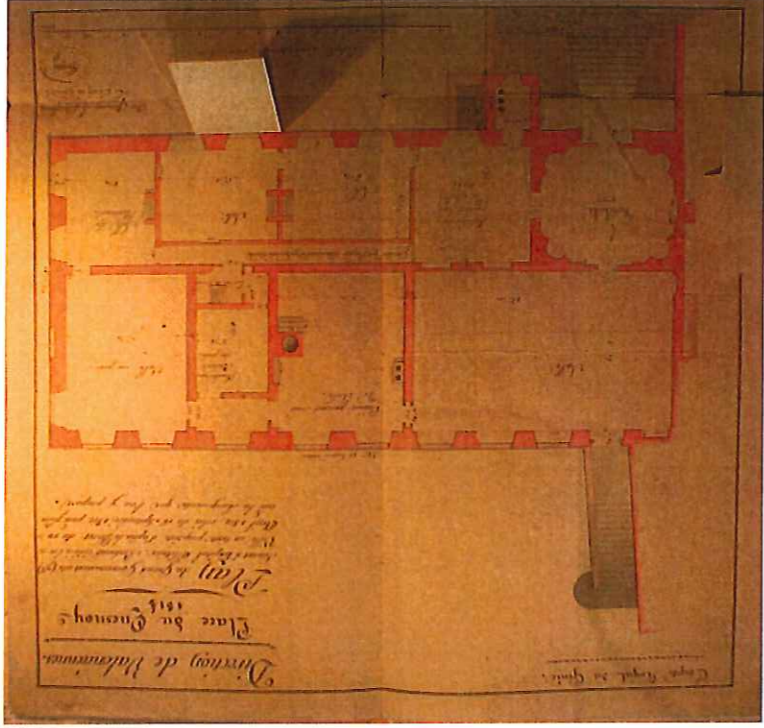
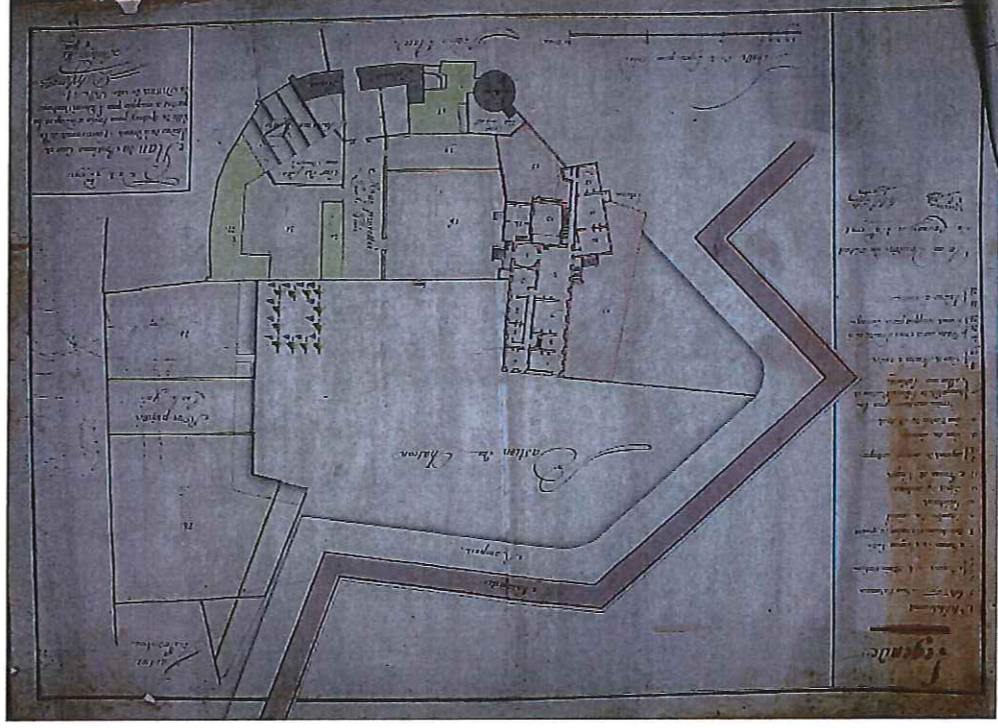
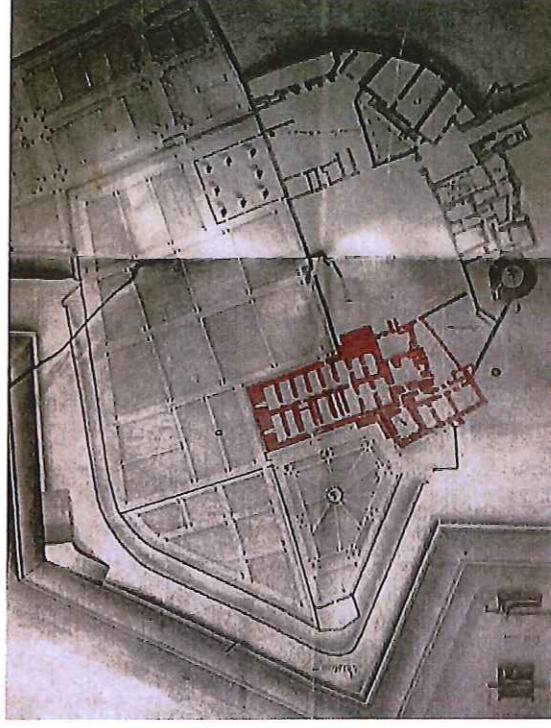
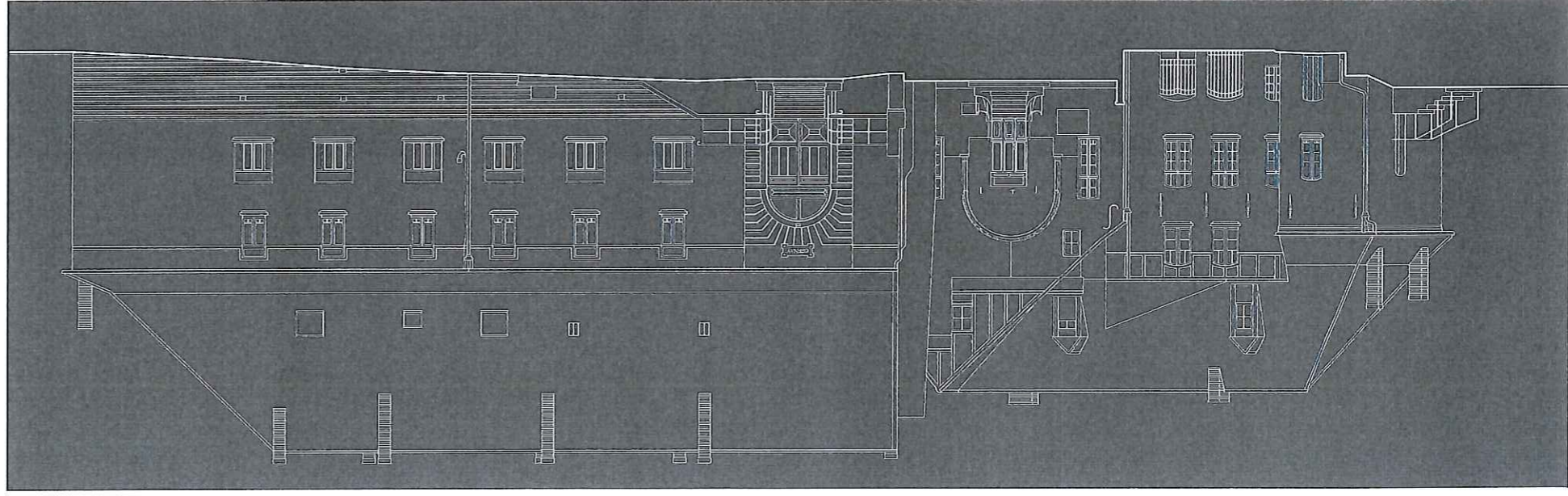
III. ATLAS DE PLANS HISTORIQUES

Nous avons sélectionné quelques plans pertinents pour la compréhension de l'évolution du bâti et du site du château de Marie de Bourgogne. Une attention particulière a été portée à la recherche de documents originaux qui, pour beaucoup, n'avaient pas fait jusqu'alors l'objet de publication.

1778 : Plan du château du Quesnoy par Caux de Blanquetot, extrait de l'Atlas des places-fortes de France, Vincennes, Bibliothèque du Génie, ms 878.

1791 : Plan des batimens cour Et jardins du ci devant Gouvernement de la Ville Du Quesnoy pour servir à indiquer les parties à occuper par l'administration du district de cette Ville. Château du Quesnoy par Delebert, Lille, Archives départementales du Nord (ADN), 51 Fi 4.

1814 : Plan du grand Gouvernement cote (73) servant d'hôpital militaire. Bâtiment cédé à la ville en toute propriété d'après le décret du 10 avril 1810, celui du 16 septembre 1811 pour faire voir les changements que l'on y propose, ADN, 66 J 1387.



1778

PLAN DU CHÂTEAU DU QUESNOY

Caux de Blanquetot,

Atlas des places-fortes de France,

Vincennes, Bibliothèque du Génie, ms 878.

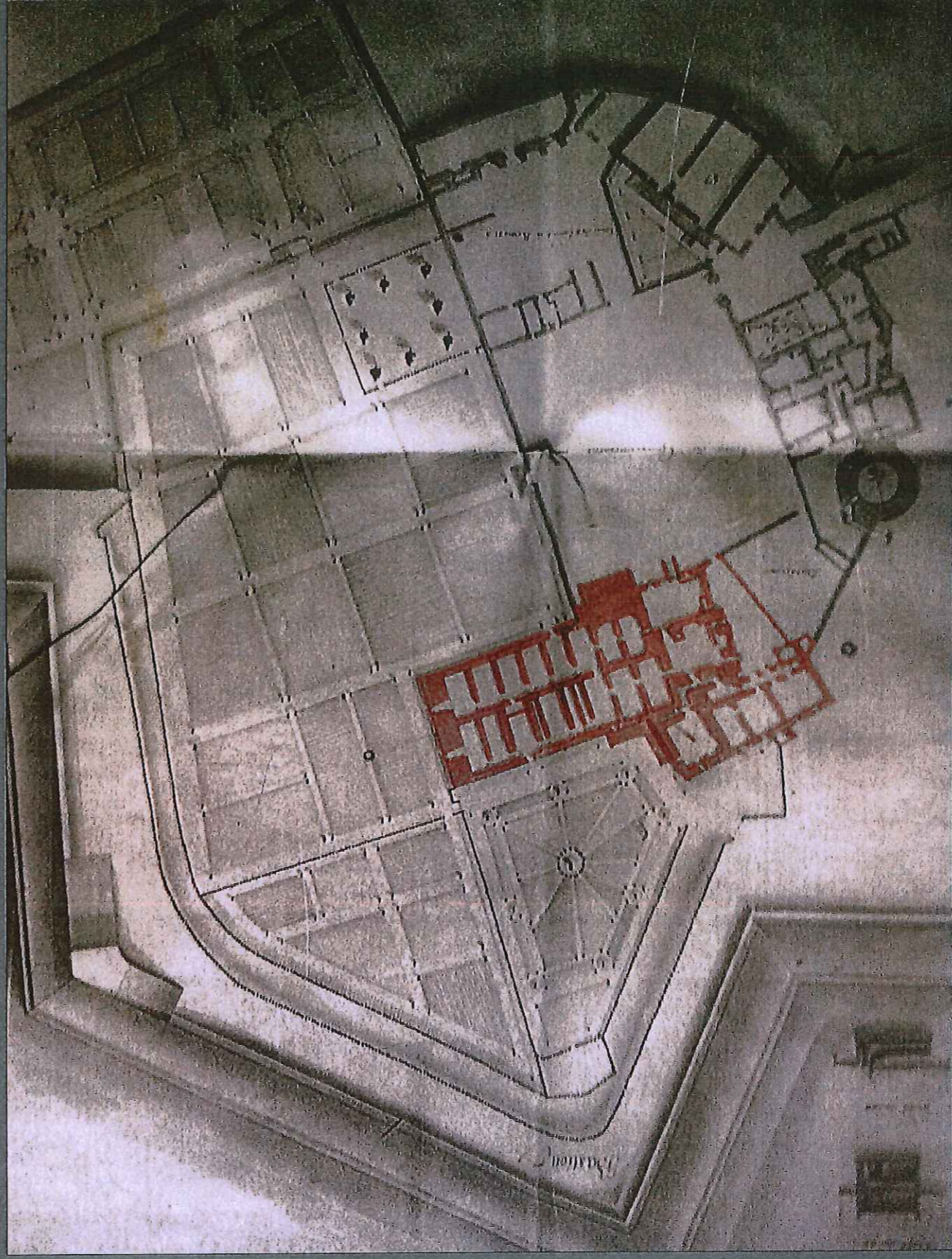
1778.

Tiré de l'Atlas des Places-fortes de France levé en 1778 conservé au Service Historique de l'Armée de Terre Vincennes, ce document représente le château du Quesnoy dans ses dispositions des toutes premières années du règne de Louis XVI. Il permet d'apprécier l'intégralité de son emprise foncière partiellement insérée dans le Bastion du Château du Quesnoy érigé un siècle plus tôt.

Ce document, dont le Sud est représenté en haut, figure la moitié orientale du château correspondant à l'ancienne basse-cour et l'autre moitié réservée initialement à l'occupation seigneuriale et résidentielle. Cette dernière a été remplacée par un jardin à la française qui se déroule jusqu'aux banquettes de tir du bastion. Le tracé radioconcentrique de la moitié subsistante de l'enceinte castrale à l'Est apparaît nettement avec le massif d'entrée du château, la tour des prisons et les communs adossés à la courtière. Au sud, à cheval sur la limite entre la basse-cour et le jardin, l'actuel Centre Cernay et le bâtiment correspondant au «Château» sont représentés avec un grand souci de détail.

Cette représentation n'est pas un véritable plan masse. En effet, s'il figure les limites séparatives, les jardins, le bastion du Château ainsi que l'emprise du bâti existant à cette époque, il ne représente pas les toitures de celui-ci. L'auteur a volontairement dessiné ici la distribution des intérieurs. La finalité de ce document, comme tous les autres plans de ce type d'atlas, était d'apprécier la capacité des constructions à accueillir hommes, équipements, vivres et munitions. Ainsi, il a choisi de représenter, pour les deux bâtiments faisant l'objet de la présente étude, le niveau existant situé juste sous le Rez-de-chaussée. Partiellement enfoui dans les terres, nous l'avons dénommé «rez-de-chaussée inférieur» dans les plans repris au chapitre 2 de cette étude.

Sur ce document, il est possible de distinguer très nettement les dispositions de trois entités : le Centre Cernay, le Château et à l'articulation entre ces deux bâtiments, la chapelle castrale avec son oratoire adossé sur sa façade Nord, tous deux aujourd'hui disparus. Le volume situé sous la chapelle et qui ne présente que deux fines fentes de lumière dans sa



magonnerie orientale, permet de formuler l'hypothèse qu'il s'agit d'une crypte. Le relevé des dispositions actuelles indique que ces magonneries pourraient encore subsister sur une hauteur d'environ un mètre sous le terreplein actuel situé au pied du pignon Est du Centre Cernay.

La représentation du centre Cernay permet d'apprécier le positionnement des murs de refends sur lesquels reposent les voûtes de briques en plein-cintre, le positionnement des passages d'une travée à l'autre et surtout les magonneries rapportées ultérieurement qui en bouleversent le rythme. La modification de cette trame, qui subsiste de nos jours, fait ressortir le fait que les niveaux supérieurs ont été édifiés postérieurement à celui représenté sur le document. En effet, les murs de refends qui ne respectent pas le rythme de la construction ont manifestement été rapportés pour recevoir la surcharge occasionnée par l'édification des étages supérieurs. Il en résulte que le rez-de-chaussée inférieur ici représenté est antérieur au Centre Cernay dont la construction est attestée dans les années 1686-1687.

Le niveau inférieur de l'actuel château est lui aussi quasiment conforme aux dispositions actuelles : circulation formant galerie ouverte côté nord, trois salles côté Sud (le mur séparatif entre la seconde et la troisième salle n'existe plus mais le compartimentage du voûtement permet d'attester de sa présence) et surtout, à l'extrémité occidentale, la salle carrée de facture plus ancienne avec pilier central. L'escalier semi-circulaire qui y mène et qui permet de franchir la différence de niveau avec la galerie est lui aussi représenté. Un massif maçonnerie, figuré ici contre cet escalier à gauche, n'existe plus. En revanche, on observe la présence d'un passage menant à la crypte au niveau de l'arrivée de cet escalier. Le linteau surbaissé en grès de ce passage subsiste toujours, il se trouve actuellement contre l'escalier en bois qui accède à la galerie depuis l'entrée du château. Le passage est actuellement muré.

Enfin, il est possible de discerner sur ce plan le couloir qui mène aux caves médiévales constituant les niveaux R-1 et R-2 comme à présent. Aucun autre moyen d'accès à ces caves n'est représenté. Les dispositions originales contemporaines de celles-ci sont donc déjà supprimées, murées ou enfouies.

Ce document est donc particulièrement intéressant. Il permet d'apprécier notamment des dispositions qui ont disparu comme vraisemblablement la crypte de la chapelle castrale. Il confirme aussi la



succession de nombreuses campagnes de constructions ou de modifications de la partie seigneuriale du château tout en faisant ressortir les ouvrages à prendre en compte dans une éventuelle réappropriation ou requalification de cet ensemble bâti témoin d'une part non négligeable de l'histoire de la ville.

1791

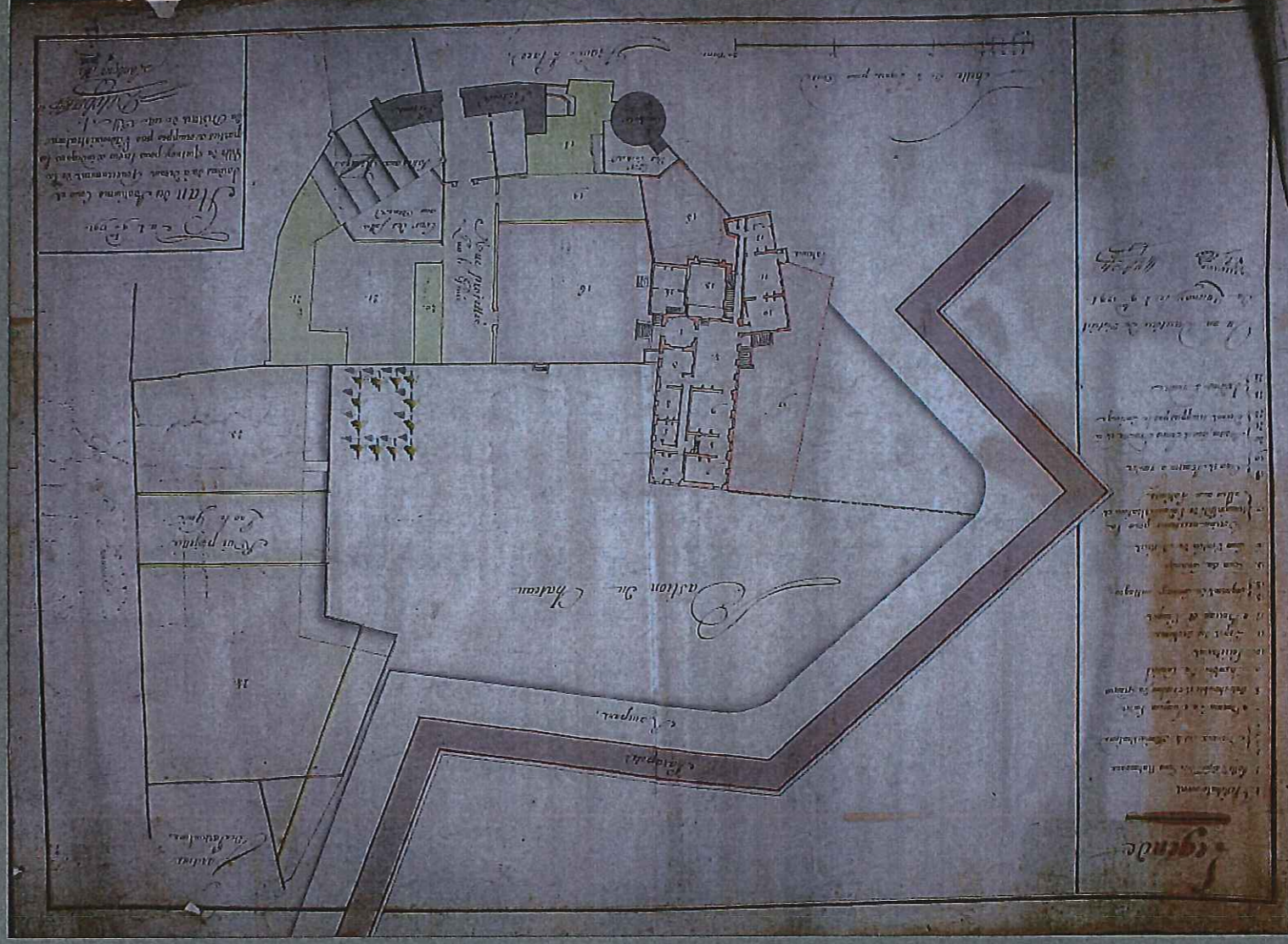
PLAN DES BATIMENS COUR ET JARDINS DU CI DEVAANT GOUVERNEMENT DE
LA VILLE DU QUESNOY POUR SERVIR A INDICUER LES PARTIES A OCCUPER
PAR L'ADMINISTRATION DU DISTRICT DE CETTE VILLE. CHÂTEAU DU
QUESNOY

Delebert,
Lille, Archives départementales du Nord, 51 Fi 4,
2 novembre 1791.

Ce plan de 1791 figure le château du Quesnoy et ses abords proches

à la toute fin de l'Ancien Régime. Document remarquable par son souci
de détail, il est intéressant à plus d'un titre. Outre le fait qu'il permette
d'apprécier son positionnement dans le bastion du même nom, il laisse
entrevoir un part non négligeable de l'empreinte originelle du château et
représente les limites parcellaires et le bâti existant à cette période. Il nous
renseigne aussi sur les affectations et la distribution interne des bâtiments.
Le code couleur utilisé ici est proche de celui adopté par les officiers du
génie : en rouge les maçonneries existantes et en jaunes les projets sur
les ouvrages appelés à faire l'objet d'une modification ou d'une mutation.
Seule, les surfaces grisées dérogent à cette convention. Elles ne sont pas
concernées par la finalité de ce document dont l'objet et de «servir à
designer les parties à occuper par l'Administration du district de cette ville»
L'observation de ce plan fait ressortir immédiatement dans la partie
inférieure de celui-ci un demi-cercle à multiple facettes. Il s'agit du spectre
de la couronne septentrionale originale du château. Elle est constituée
principalement par du bâti qui en épouse la forme. Sur ce tracé, au Nord-
Ouest (en bas du plan et en gris), le massif d'entrée dans lequel s'inscrit la
porte du château ainsi que la grosse tour dite la tour des prisons valident
cette limite défensive. Ces éléments marquent la présence du fossé déjà
remblayé à cette période. Cette portion de cercle valide aussi le tracé radio
concentrique de l'enceinte primitive du château. Son diamètre est donné
par la limite parcellaire rectiligne représentée horizontalement au centre
du plan. Cette limite est ancienne et formait la séparation entre la basse-
cour du château et la partie résidentielle. En lui attribuant un rôle axial,
il est possible de se représenter l'assiette foncière globale du château en
reportant par symétrie l'empreinte subsistante de la couronne septentrionale
sur le côté opposé de cet axe.

Le bâti figuré en rouge sur la partie gauche de ce plan représente
l'actuel château et le centre Cernay. L'empreinte caractéristique de ces
bâtiments confirme les dispositions du plan de 1791 sur lequel sont imagées
les volumes des toitures et les emmarchements d'accès. En revanche

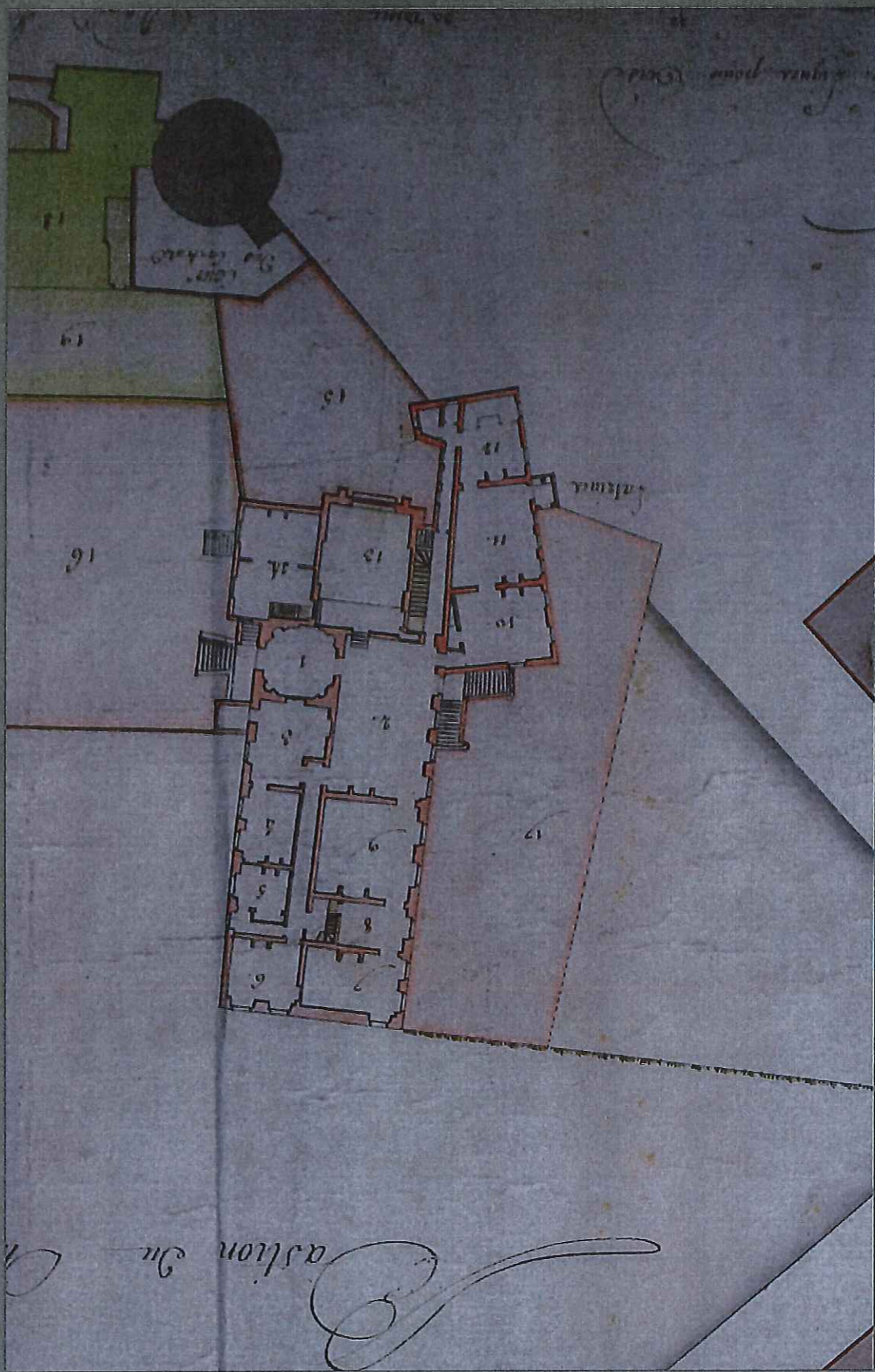


Le centre Cernay est représenté avec deux accès. Le premier, côté Sud-Est, est constitué par un escalier à double voie extérieure et palier d'arrivée. Il a laissé la place aux garages de construction récente adossé au

Le plan de la partie correspondant à ce qui constitue aujourd'hui le château est conforme dans ses grandes lignes aux dispositions actuelles : une cour vive recouvrant trois pièces repérées successivement 10, 11 et 12. En supprimant graphiquement les cloisons rapportées après coup, ces trois pièces apparaissent toujours clairement. Ces locaux étaient affectés lors de la réalisation de ce plan à l'administration : secrétariat, dépôt des archives et bureau des impôts. L'appendice adossé à la façade orientale et qui abrite les latrines est déjà représenté. Cependant, l'observation in situ des maçonneries indique une construction plus tardive. L'escalier actuel qui mène aux combles est aussi représenté avec, au droit de son départ, la figuration de celui qui dessert le Rez-de-chaussée inférieur.

A droite de la chapelle est représenté sous le N° 14 l'ancien oratoire dont la disposition générale en plan atteste d'une construction plus tardive. Au pied de sa façade latérale, un escalier est figuré. Il ne correspond à aucune ouverture dans la maçonnerie. Cet escalier semble plutôt coïncider à la sortie aujourd'hui murée du niveau supérieur des caves médiévales en très observée dans le mur du fond du palier desservant les deux niveaux de celles-ci. Un autre escalier à quart tournant placé à l'intérieur de l'oratoire devait desservir un grenier car le plan des toitures de 1791 (reproduit p.33), qui représente un faîtage aligné sur celui de la caserne, induit la présence d'un important volume de combles.

ici, il s'agit de la représentation du Rez-de-chaussée haut du château. A l'articulation de ces deux entités, adossée au pignon du centre Cernay et à la partie Ouest de la façade de l'actuel bâtiment dénommé aujourd'hui château, se trouve en 13 l'ancienne chapelle castrale aujourd'hui disparue. Son chevet plat présente encore en 1793 une grande verrière au Nord-Est encadrée par deux contreforts. De part et d'autre de cet espace, les deux murs gouttereaux sont dotés d'un renfoncement. Celui de gauche correspond à l'accès actuel du château avec son grand arc subsistant et reposant sur deux colonnettes à chapiteaux médiévaux. Ainsi, ce dispositif architectural à l'origine inscrit à l'intérieur du bâti, est positionné aujourd'hui à l'extérieur. Affectée selon la légende de ce plan au logement du concierge, la chapelle est axée dans le prolongement de la caserne Cernay édifiée à la fin du XVIIe siècle. Elle communiquait directement par un escalier avec la grande salle du château remplacée depuis par le centre Cernay.



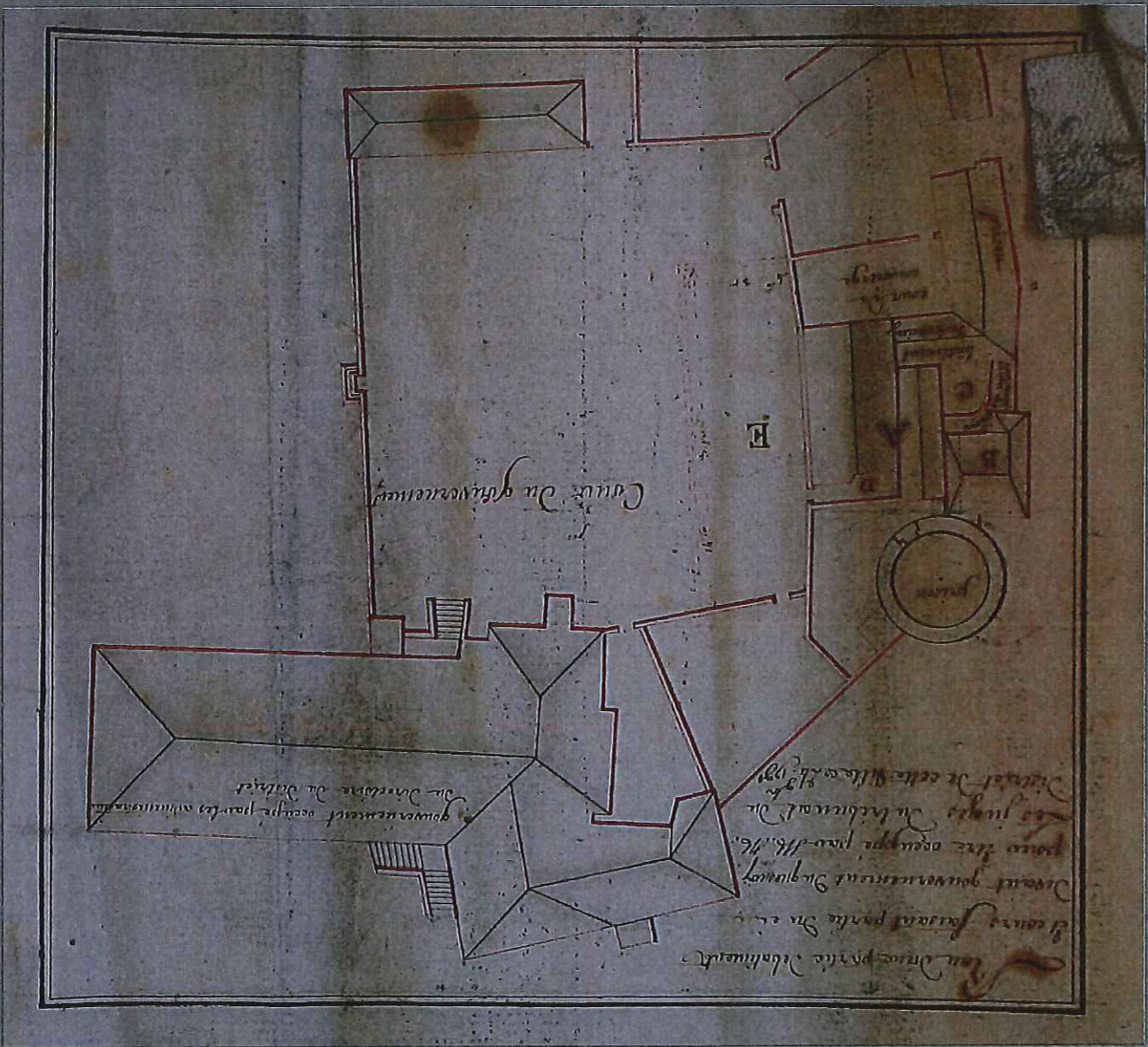
1791

PLAN D'UNE PARTIE DES BATIMENTS ET COUR FAISANT PARTIE DU CI DECRIT
GOUVERNEMENT DU QUESNOY POUR ETRE OCCUPE PAR M. LES JUGES
DU TRIBUNAL DU DISTRICT DE CETTE VILLE. 24 9bre 1791

Delebert,

Lille, Archives départementales du Nord, 51 Fi 4. (Joint au plan précédent)

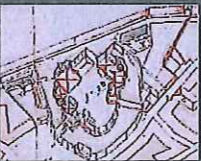
24 novembre 1791.



Ce plan de 1791 nous éclaire quant aux dispositions existantes du château au début de la Révolution. Il nous permet d'apprécier le positionnement de la chapelle castrale et son oratoire adjacent aujourd'hui disparus, la faible modification des intérieurs du bâtiment constituant l'actuel château et d'expliquer la présence des deux colonnettes placées de part et d'autre de son accès. Il permet aussi de positionner l'accès aux caves médiévales depuis la basse-cour sans toutefois attester l'existence à cette période de l'entresol connu en 1820.

La légende du plan précise que le numéro 8 correspond aussi à un escalier menant au grenier, sans indiquer l'accès à un éventuel entresol qui est figuré sur le plan de 1872 (voir p.35). Cet entresol est en tous cas décrit dans l'état des lieux de 1820, retranscrit p.26 de la présente étude.

Le second, implanté sur la façade opposée du centre, correspond à l'emprise de l'escalier subsistant. La distribution intérieure s'effectue par un «vestibule ouvert» en 1 qui mène uniquement à la salle d'adjudication des biens nationaux cotée 2. Celle-ci communique à trois pièces disposées en enfilade côté Sud : 7 bureau du procureur syndic, 8 antichambre et 9 chambre du conseil. La salle 2 donne aussi accès à un couloir central de distribution par lequel il est possible d'accéder aux locaux 3, 4, 5 et 6 disposés le long de la façade Ouest et faisant office de bureaux pour quatre administrateurs. Ici aussi, la suppression du cloisonnement moderne permet de lire l'ensemble de ces salles dans leurs volumes originaux respectifs.



Conservé au Archives départementales du Nord dans la Série 661, ce document date de 1814 est d'une grande précision et porte sur l'actuel Centre Cernay. La légende indique qu'il s'agit du Grand Gouvernement servant d'hôpital militaire et que celui-ci a été cédé à la Ville du Quesnoy selon le décret du 16 Septembre 1810. Il a été établi pour «faire voir les changements que l'on y propose». Représentant le rez-de-chaussée supérieur, il est aquarellé en respectant le code couleur en usage : rouge pour les maçonneries existantes à conserver et jaune pour les ouvrages à créer ou à modifier.

Les accès extérieurs du bâtiment sont représentés : emmarchement au droit de la première travée de la façade Ouest correspondant à l'accès actuel et une voîée d'escalier avec palier d'arrivée extérieure en vis-à-vis sur la façade opposée. On notera que la seconde voîée qui longeait cette façade et que l'on observe sur les plans de 1776 et 1793 a disparu. Cet ensemble a été remplacé plus tardivement par un nouvel escalier à double voîée positionnée au droit de la septième travée. Il est nettement visible sur la photographie du début du XXe siècle.

Sur la façade principale faisant face à l'Ouest, à droite de l'emmarchement, sont dessinées les latrines regroupées dans un édicule. Elles ont aussi disparues, probablement lors des travaux qui ont mené à la construction d'un entresol formant premier étage dans les années 1925-30. Ce plan représente aussi le positionnement des baies qui rythment les façades. Certains de leurs embrasements sont cotés. Ces indications permettent d'apprécier la largeur des percements avant la campagne de travaux mentionnée ci-avant et qui a, entre autre, provoqué leur élargissement et le cimentage grossier actuel des façades. La baie murée représentée sur le pignon septentrional est toujours bien présente actuellement est attestée de la fiabilité de ce document.

A l'intérieur, ce plan révèle les dispositions de l'entrée reprise dans le plan de 1793 comme étant ouverte. Des quatre pans coupés aux angles et des niches qui les agrémentent, il n'en subsiste plus que deux. Le projet propose en jaune le cloisonnement partiel de cette entrée et la création d'une excoissance mordant sur l'extérieur et faisant le pendant du volume des latrines. Cette dernière proposition ne semble pas avoir été suivie d'effet, non n'avons en effet pas retrouvé de document attestant de sa réalisation.

La distribution intérieure est conforme au plan de 1793 et nous permet d'apprécier la taille des volumes des pièces ainsi que de visualiser le positionnement des cheminées, informations bien utiles pour distinguer l'existence des souches anciennes sortant en toitures de celles survvenues après coup. L'unique escalier intérieur est représentée avec la mention «escalier du grenier» pouvant confirmer l'absence d'un entresol ou d'un premier étage à cette époque ou bien l'occupation de ce dernier. La hauteur des pièces était donc du double de celles actuelles. Le plafond correspondait alors à la sous-face du plancher subsistant des combles. Il est certain que le niveau de celui-ci n'a pas été modifié, la présence des poutres encore visibles au plafond du premier étage validant cette hypothèse.

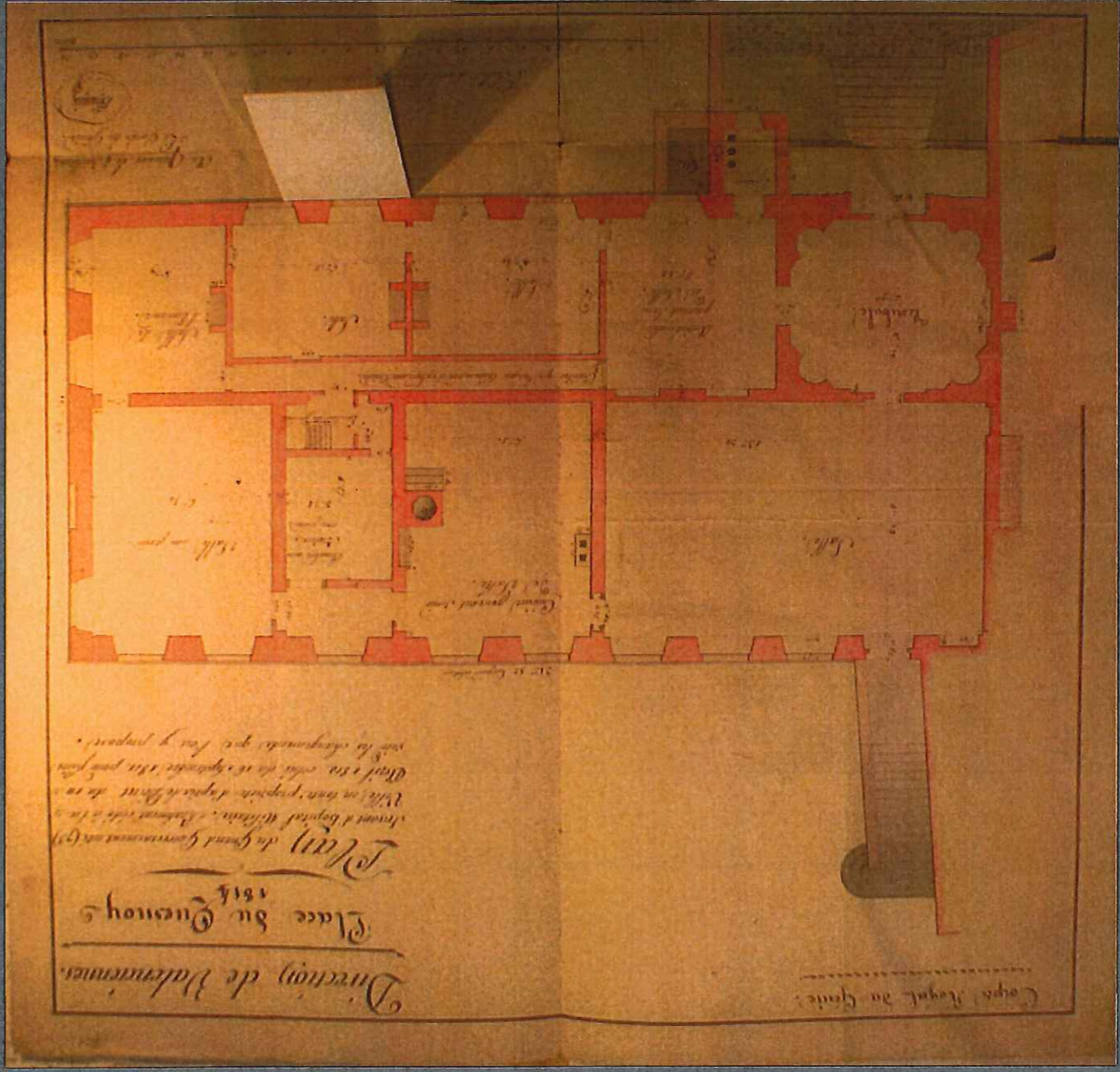
La cotation des pièces figurant sur ce plan permet de recouper les observations faites *in situ* et de localiser le cloisonnement moderne résultant des travaux des années 30. C'est en partie grâce à ce document que l'on peut distinguer les cloisons et murs porteurs rapportés et ne présentant aucun intérêt archéologique. Ce plan contribue donc énormément à la connaissance de l'évolution du bâti du Centre Cernay.

PLAN DU GRAND GOUVERNEMENT COTE (73) SERVAUT D'HÔPITAL MILITAIRE. Bâtiment cédé à la ville en toute propriété d'après le décret du 10 avril 1810, celui du 16 septembre 1811 pour faire voir les changements que l'on y propose.

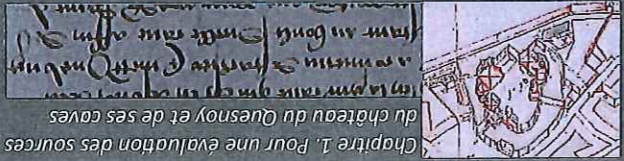
FRANÇOIS, Garde du Génie,

Lille, Archives départementales du Nord, 66 J 1387.

4 Juillet 1814.



1814



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses coves

1872

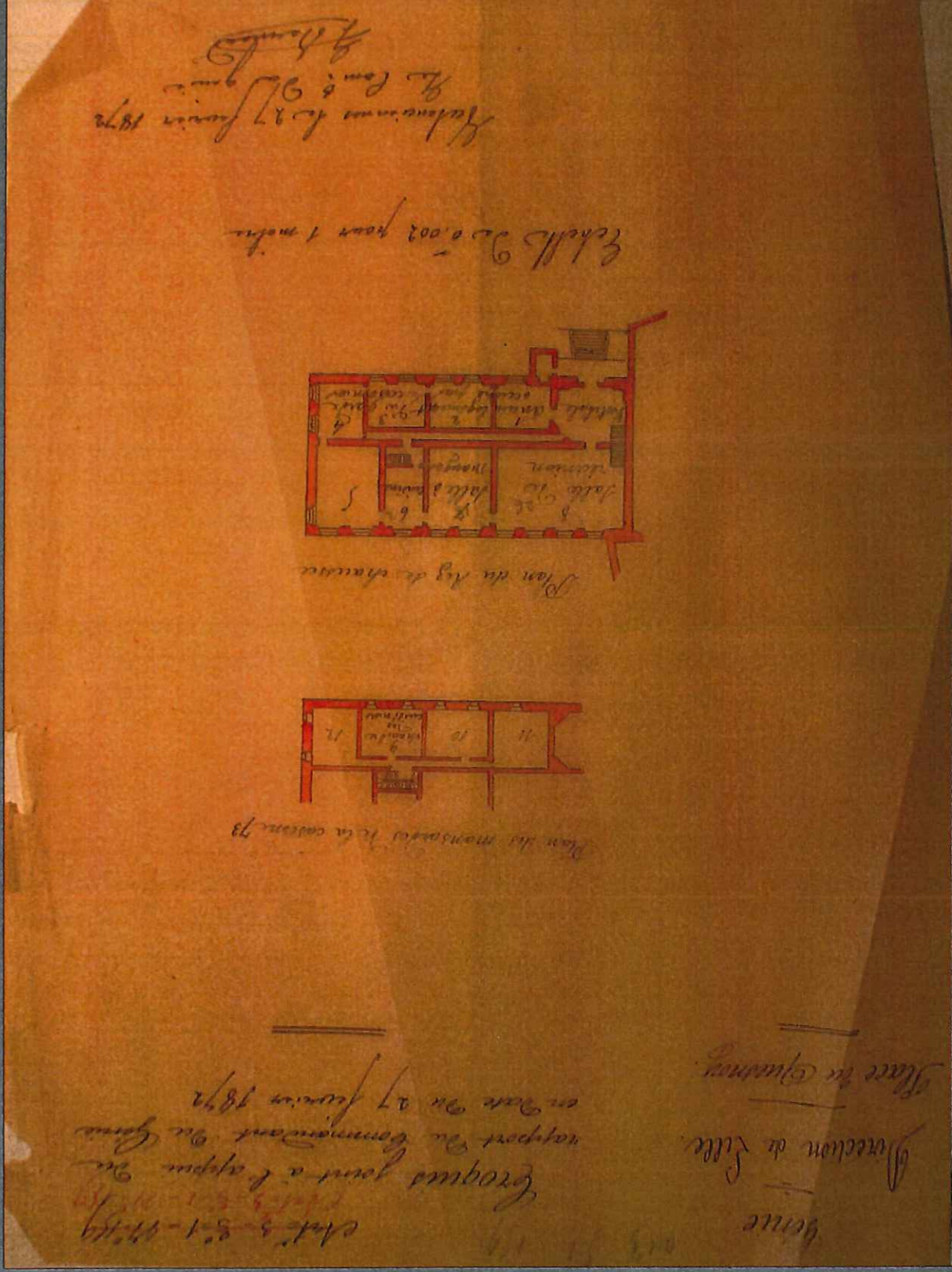
CROQUIS JOINT A L'APPUI DU

RAPPORT DU COMMANDANT DU GENIE

EN DATE DU 27 FEVRIER 1872

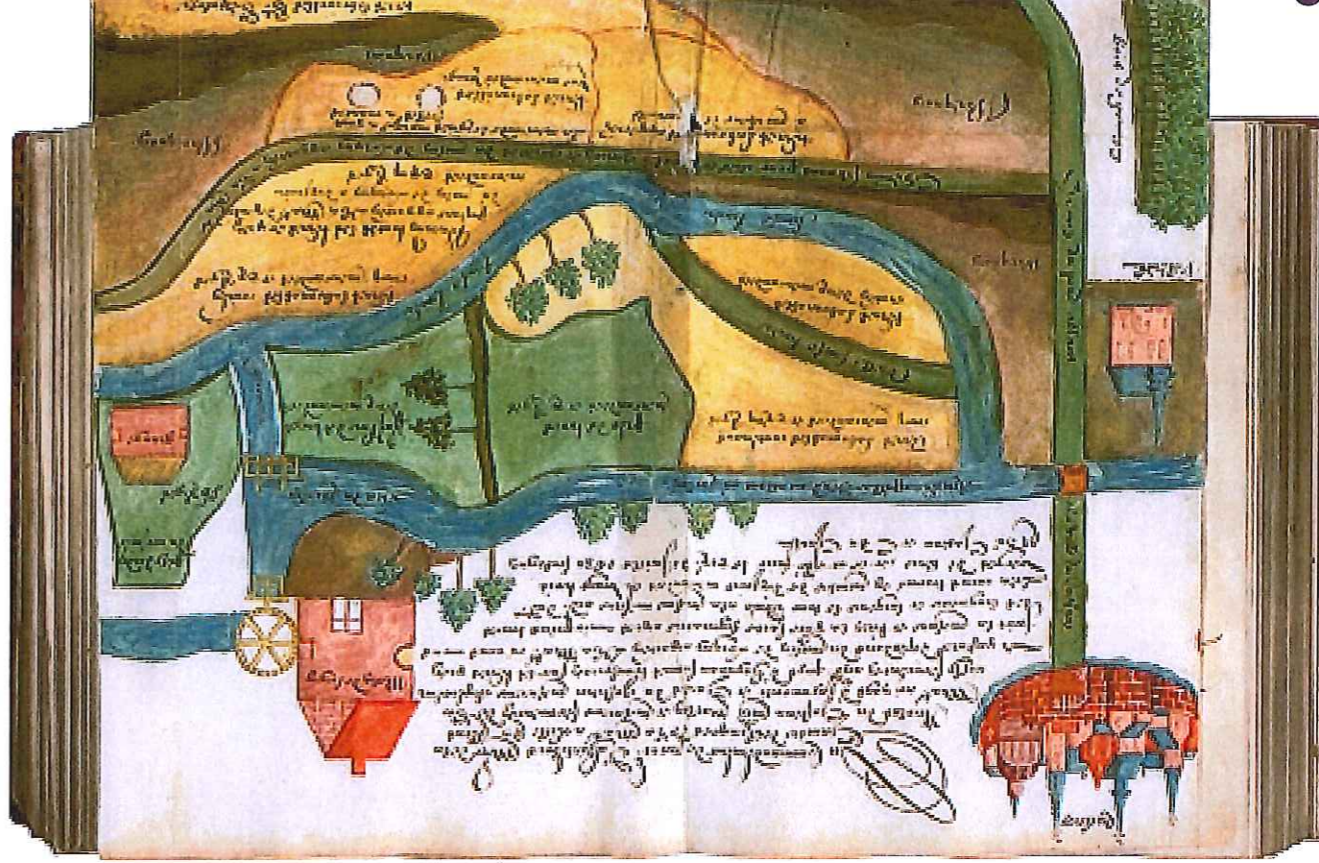
ADN 66 J 1837.

Ce document fait apparaître graphiquement pour la première fois la présence d'un entresol évoqué dans la description de 1820. Le nombre de pièces représentées ici est conforme à ce texte. Bien que figuré sous le titre « plan des mansardes de la caserne 73 », il est évident de par la représentation des maçonneries, des baies ainsi que par le vestibule esquissé avec ses pans coupés, qu'il s'agit ici d'un niveau intermédiaire plutôt que du plan d'un grenier.



IV. RÉFLEXIONS SUR L'IDENTITÉ DU CHÂTEAU DE LA RÉSIDENCE DES COMTES DE HAINAUT PUIS DES DUCS DE BOURGOGNE AU QUESNOY

Depuis le XIIe siècle au moins, les comtes de Hainaut ont possédé au Quesnoy un « hostel » ou « château » situé au sud de la ville, intra muros, le long de l'enceinte urbaine qui participait à la défense urbaine. Il fut fondé vers 1160 par le comte de Hainaut Baudouin IV (1125-1171). Les actes notariés conservés dans la série B prouvent la fondation d'une chapelle castrale dédiée à saint Jean-l'Évangéliste avant 1168. L'hôtel devait exister avant 1169 puisqu'il servit au mariage fastueux



15 Plan de la place du Quesnoy avec la représentation en vue cavalière de la ville et du château, 1631, ADN, B 8984.

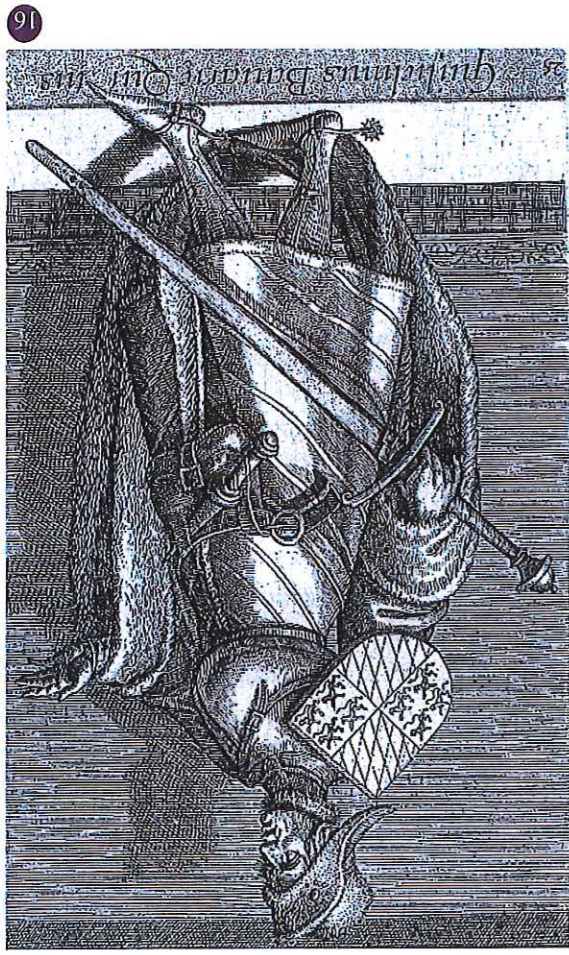
du fils aîné de Baudouin, le futur Baudouin V avec Marguerite d'Alsace, sœur de Philippe de Flandre. Au XVe siècle, cette résidence s'étendit et se développa. L'organisation du château à cette époque peut être en partie reconstruite grâce aux comptes de travaux et de réparation. En effet, du XIIe au XIVe siècle, il devint une des principales résidences du comte de Hainaut et bénéficia de continues campagnes d'entretien et de reconstruction.

Le domaine capétien dont Philippe le Hardi prit possession en 1363, en Bourgogne mais aussi à Paris, était déjà important ; il fut considérablement augmenté en 1384 à la mort du comte de Flandre Louis de Male son beau-père. Aux deux pôles initiaux de l'espace géopolitique bourguignon - Dijon et Paris - s'ajoutèrent ainsi Nevers et Comté d'une part, Rethel, l'Artois et la Flandre d'autre part. Mais toutes ces régions ne retinrent pas pareillement le duc : la répartition spatiale des résidences accueillant la cour lors des fêtes solennelles de Noël et de Pâques, comme la distribution de celles fréquentées pendant au moins trois nuits consécutives au cours des déplacements, révélèrent que la Comté - en terre d'Empire - et le Nivernais - concédé immédiatement au fils aîné Jean - furent largement négligés, que les affaires retinrent toujours plus le prince à Paris et dans le Nord, et que c'est essentiellement la duchesse qui assurait la présence princière en Bourgogne. Le Quesnoy fut fréquemment habité parfois pendant de longues périodes consécutives. L'hôtel fut la résidence à demeure du comte Guillaume III de Hainaut devenu fou (il sombra dans la démence et dut être interné, d'abord à La Haye puis au château d'Ath en 1358 et, dès l'année suivante, à celui du Quesnoy où une aile donnant sur un jardin clôturé lui fut réservée)¹.

Pas de palais dans les anciens Pays-Bas méridionaux, le terme est inusité ; mais des « châteaux », surtout en campagne, et des « hôtels », plutôt en ville, composés de maisons munies de galeries, de loges et de pavillons distribués par des cours. Certains de ces ensembles se distinguaient par la place accordée à l'aménagement d'« espaces verts », de parcs et de jardins. On ne peut manquer alors de se demander dans quelle mesure l'environnement des résidences a été façonné et instrumentalisé.

Quand Philippe le Hardi arriva dans le Hainaut en 1363, le château fut accordé en douaire à Marguerite de Bourgogne sa fille et veuve de Guillaume IV de Hainaut. Le château regroupait un ensemble de bâtiments disparates répartis autour de vastes cours et de la chapelle : la grande cour résidentielle et la basse cour plutôt destinée aux services. Elle semble y

1. Voir Belgique, Mons, Archives de l'Etat, Trésorerie, vol. 69, n°48 : Comptes de l'Hôtel du comte et de la comtesse Mathilde au Quesnoy, 1377 et Geoffroy G. Sury, « Bayern Straubing Hennegau : la Maison de Bavière en Hainaut, XIVe-XVe s. », Edit. G. G. Sury, Bruxelles, 2010 (2e éd.), pp. 107-122.



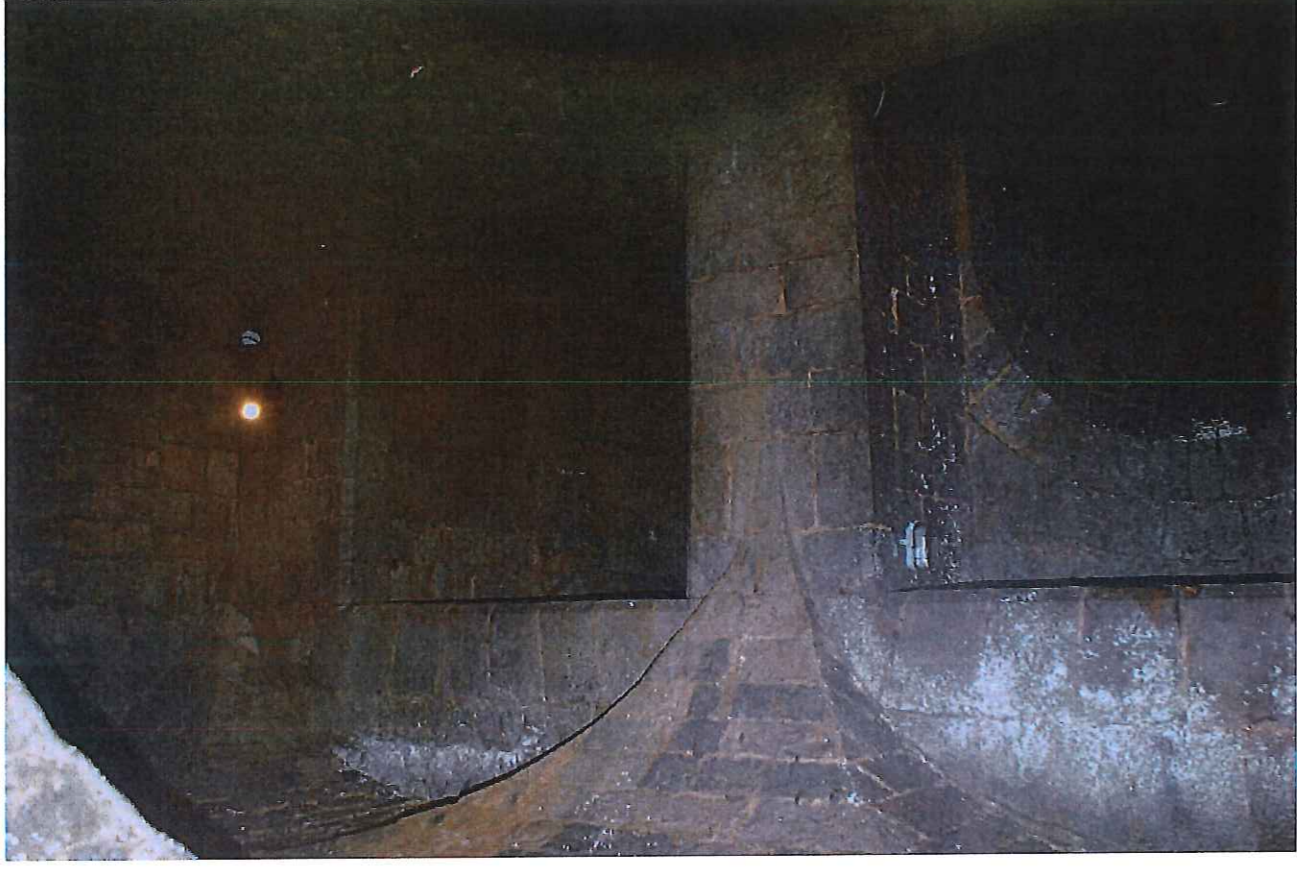
Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves

16 Portrait de Guillaume III Comte de Hainaut, XVIIe siècle.

17 Photographie des caves du château
du Quesnoy, Agence Bismann,
septembre 2014.
À gauche l'escalier menant au R-2,
à droite le passage vers le R-1. Le
mur de droite est constitué par un
bouchement ancien d'un passage
permettant l'accès à la Basse-Cour.

L'étude du château du Quesnoy a été initiée en 1997, sous l'impulsion d'Alain Salamagne, maître de conférences à l'université de Lille III, par la réalisation de sondages en différents points du château. Il est vite apparu nécessaire d'accompagner cette fouille d'une étude des vestiges du bâti existant et de ceux mis au jour lors des fouilles archéologiques. Les vestiges encore visibles ou fouillés sont la porte d'entrée de l'enceinte du château, une partie de la muraille, la base d'une tour au sud, une partie d'une tour au nord, et le vestige le plus important, les caves du château. Un mémoire de D.E.A. a donc été réalisé au cours de l'année 1998 par C. Farineau, étudiante d'Alain Salamagne.

Ces caves sont très bien conservées sur trois étages, descendant jusqu'à 6 mètres de profondeur, pour une surface totale d'environ 360 m². On pénètre dans l'ancien Gouvernement par un niveau moderne ouvert sur une première salle, dite «*pièce de garde*», voûtée comme le reste des caves. Un couloir dessert ensuite le premier niveau (R-1) qui se compose d'une grande salle divisée en 6 travées et d'un couloir menant à un palier. De là, un escalier permet l'accès au second niveau des caves (R-2), identiques à celui qui se trouve au-dessus. Un accès de déchargement se trouve au premier niveau en relation avec l'extérieur et le deuxième étage.



17

faire réaliser de nombreux travaux d'aménagement. Jean sans Peur résida peu au Quesnoy mais il s'y déroula des événements marquants et des réceptions particulières comme pour le baptême du comte d'Ostrevent. Dès 1445, Philippe le Bon voulut moderniser le vieux logis du château. Il instaura une politique de grands travaux concomitante avec celle de son hôtel et palais à Dijon.

Les principaux lieux de séjour ducaux se trouvaient au cœur de la Bourgogne, non loin de Dijon et parfois même dans ses environs immédiats. Ils attestent tous de la magnificence des ducs et d'une intense recherche de confort ou d'agrément. Les quelques cinquante propriétés dont disposaient les ducs Valois en Bourgogne étaient équipées non seulement d'installations fonctionnelles - fermes et celliers pour l'exploitation domaniale, défenses, locaux administratifs et judiciaires pour l'exercice de la puissance seigneuriale et publique - mais aussi d'aménagements résidentiels, plus ou moins développés et susceptibles d'accueillir à l'occasion le duc, sa famille et sa cour. Éloignées des itinéraires stratégiques, certaines ne recevaient que peu voire pas de visite princière. Avant 1369, Philippe le Hardi ne fréquentait qu'une petite douzaine de ses résidences, parmi lesquelles Dijon, Rouvres ou Montbard. Après 1380, il fut accaparé par Paris et les Flandres. Son successeur, Jean sans Peur, le fut bien plus encore. Tous deux utilisaient alors plus souvent l'hôtel d'Artois à Paris et les hôtels de Gand, Bruges et Lille en Flandre ou les résidences d'Arras et d'Hesdin en Artois et le château du Quesnoy en Hainaut. Toutefois, après que Philippe le Bon se fût rendu maître du Hainaut en 1433, Marguerite de Bourgogne reçut le titre de comtesse douairière de Hainaut et résida jusqu'à sa mort en 1441 au château du Quesnoy. C'est probablement pour mieux loger cette nouvelle cour que d'importants travaux furent entrepris dans la première moitié du XVe siècle.

Quelques sites sont privilégiés et deviennent à la fin du XIVe siècle des laboratoires d'innovation remarquables. La construction, l'aménagement et la décoration de ces résidences furent partout confiés aux meilleurs artistes et artisans du temps qui participèrent ainsi pleinement à la mise en scène de la puissance et de l'autorité des ducs. Aujourd'hui, les sites en témoignent fort mal au premier abord. Ils ont été l'objet de nombreuses destructions accidentelles ou programmées et beaucoup ne sont que ruines plus ou moins apparentes.

2. Voir à ce sujet PETIT, 1888, p. 315-316, 349, 377, 412, etc.

des châtellenies. Il faut enfin compter avec des approches diversément détaillées des réalités selon les institutions : si les châtellains, au plus proche des faits quotidiens, enregistrent et justifient, voire commentent la moindre des dépenses d'investissements ou de fonctionnement, notamment pour construire, transformer ou maintenir le patrimoine immobilier de leur ressort, les receveurs généraux et les trésoriers sont plus laconiques, si bien que les résidences parisiennes qui en dépendent ne sont pas aussi bien renseignées dans leurs composants et agencements. Pour la châtellenie du Quesnoy, le corpus disponible reste considérable malgré certaines lacunes.

Quant aux constructions elles-mêmes, elles ont été l'objet de nombreuses destructions, accidentelles ou programmées et sept résidences seulement présentent encore des ensembles intéressants bien que tronqués et remaniés : Dijon, Germolles, Salmaise et Montbard en duché, Gand en Flandre belge, Lille en Flandre française et Le Quesnoy en Hainaut. Toutes les autres ne sont que ruines plus ou moins apparentes. Il ne reste plus de trace des hôtels urbains septentrionaux et parisiens ; les vestiges du château d'Hesdin en Artois sont masqués par un boqueteau et son parc n'est plus qu'un souvenir toponymique ; en Bourgogne, Argilly ne se distingue plus que par sa topographie et Talant par une cave, Rouvres conserve une tour et son puits, Aisey quelques pans de murs, Saulx une chapelle ruinée... Il est donc difficile de se servir de ces exemples comme références ou points de comparaison.

Sur le plan archéologique, le tableau des résultats ne s'anime que depuis peu. En Belgique, Gand, Audenarde et Bruxelles ont fait l'objet de belles recherches. En France du Nord, à Lille les fouilles ont révélé une courtière du château dit de Courtrai ; le site d'Hesdin a été l'objet de quelques recherches et le château du Quesnoy a été fouillé par Alain Salamagne.

Cependant, ce sont bien les dépouillements d'archives qui nourrissent essentiellement, depuis le XIXe siècle, les quelques publications dont ces châteaux ont été l'objet. Pour les terres du Nord, de nombreuses listes sont mentionnées dans le recensement des sources réalisé et édité en 1984 par Robert-Henri Bautier et Jeanine Sornay⁴, dans l'étude d'Andrée Van Nieuwenhuysen publiée la même année sur les finances de Philippe le Hardi⁵, ainsi que dans l'édition du compte général du receveur d'Artois pour

4 R.-H. Bautier, J. Sornay, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge, 2, États de la maison de Bourgogne, Archives des principales territorialités*, éd. du CNRS, Paris, 1984.
5 A. Van Nieuwenhuysen, *Les finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1384-*

C. Farineau, dans son D.E.A., présenta un premier inventaire

des sources disponibles sur le château et une ébauche d'étude de bâti. Le travail sur les sources était un inventaire assez succinct, seules les sources les plus accessibles furent répertoriées. Elle effectua également dans une seconde partie une étude du bâti *in situ* avec la mise au point de fiches d'enregistrement, la réalisation des relevés sommaires, la prise de photographies. L'aboutissement de l'étude fut la proposition d'une chronologie des différents bouleversements et remaniements des caves. Cette étude a permis de montrer les changements qui peuvent s'effectuer dans un tel bâtiment. Du fait de la très bonne conservation des vestiges, les changements sont encore bien visibles et l'étude s'en est ainsi trouvée facilitée. L'intérêt de ce Mémoire de D.E.A. fut de mettre l'accent sur un monument emblématique de la ville du Quesnoy et de présenter un premier état de la question. En revanche, le travail fut loin d'être exhaustif et les conclusions notamment chronologiques sont à prendre avec prudence. Des questions n'étaient pas alors résolues, notamment en ce qui concerne la fonction de ces caves. Elle émettait l'hypothèse que le premier niveau étant bien appareillé pouvait être dévolu à un niveau d'habitat ou de réception, le niveau du sol à l'époque médiévale était en effet inférieur d'au moins 3 mètres par rapport au niveau actuel. D'autres questions étaient posées sur les méthodes de construction des caves, ont-elles été construites avant ou après le château ? Or, le dépouillement des archives comptables fait ressortir qu'il s'agissait de caves pour entreposer et stocker le vin⁶. La poursuite de l'étude, notamment avec une exploitation systématique des archives, serait donc intéressante et nécessaire.

Ainsi, pour répondre à ces interrogations, les sources écrites fournissent les informations les plus riches. Dès les premières années du XIVe siècle mais surtout à partir des années 1360 vers la Chambre des Comptes de Dijon et de 1386 vers celle de Lille, remontent les comptes détaillés de la gestion des domaines et des affaires publiques des châtellenies et des bailliages ; l'ensemble, avec les comptes des receveurs généraux, constitue des séries comptables impressionnantes conservées à Dijon, Lille, Arras et ponctuellement à Paris.

Certes l'administration a tâtonné un temps et nombre de registres des premières années du gouvernement de Philippe, comme du temps de ses prédécesseurs, manquent de précision ou font même défaut. Il faut aussi déplorer des lacunes dues aux aléas de la conservation pour certaines

3. ADN, B 10231.

l'année 1303-1304 qu'a donnée Bernard Delmaire en 1977⁶. Finalement, le regard le plus synthétique et récent porté sur les résidences des princes bourguignons est celui que leur dédia Werner Paravicini en 1991 réalisant un « état des lieux » de ce dont Philippe le Hardi et Marguerite de Flandre héritèrent et de ce qu'ils en firent⁷.

Philippe le Hardi y hérite en 1384 d'une centaine de domaines incluant de nombreuses résidences. En Artois la transmission ne posait guère de problème et la politique du duc fut simple : pas de nouvelles constructions, uniquement des réfections et des aménagements comme aux résidences d'Hesdin, de Saint-Omer, de La Montoire, d'Eperlecques ou d'Aire. En Flandre et en Hainaut en revanche, la situation politique délicate exigeait une double action. D'une part une reprise en main dans le domaine militaire qui passait par des constructions de nouveaux châteaux (L'Écluse, Audenarde, Courtrai et Nieuport), des reconstructions comme au château de Male et plusieurs réfections castrales (Rupelmonde, Anvers, Lille, Beveren, Saeflinghe et Le Quesnoy). D'autre part, une politique somptuaire qui se manifesta autant par des rénovations que par l'entretien d'hôtels urbains comme à Gand, Ypres et Bruges et par l'aménagement de qualité des châteaux : d'après les registres de comptes, Le Quesnoy bénéficia de cette politique somptuaire de mise en valeur.

CONCLUSION

De ce florilège de travaux domaniaux, sept ensembles de résidences ressortent du lot et monopolisent plus de 80 % des séjours ducaux : ce sont les hôtels fortifiés urbains de Gand, Lille et Bruges/L'Écluse en Flandre, les châteaux et l'hôtel urbain d'Arras, ceux de St-Omer/Eperlecques, le château du Quesnoy et la résidence rurale d'Hesdin en Artois. Au Quesnoy, la fonction militaire ne semble pas l'emporter sur la résidence bien que la place fut stratégique. Les sources témoignent d'une véritable vie résidentielle et festive au sein de la résidence avec parc d'agrément caractéristique. Dans l'état de ce premier dépouillement relevant plus de l'ordre du sondage archivistique, les caves existaient avant 1461 car à cette date, on les renforce de murs de refends

1404) : *économie et politique*, éd. de l'Université de Bruxelles, 1984.

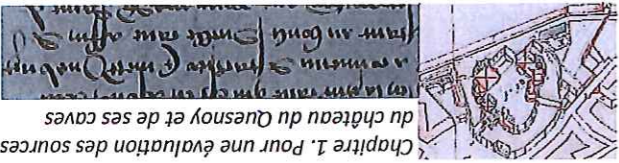
6 B. Delmaire, *Le compte général du receveur d'Artois pour 1303-1304 : édition précédée d'une introduction à l'étude des institutions financières de l'Artois aux XIIe-XIVe siècles*, éd. de la Commission royale d'histoire, Bruxelles, 1977.

7 W. Paravicini, « Die Residenzen... », p. 207-263.



Recherches et textes : Elyne Olivier, Agence François Bisman

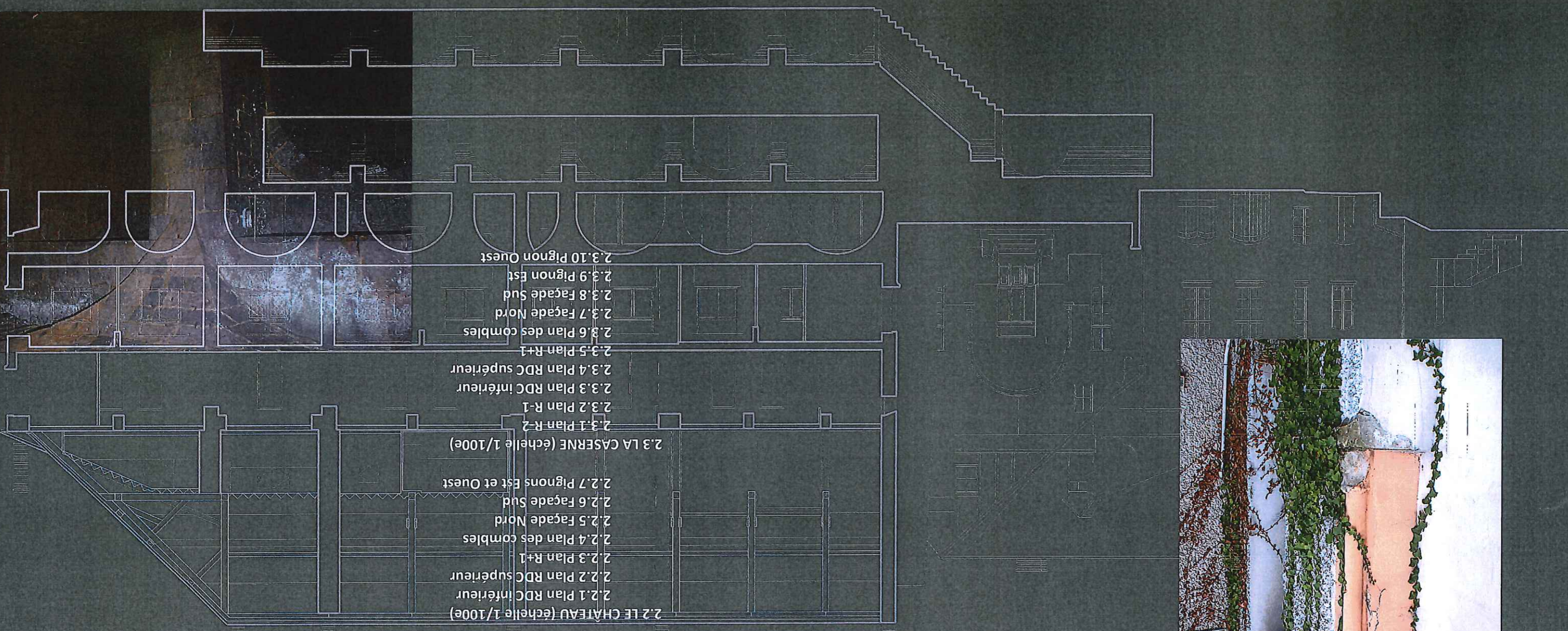
lors de travaux au bâtiment central de l'hôtel. Elles sont dévolues aux vins de la comtesse. Considérant leur typologie, l'appareillage des pierres nous pouvons envisager qu'elles ont probablement été construites vers les années 1430-1440 lors des grands travaux menés au château pour le logement de la cour de Marguerite de Bourgogne. Un dépouillement des archives concernant cette période pourrait éventuellement apporter des précisions ou réfuter cette hypothèse.



Chapitre 1. Pour une évaluation des sources du château du Quesnoy et de ses caves

18 Photographie de la façade de la Caserne Cemay et vestiges de l'ancienne chapelle castrale (bâtiment en retrait à gauche), du Quesnoy.

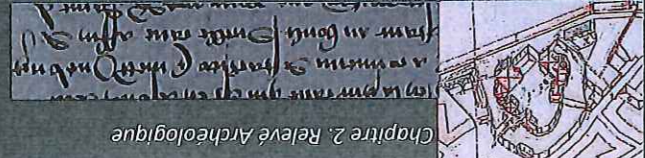
Agence Bisman, septembre 2014.

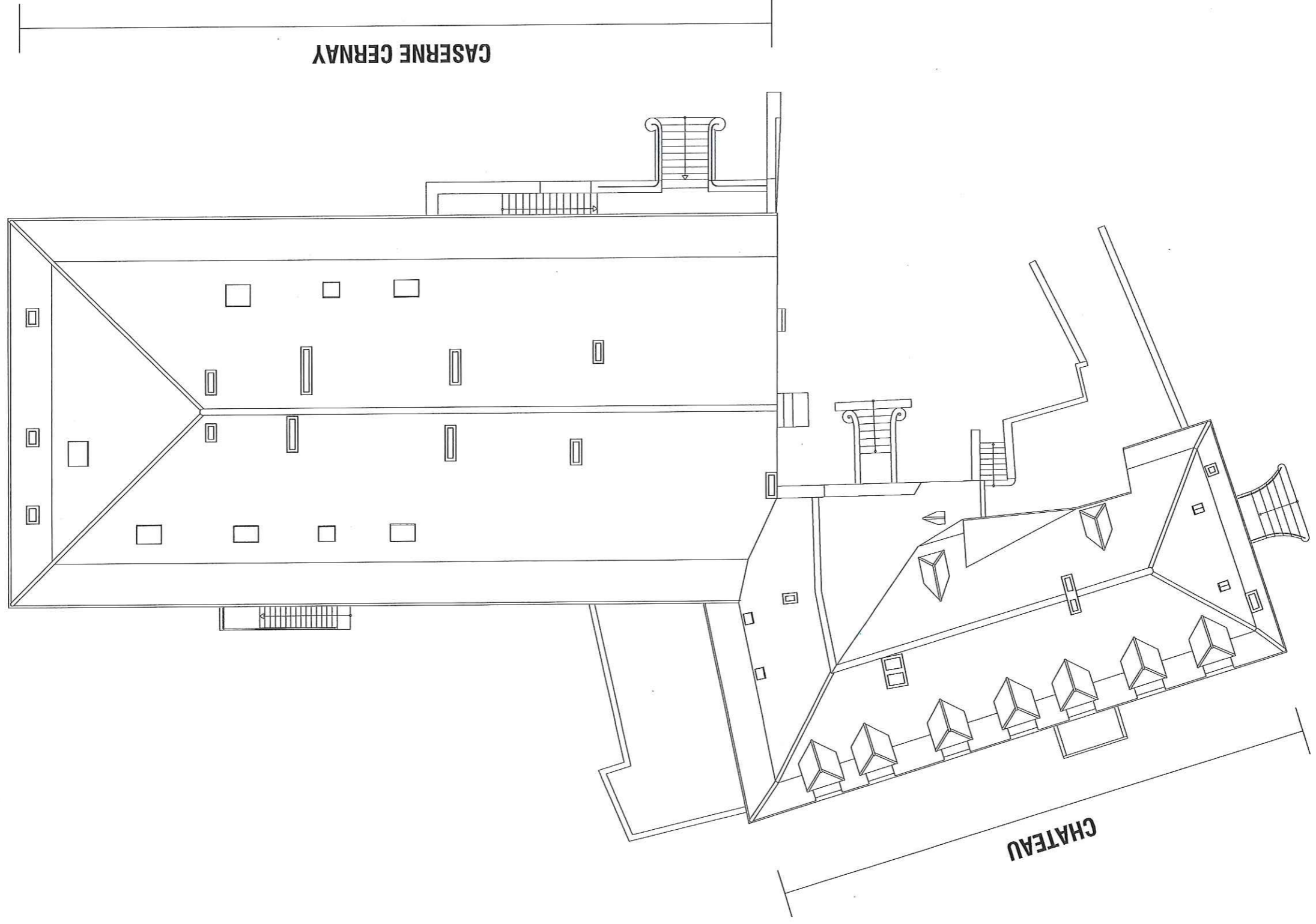
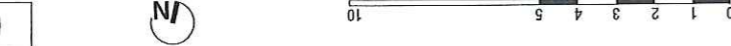


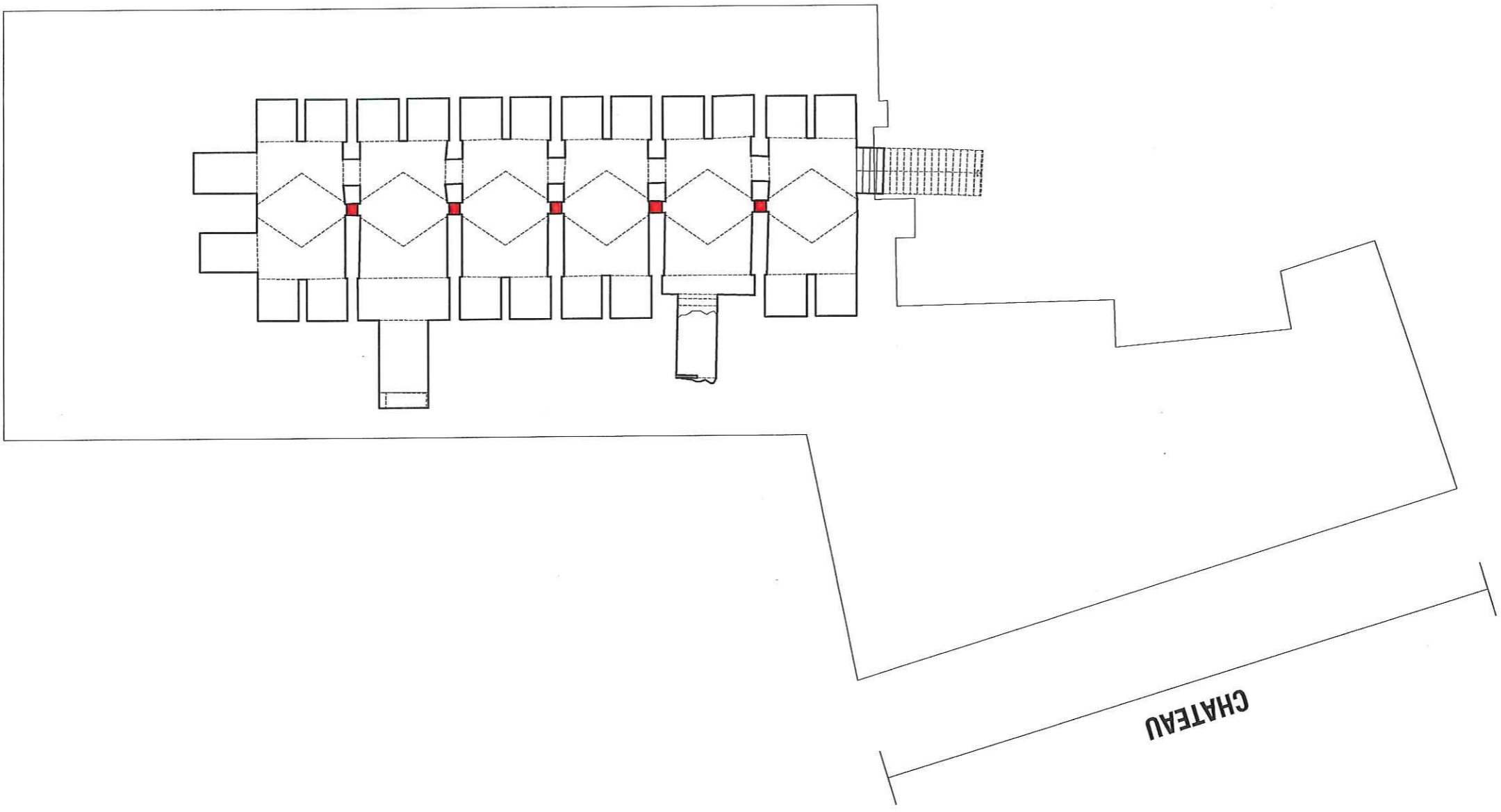
- 2.1 PLANS D'ENSEMBLE (échelle 1/200e)
- 2.1.1 Plan des toitures
- 2.1.2 Plan R-2
- 2.1.3 Plan R-1
- 2.1.4 Plan RDC intérieur
- 2.1.5 Plan RDC supérieur
- 2.1.6 Plan R+1
- 2.1.7 Plan des combles
- 2.1.8 Caserne et Château : Façades Nord
- 2.1.9 Caserne : coupe AA'
- 2.1.10 Château : coupes BB' et CC'
- 2.1.11 Caserne : Pignon Ouest et coupe DD'
- 2.1.12 Caserne et Château : façades Sud



CHAPITRE 2
 RELEVÉ ARCHÉOLOGIQUE







CASERNE CERNAY

CHATEAU

0 1 2 3 4 5 10



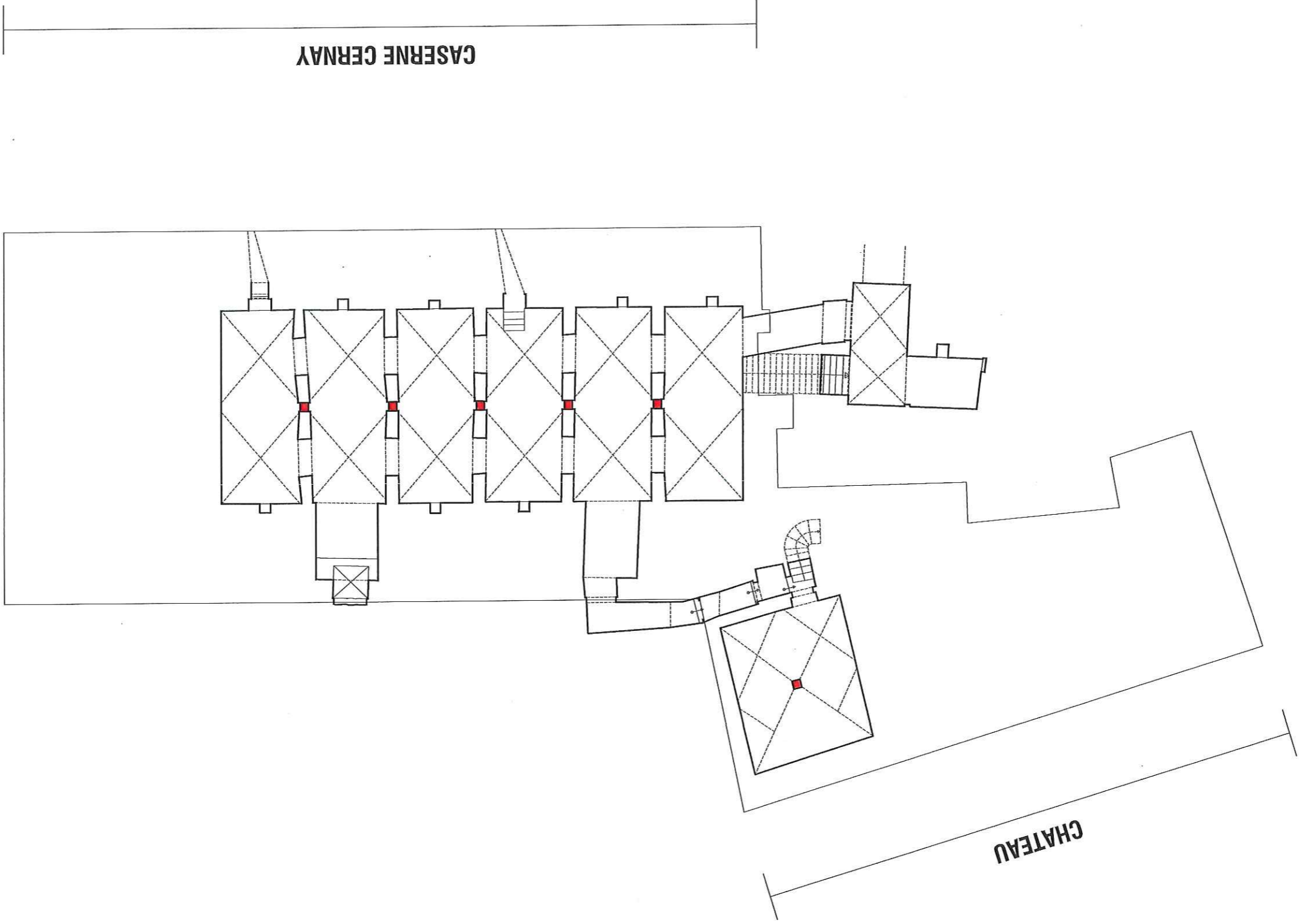
Chapitre 2. Relevé Archéologique

59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 Mairie, Rue du Marchal Joffre
 59530 Le Quesnoy
 Tél. 03 27 47 55 50
 eMail. francois.bisman@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert Ier, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 38 97 20

2 Février 2015
 Ech. 1/200 ème



CASERNE CERNAY

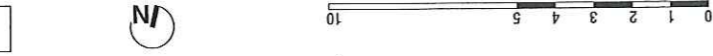
CHATEAU

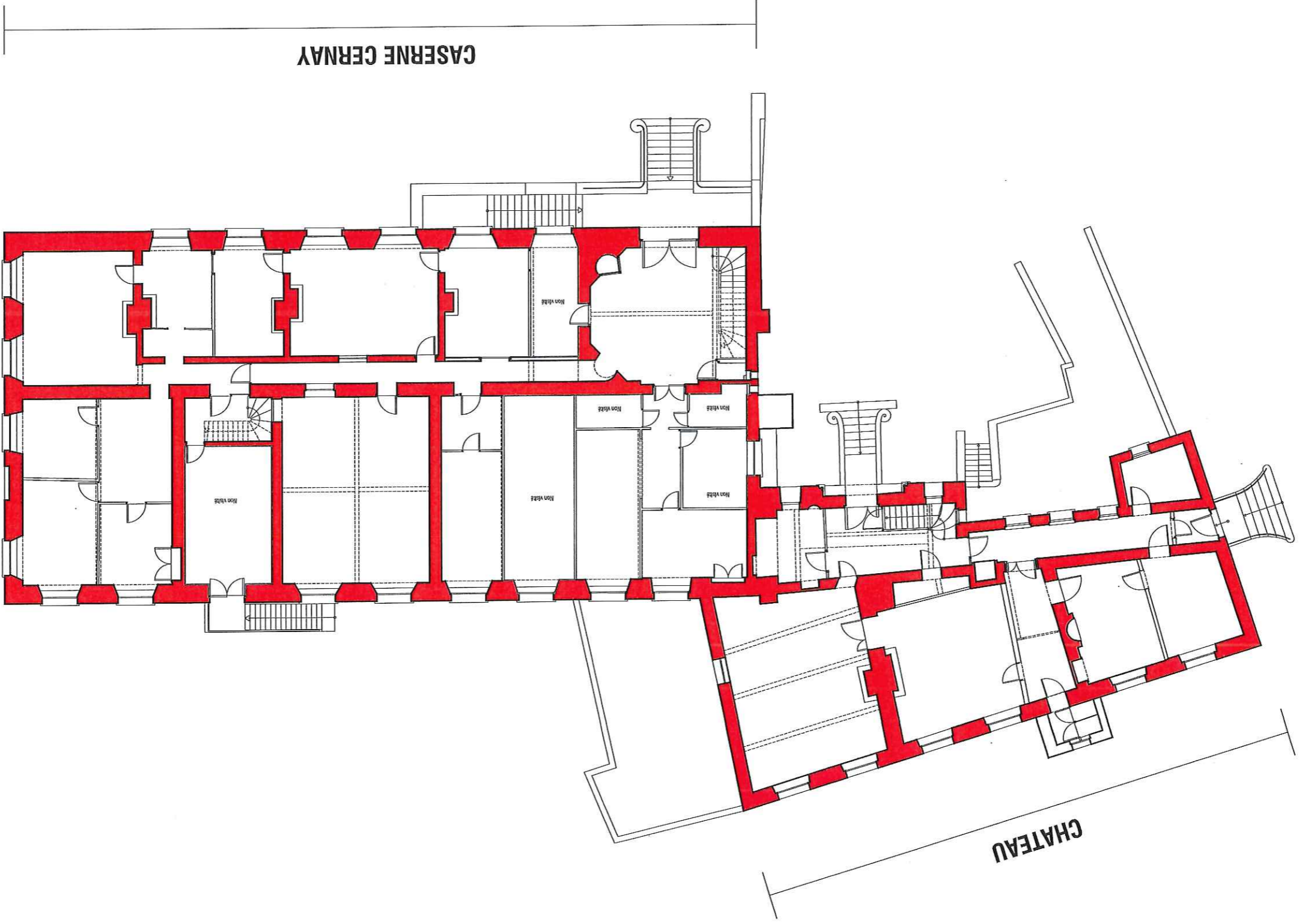
0 1 2 3 4 5 10



59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 Ech. 1/200 ème
 2 Février 2015





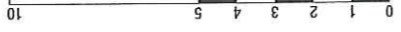
59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine

CHARGE D'ETUDE :
 2 Février 2015
 Ech. 1/200 ème

2.1.5. PLAN RDC SUPERIEUR

Chapitre 2. Relevé Archéologique



Tél. 03 27 47 55 50
 59530 Le Quesnoy

Tél. 03 28 36 97 20
 35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE

Mail. francois.bisman@nordnet.fr



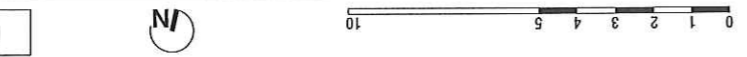
59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

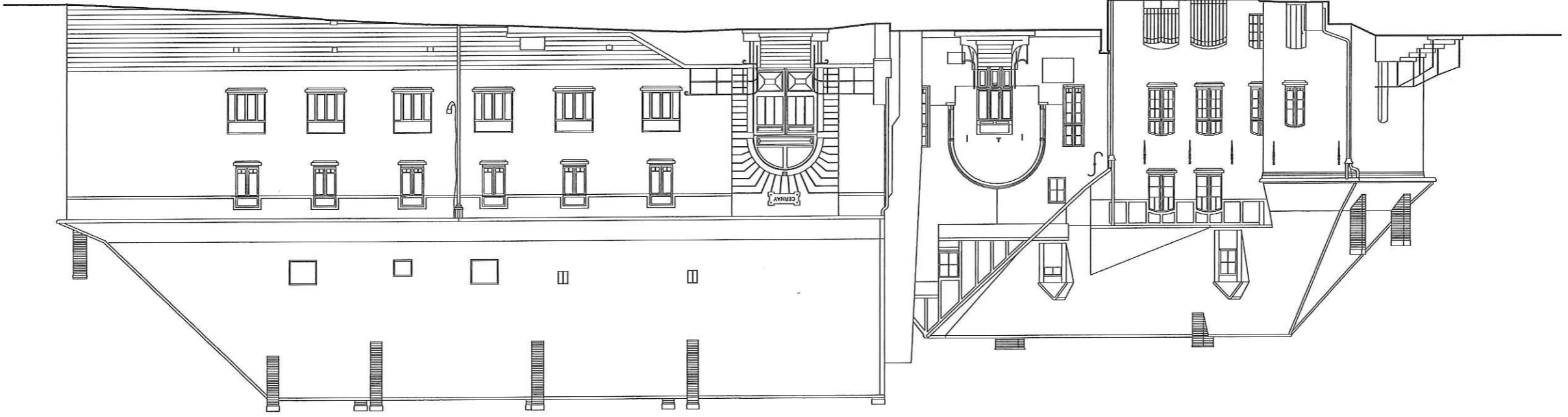
MÂTRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 CHARGE D'ETUDE :
 2 Février 2015
 Ech. : 1/200ème

59530 Le Quesnoy
 Mairie, Rue du Marchal Joffre
 35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE

Tél. 03 28 36 97 20
 eMail. francois.bisman@nordnet.fr

Tél. 03 27 47 55 60





0 1 2 3 4 5 10

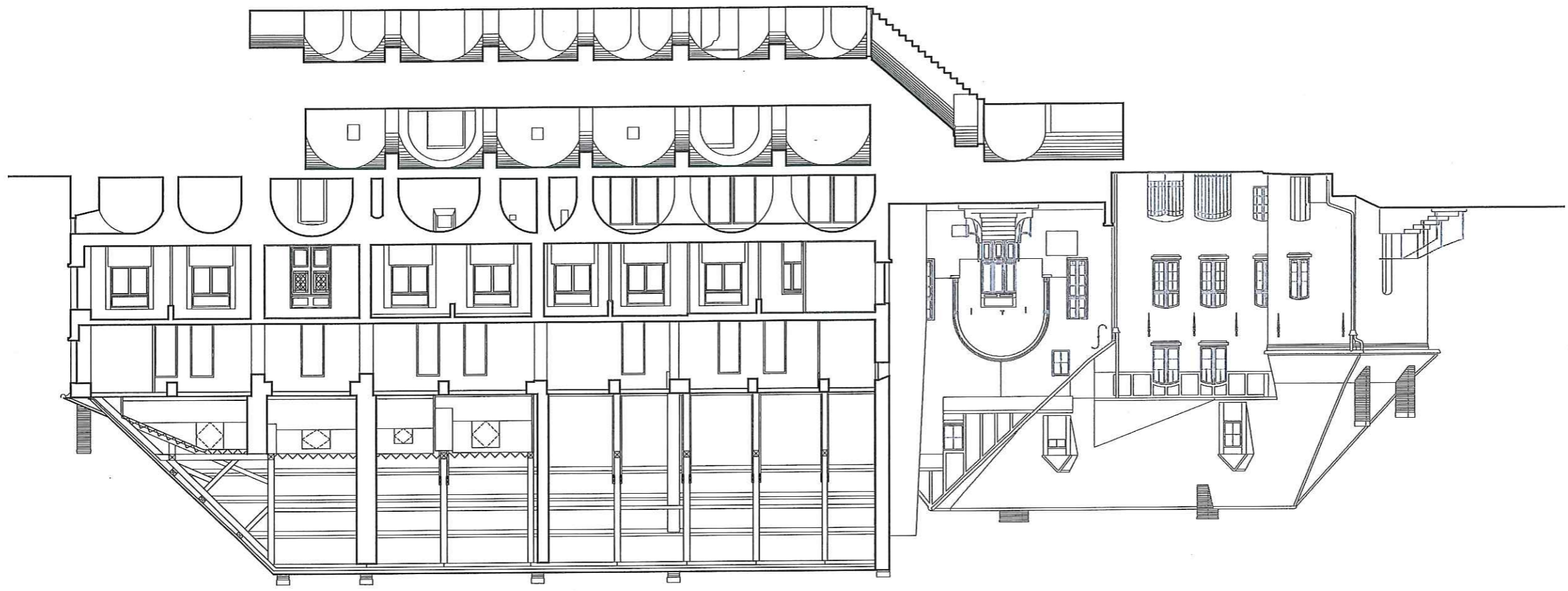
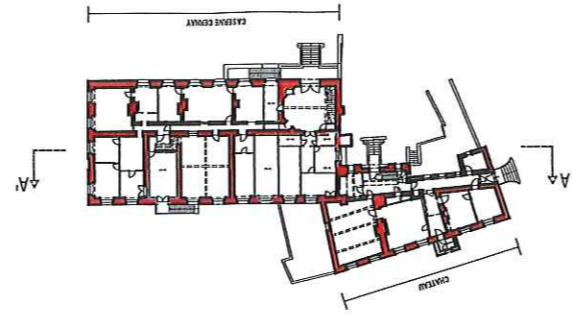
Chapitre 2. Relevé Archéologique

59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE
MÂTRE D'OUVRAGE :
VILLE DU QUESNOY
FRANÇOIS BISMAN, Architecte du Patrimoine
CHARGE D'ETUDE :
2 Février 2015
Ech. 1/200 ème

CASERNE ET CHATEAU : FAÇADES NORD
2.1.8.

Tél. 03 27 47 55 50
59530 Le Quesnoy
Mairie, Rue du Marchal Joffre
35, Avenue Albert Ier, 59110 LA MADELEINE
Mall. francois.bisman@nordnet.fr

59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

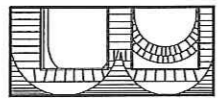
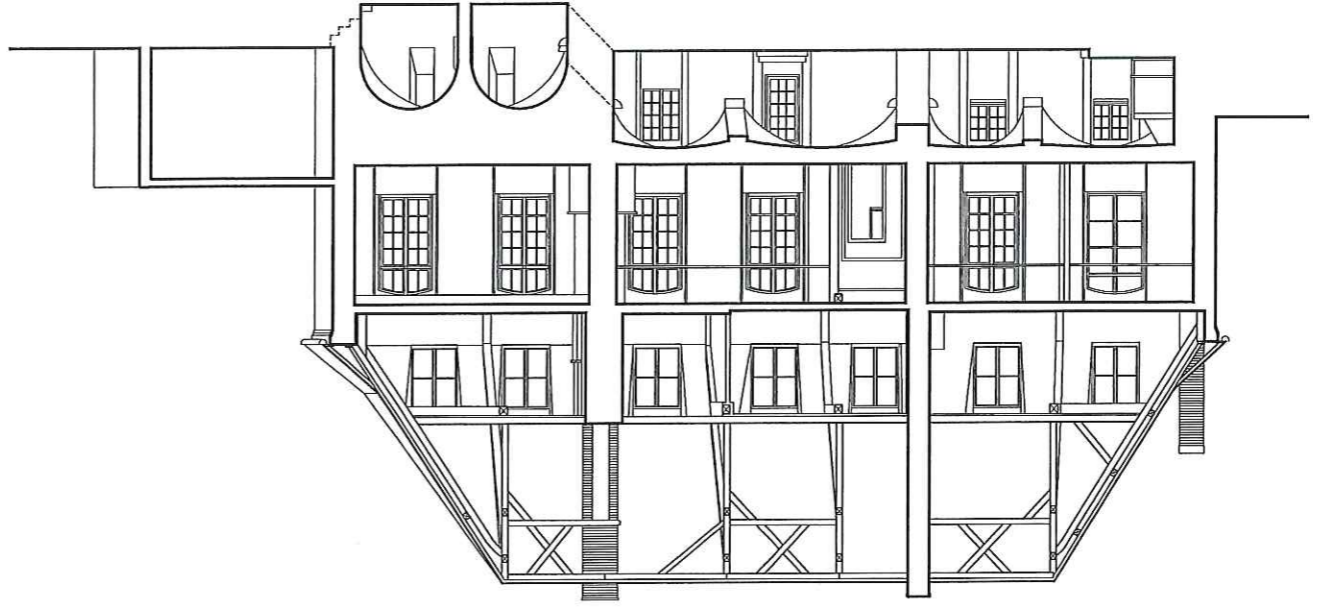
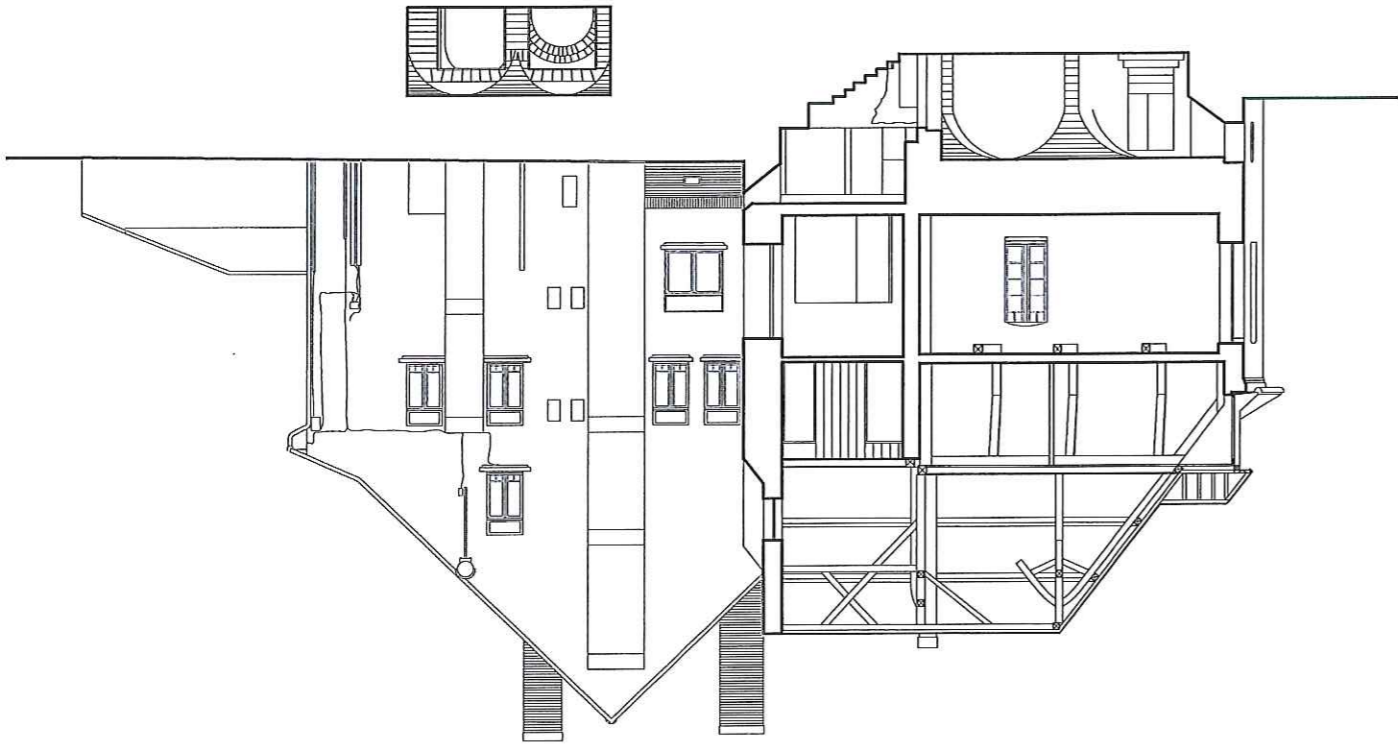
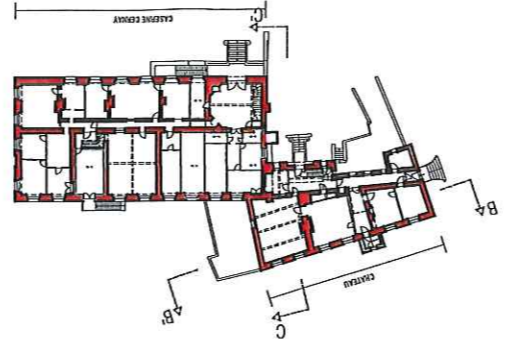


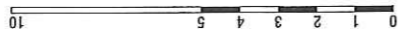
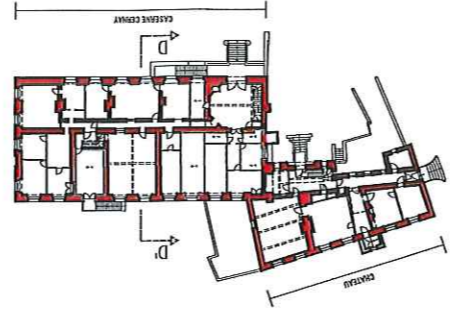
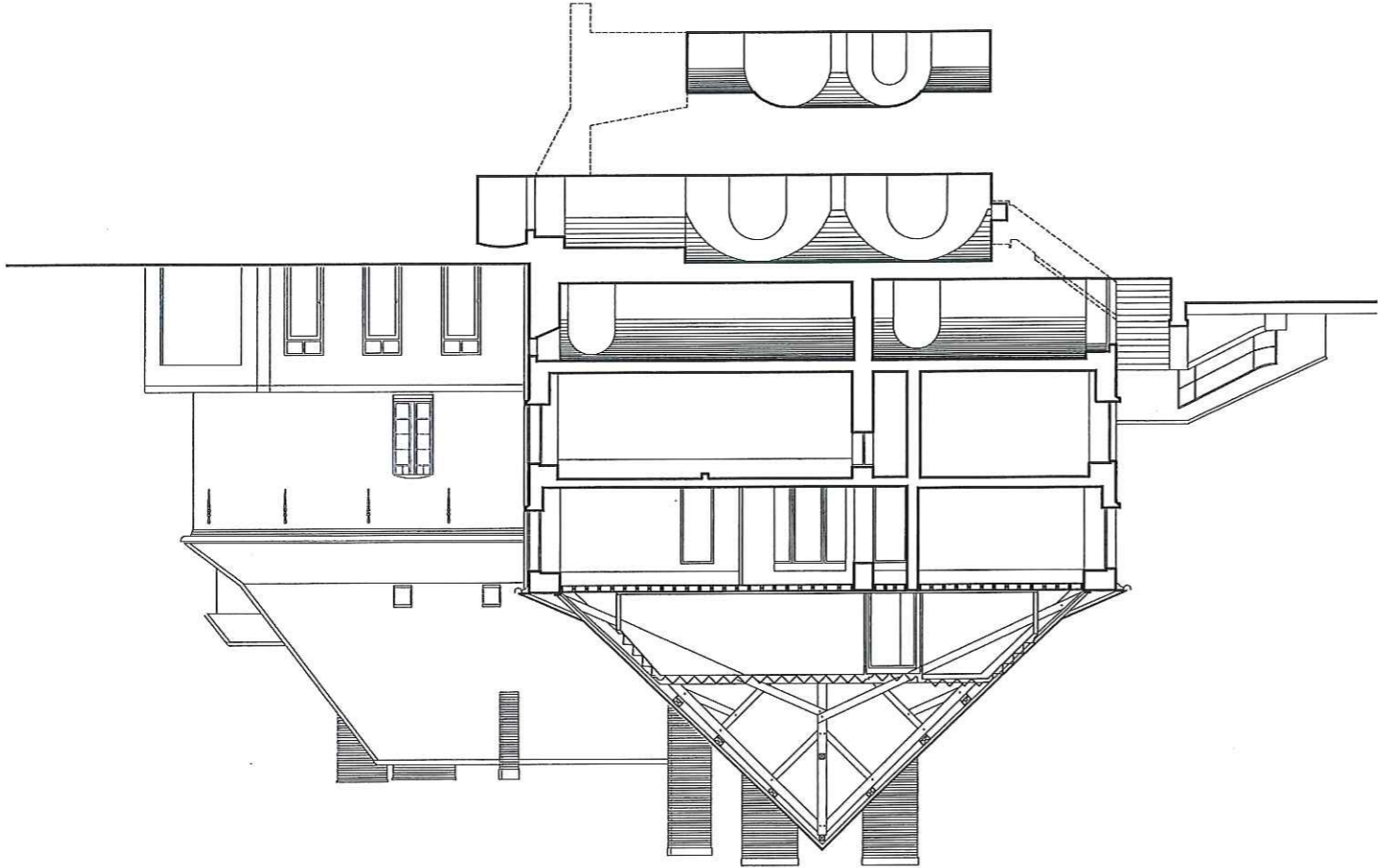
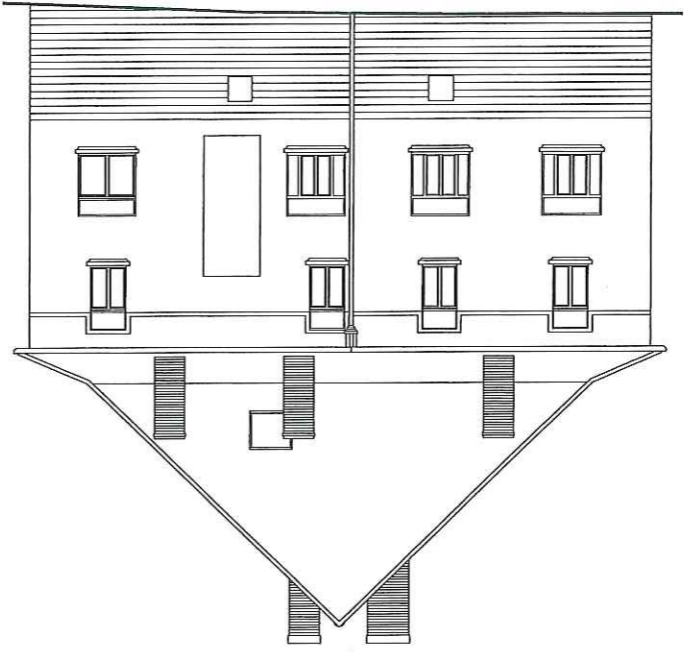
MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert Ier, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 36 97 20
 59530 La Quesnoy
 Tél. 03 27 47 55 50
 eMail. francois.bisman@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert Ier, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 36 97 20
 59530 La Quesnoy
 Tél. 03 27 47 55 50
 eMail. francois.bisman@nordnet.fr

0 1 2 3 4 5 10

Chapitre 2. Relevé Archéologique





59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 François BISMANN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE
 59530 Le Quesnoy
 Tél. 03 28 36 97 20
 eMail. francois.bismann@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
 François BISMANN, Architecte du Patrimoine
 2 Février 2015
 Ech. 1/200 ème

CASERNE : PIGNON OUEST ET COUPE DD'
 2.1.11.
 2.1. Plans d'ensemble

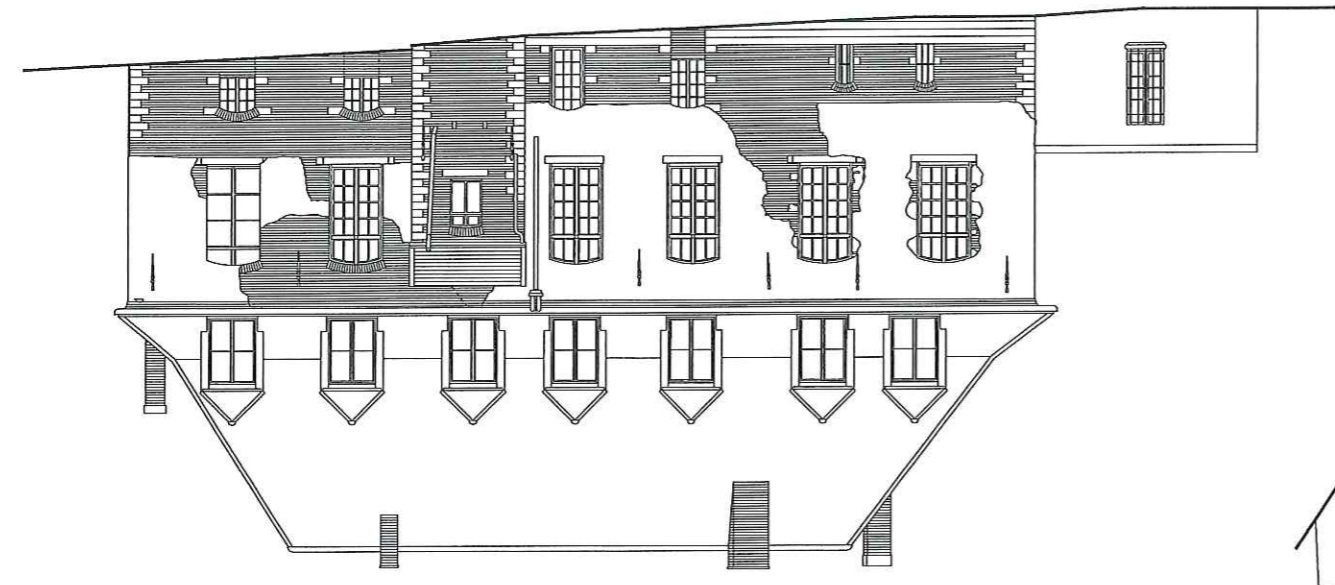
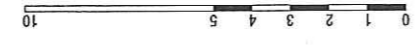
2 Février 2015
Ech. 1/200 ème

MATRE D'OUVRAGE :
Ville de Quesnoy
Mairie, Rue du Maréchal Joffre
59530 Le Quesnoy
Tél. 03 27 47 55 50
eMail. francois.bisman@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
François BISMAN, Architecte du Patrimoine
35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE
Tél. 03 28 36 97 20

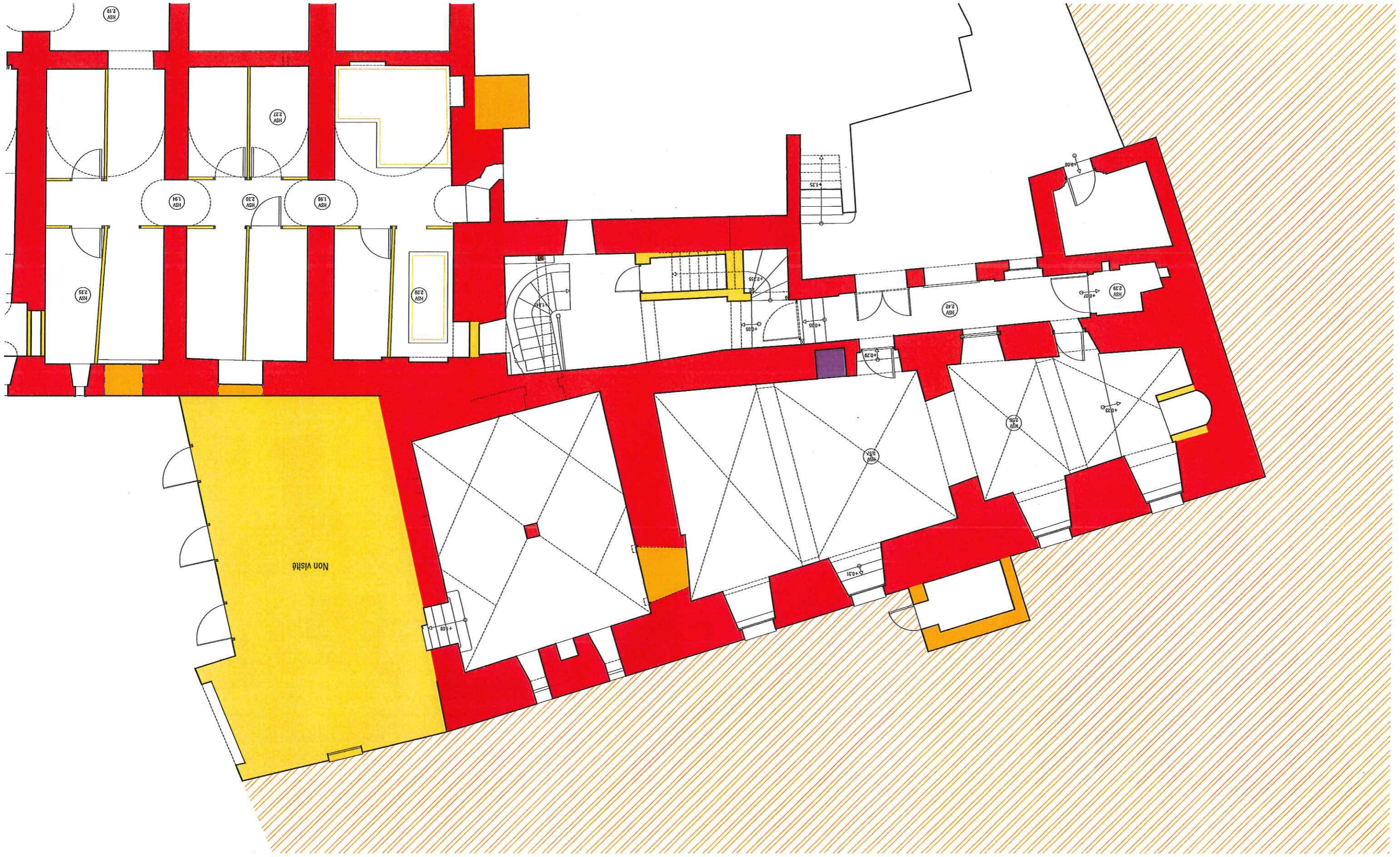
59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

Chapitre 2. Relevé Archéologique



59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

Chapitre 2. Relevé Archéologique



LEGENDE

	Maçonneries à conserver
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être décaissés
	Éléments récents pouvant être démolis
	Percements rapportés pouvant être murés
	Charpentes à conserver
	Remblais anciens rapportés pouvant éventuellement être décaissés
	Surface en crépis pouvant être déposée
	Éléments à restituer

59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

Chapitre 2. Relevé Archéologique



LEGENDE

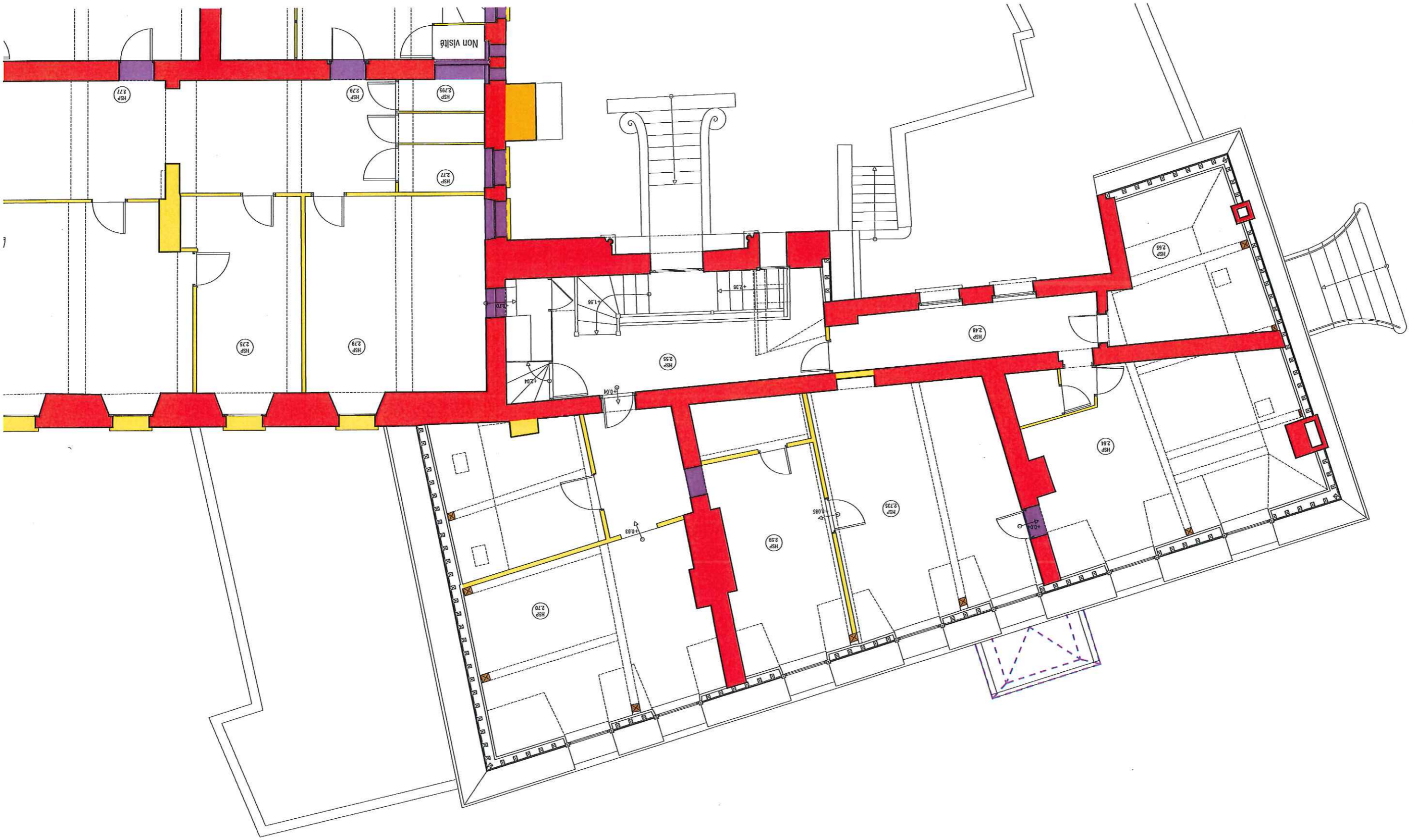
	Maconneries à conserver
	Eléments anciens rapportés pouvant éventuellement être décaissés
	Eléments récents pouvant être démolis
	Perçements rapportés pouvant être murés
	Charpentes à conserver
	Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissés
	Surface en crépis pouvant être déposée
	Eléments à restituer

59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

Chapitre 2. Relevé Archéologique

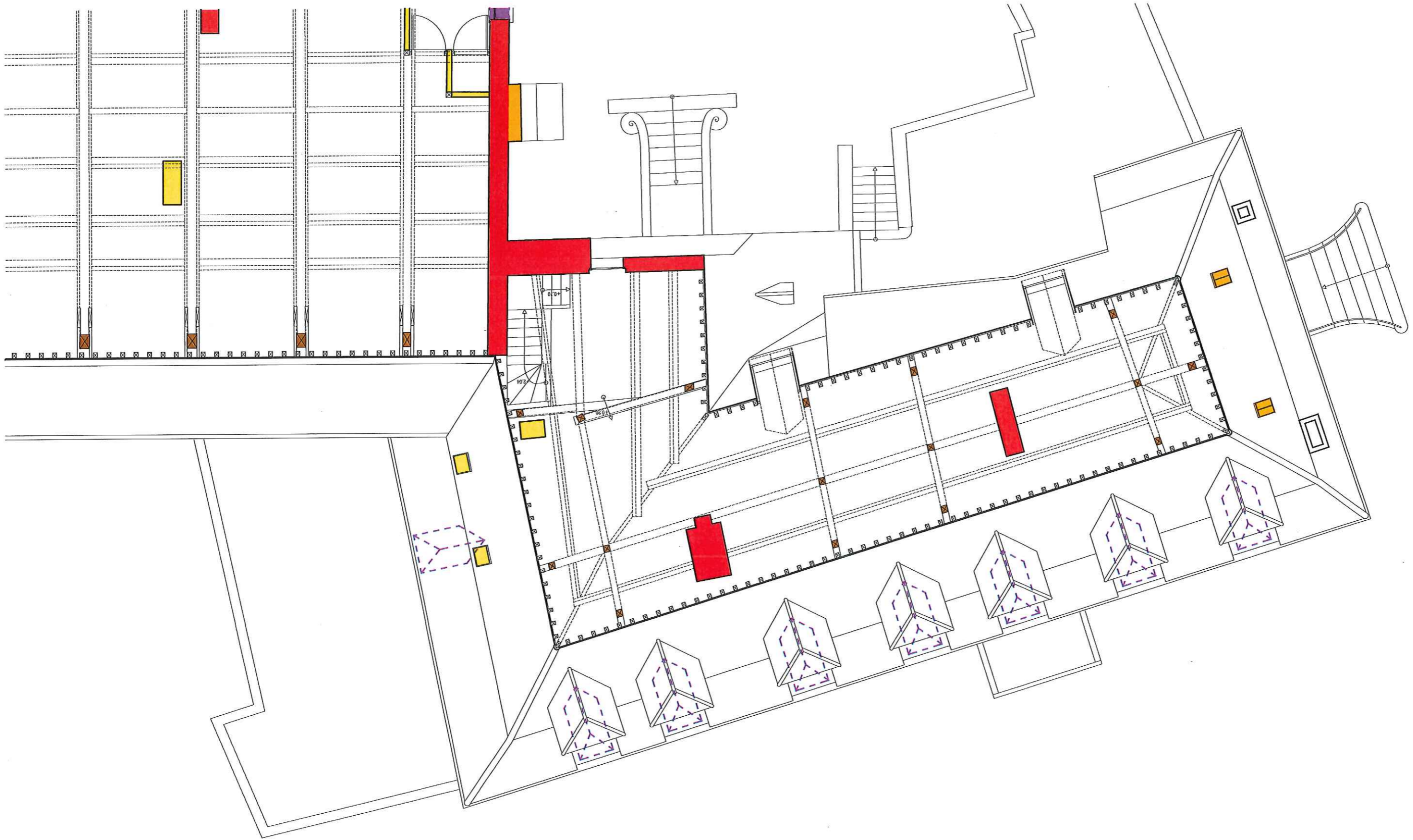
MATRE D'OUVRAGE :
Ville du Quesnoy
Mairie, Rue du Maréchal Joffre
35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE
Francois BISMAN, Architecte du Patrimoine
Tél. 03 28 36 97 20
59530 Le Quesnoy
Tél. 03 27 47 55 50
eMail. francois.bisman@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
2 Février 2015
Ech. 1/100 ème



LEGENDE

	Magonneries à conserver		Percements rapportés pouvant être murés
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis		Éléments récents pouvant être démolis
	Remblais anciens rapportés pouvant éventuellement être décaissés		Surface en crepis pouvant être déposée
	Charpentes à conserver		Éléments à restituer



LEGENDE



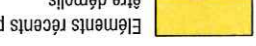
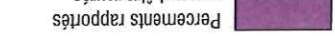




	Magonneries à conserver
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis
	Éléments récents pouvant être démolis
	Percements rapportés pouvant être murés
	Charpentes à conserver
	Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissé
	Surface en crépis pouvant être déposée
	Éléments à restituer

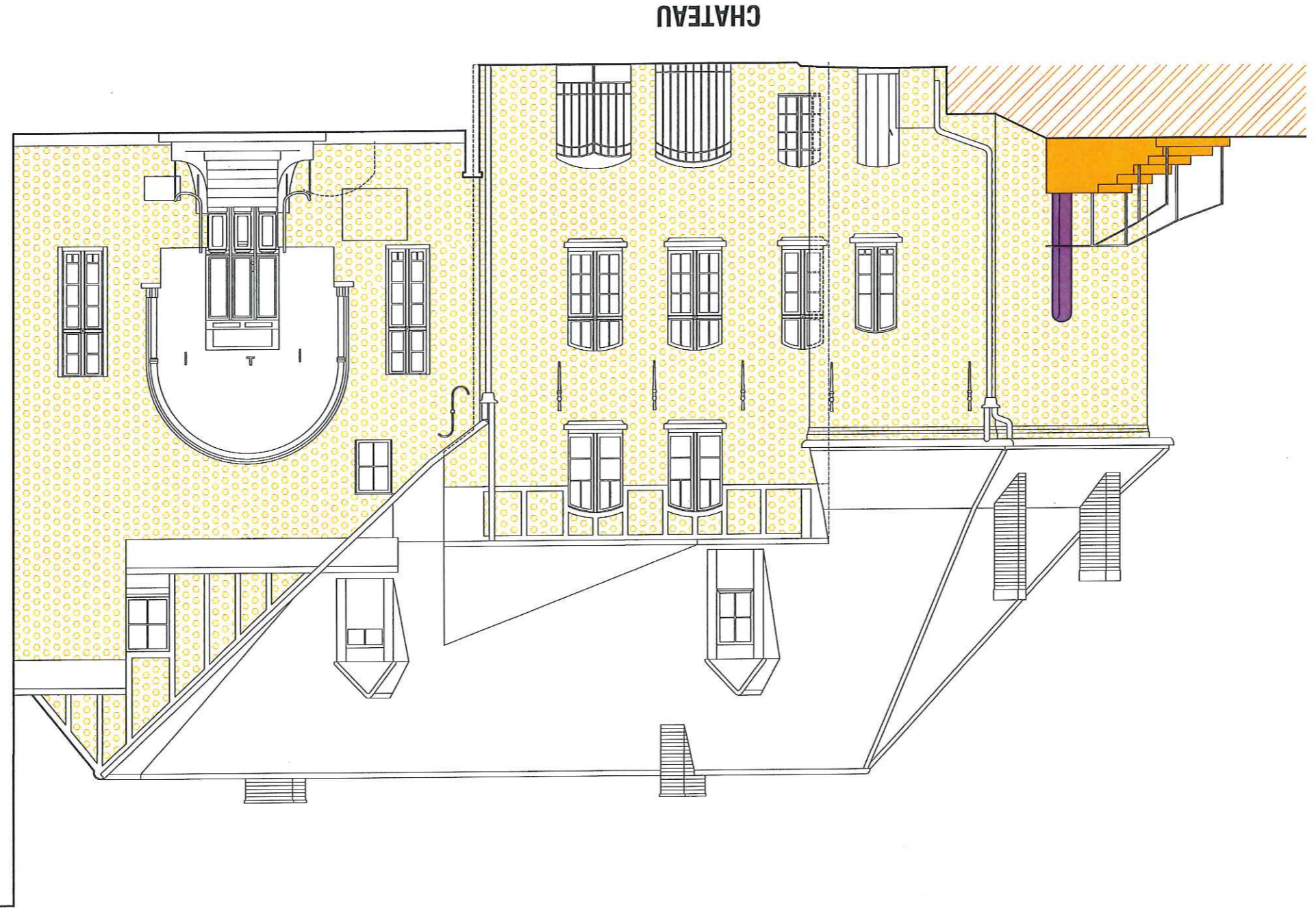
MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 36 97 20
 Tél. 03 27 47 55 50

CHARGE D'ETUDE :
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 36 97 20
 Email: francois.bisman@nordnet.fr

2 Février 2015
 Ech. 1/100ème

LEGENDE

	Maçonneries à conserver
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis
	Éléments récents pouvant être démolis
	Percements rapportés pouvant être murés
	Charpentes à conserver
	Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissé
	Surface en crépis pouvant être déposée
	Éléments à restituer


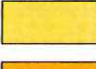


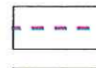





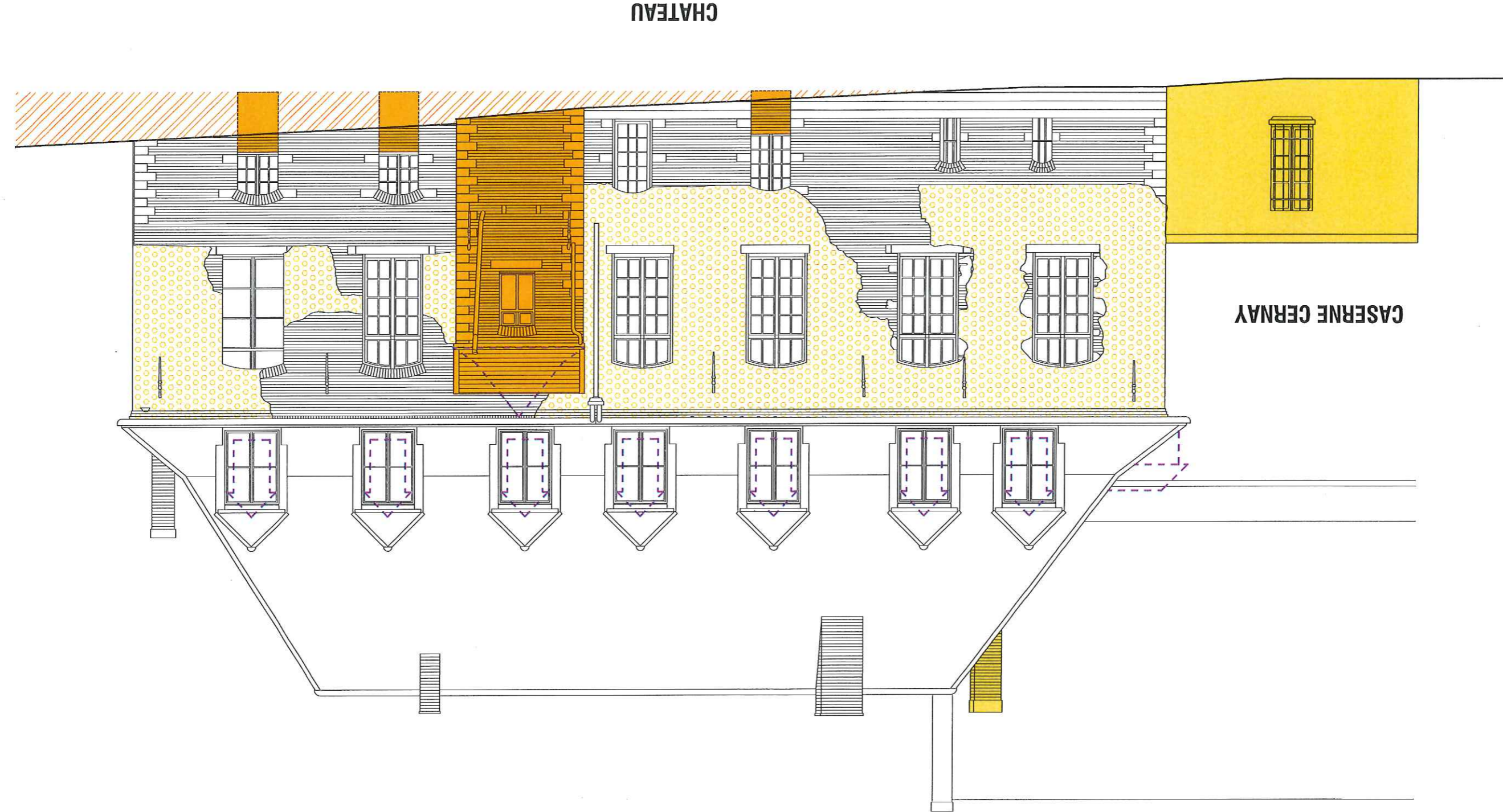
MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert Ier, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 36 97 20
 Tél. 03 27 47 55 50
 eMail. francois.bisman@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
 2 Février 2015
 Ech. 1/100 ème

59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

LEGENDE

	Magonneries à conserver
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis
	Éléments récents pouvant être démolis
	Percements rapportés pouvant être murs
	Charpentes à conserver
	Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissé
	Surface en crépis pouvant être déposée
	Éléments à restituer



CHATEAU









59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

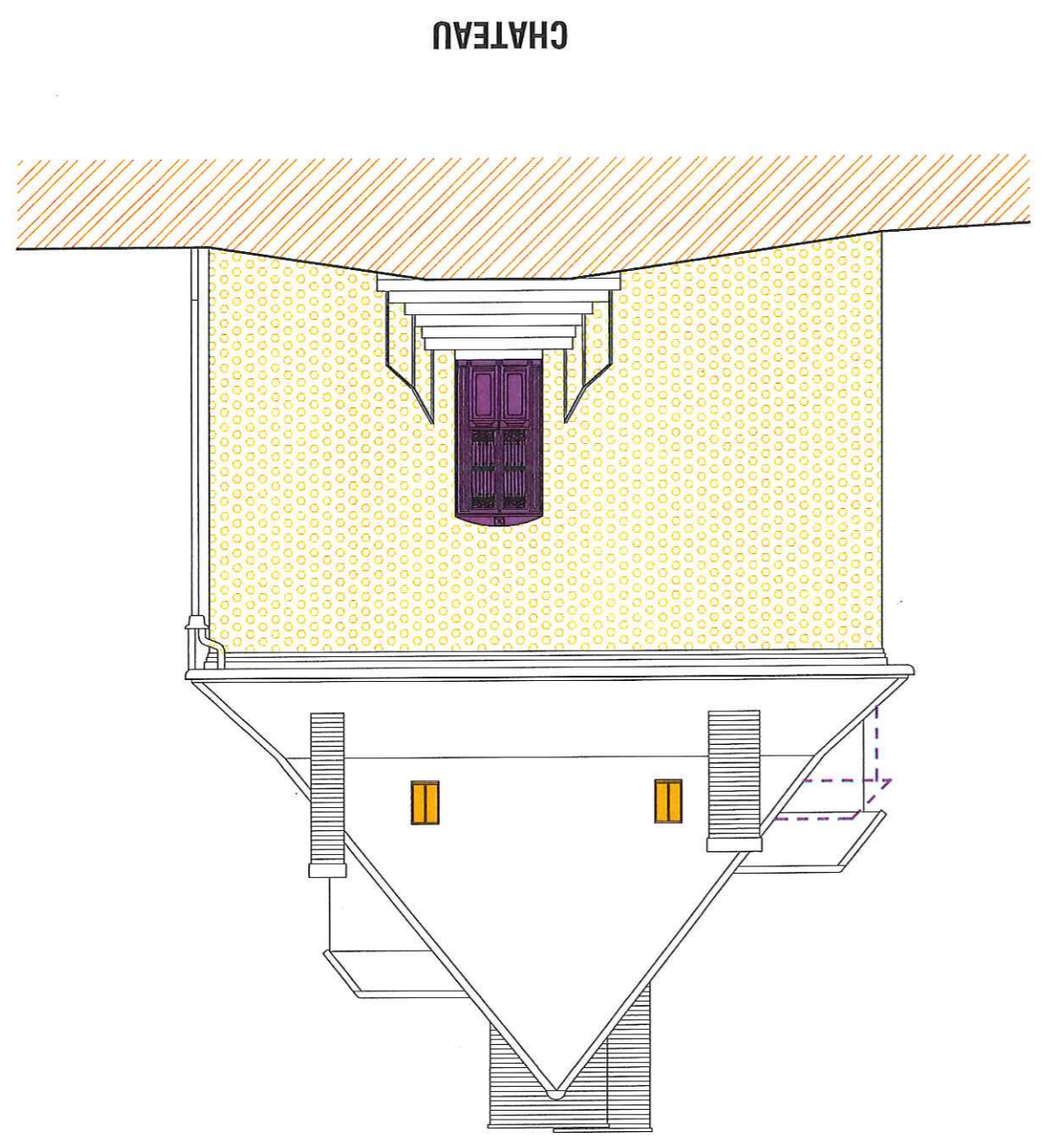
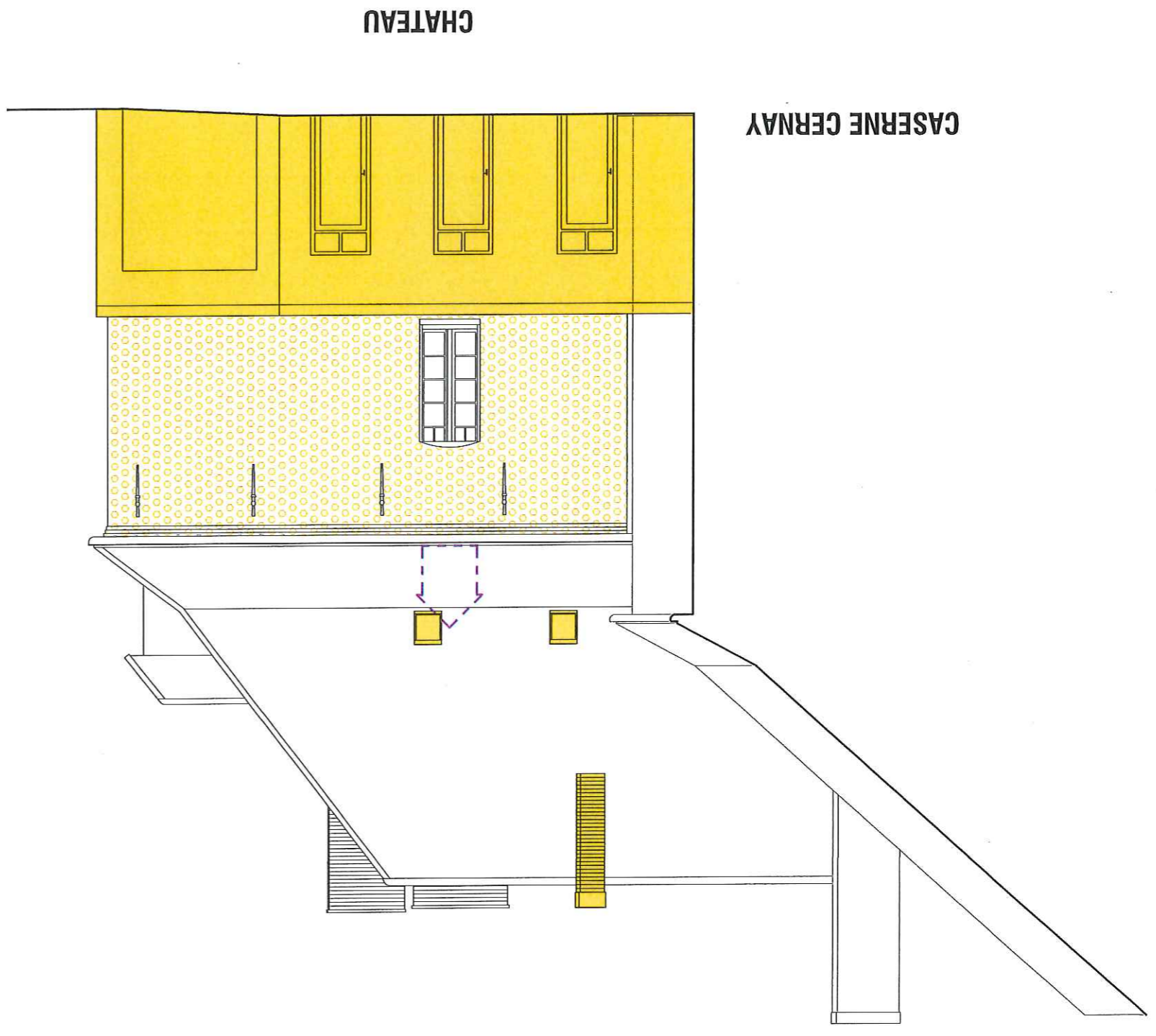
MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 35, Avenue Albert Ier, 59110 LA MADELEINE
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 Tél. 03 28 36 97 20
 59530 Le Quesnoy
 Tél. 03 27 47 55 50

CHARGE D'ETUDE :
 Maître, Francois.bisman@nordnet.fr
 35, Avenue Albert Ier, 59110 LA MADELEINE
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 Tél. 03 28 36 97 20
 59530 Le Quesnoy
 Tél. 03 27 47 55 50

Ech. 1/100 ème
 2 Février 2015

LEGENDE

	Magonneries à conserver		Perçements rapportés pouvant être murés
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis		Éléments récents pouvant être démolis
	Remblais anciens rapportés pouvant éventuellement être décaissés		Surface en crépis pouvant être déposée
	Charpentes à conserver		Éléments à restituer











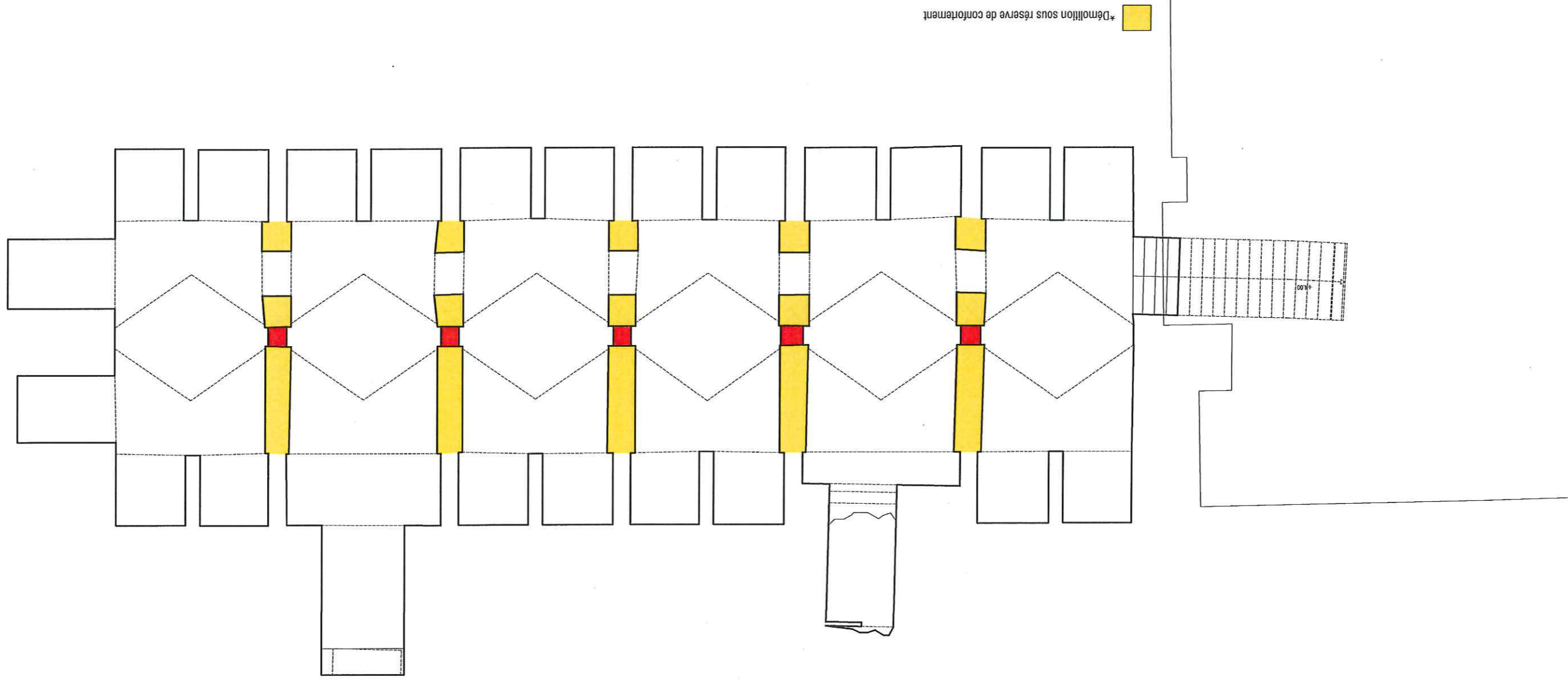
MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 François BISMÂN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert ler, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 36 97 20
 59530 Le Quesnoy
 Tél. 03 27 47 55 50
 eMail: francois.bisman@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
 2 Février 2015
 Ech. 1/100 ème

59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

LEGENDE

	Magonneries à conserver
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis
	Éléments récents pouvant être démolis*
	Percements rapportés pouvant être murés
	Charpentes à conserver
	Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissé
	Surface en crépis pouvant être déposée
	Éléments à restituer



Chapitre 2. Relevé Archéologique


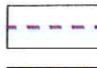






59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

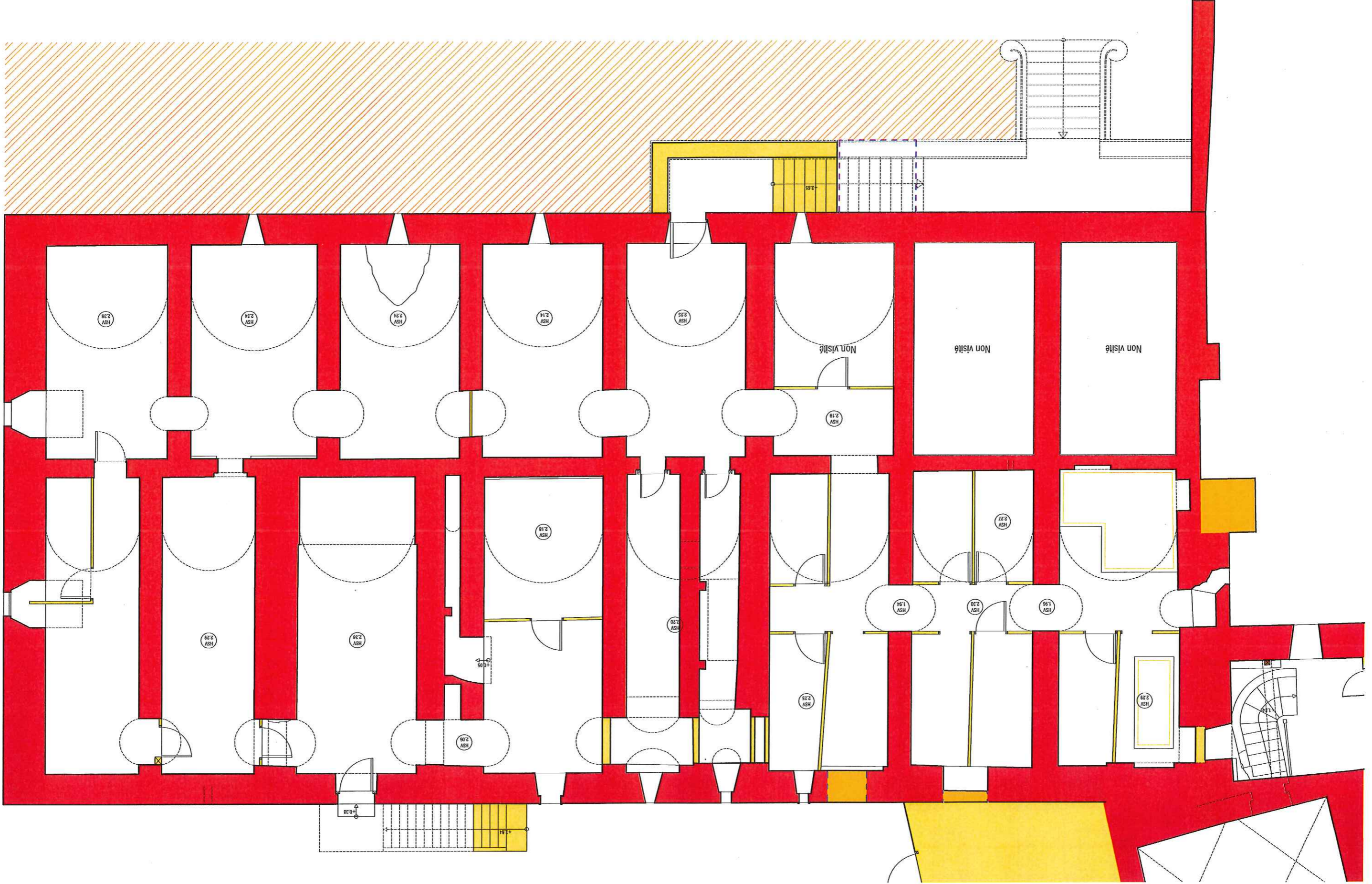
MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 27 47 55 50
 eMail. francois.bisman@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
 59530 Le Quesnoy
 Tél. 03 28 36 97 20

Ech. 1/100 ème
 2 Février 2015

LEGENDE

	Maçonneries à conserver		Percements rapportés pouvant être murés
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis		Éléments récents pouvant être démolis
	Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissé		Surface en crépis pouvant être déposée
	Charpentes à conserver		Éléments à restituer



59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE
 Chapitre 2. Relevé Archéologique

MATRE D'OUVRAGE :
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert ler, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 36 97 20
 59530 Le Quesnoy
 Tél. 03 27 47 55 50
 Email: francois.bisman@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
 2 Février 2015
 Ech. 1/100 ème

PLAN RDC INFÉRIEUR
 2.3.3.
 La Caserne Cernay

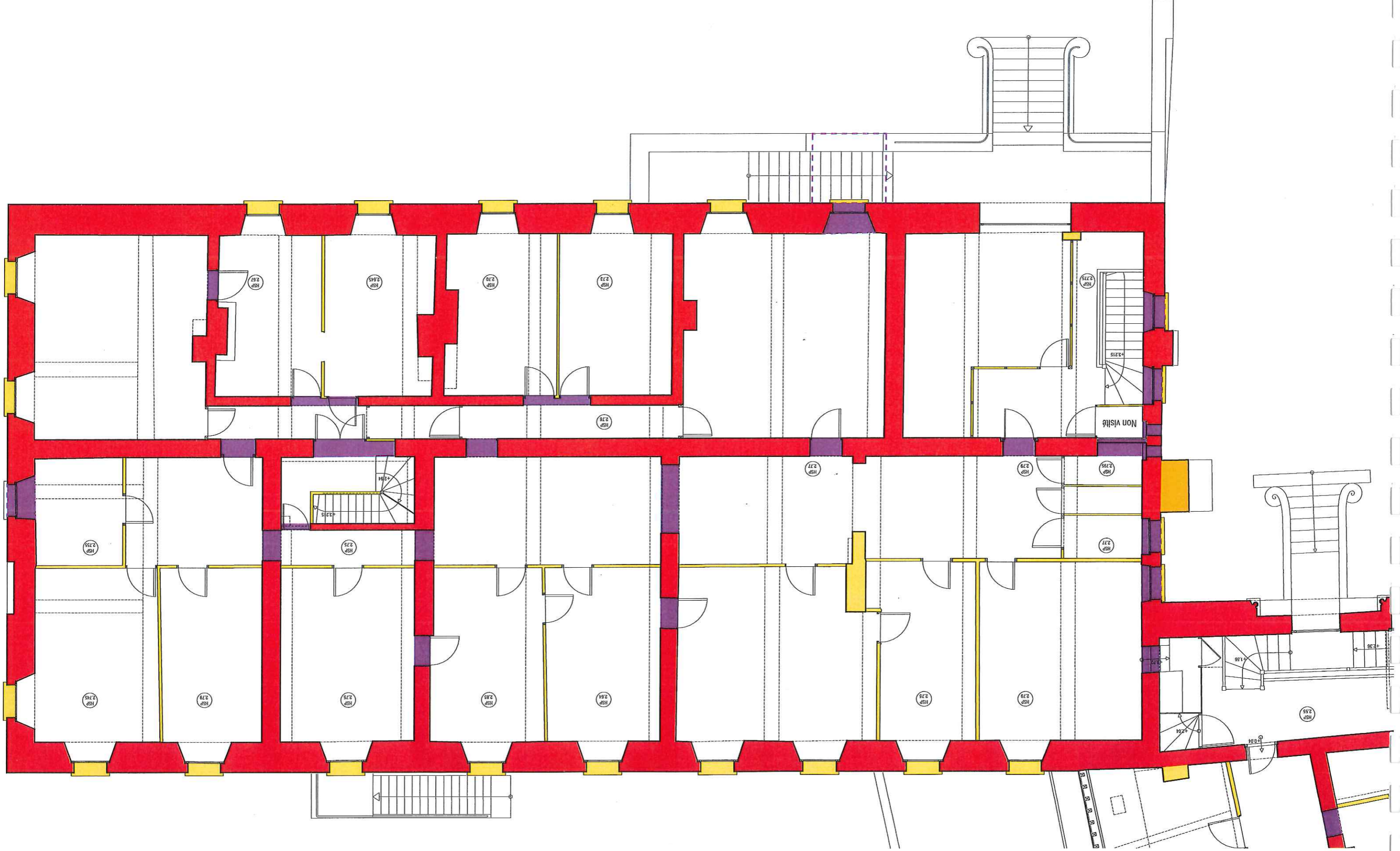
59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

Chapitre 2. Relevé Archéologique











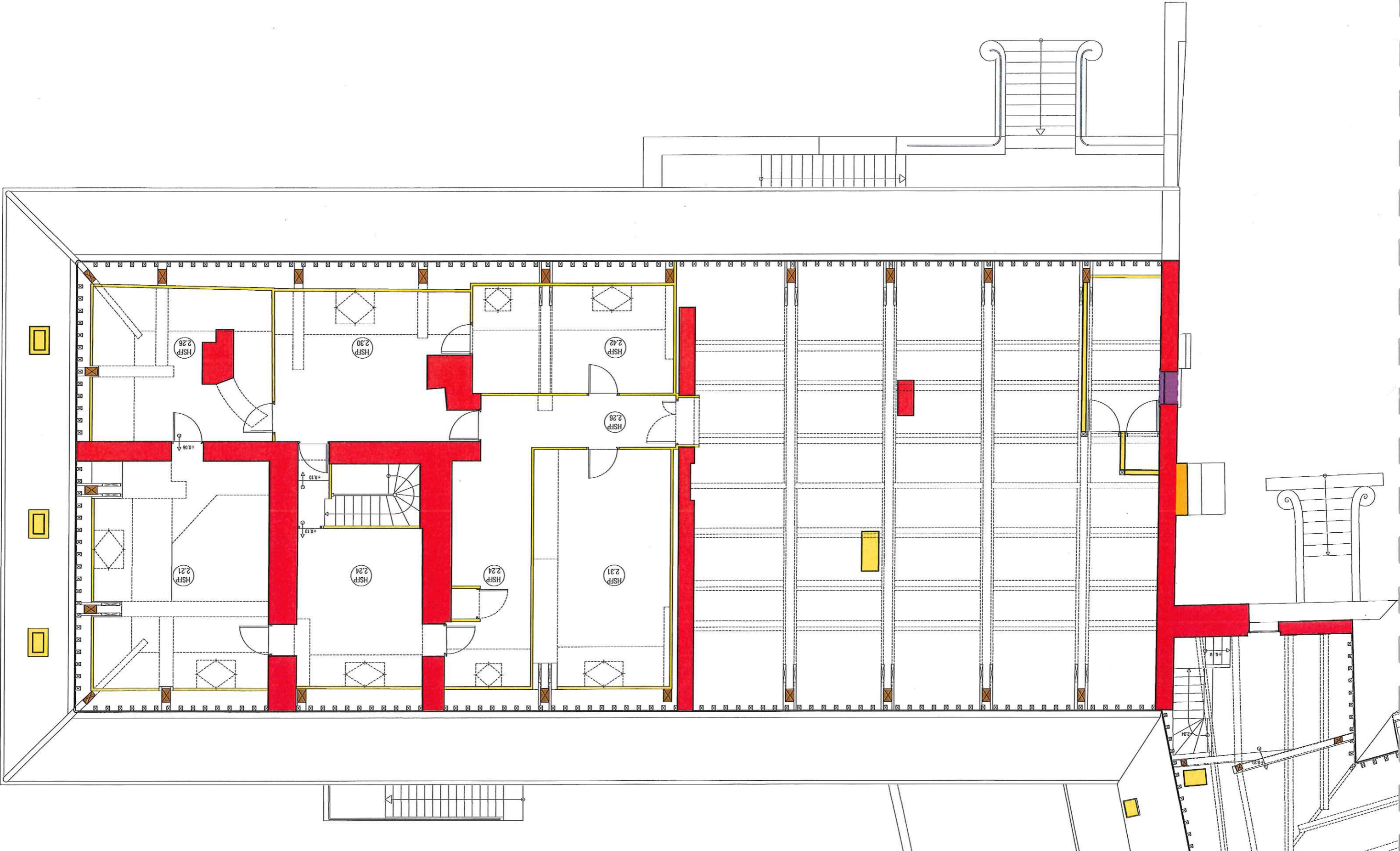
LEGENDE

	Magonneries à conserver		Percements rapportés pouvant être murés
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis		Étre démolis
	Éléments récents pouvant être démolis		Surface en crépis pouvant être déposée
	Éventuellement être décaissé		Éléments à restituer
	Charpentes à conserver		Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissé



LEGENDE

	Magonneries à conserver		Percements rapportés pouvant être murés
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis		Éléments récents pouvant être démolis
	Remblais ancien rapportés pouvant éventuellement être décaissés		Surface en crepis pouvant être déposée
	Charpentes à conserver		Éléments à restituer



59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

Chapitre 2. Relevé Archéologique


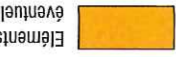
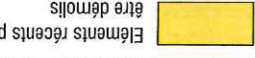
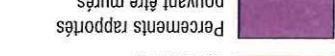




2.3.6
2.3. La Caserne Cernay

PLAN DES COMBLES

MATRE D'OUVRAGE :
Ville du Quesnoy
François BISMAN, Architecte du Patrimoine
35, Avenue Albert Ier, 59110 LA MADELEINE
Tél. 03 28 36 97 20
59530 Le Quesnoy
Tél. 03 27 47 55 50

CHARGE D'ETUDE :
Francois.bisman@nordrel.fr
Ech. 1/100ème
2 Février 2015

LEGENDE

	Magonneries à conserver
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis
	Éléments récents pouvant être démolis
	Perçements rapportés pouvant être murés
	Charpentes à conserver
	Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissé
	Surface en crépis pouvant être déposée
	Éléments à restituer

CASERNE CERNAY



Chapitre 2. Relevé Archéologique









59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

2.3. La Caserne Cernay
2.3.7. FAÇADE NORD

MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert 1er, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 36 97 20
 59530 Le Quesnoy
 Tél. 03 27 47 55 50
 eMail. francois.bisman@nordnet.fr

CHARGE D'ETUDE :
 2 Février 2015
 Ech. 1/100 ème

LEGENDE

	Maçonneries à conserver
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis
	Éléments récents pouvant être démolis
	Perçements rapportés pouvant être murés
	Charpentes à conserver
	Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissé
	Surface en crépis pouvant être déposée
	Éléments à restituer

CASERNE CERNAY



CHATEAU



59, LE QUESNOY, CASERNE CERNAY ET CHATEAU DE MARIE DE BOURGOGNE

MATRE D'OUVRAGE :
 Ville du Quesnoy
 Mairie, Rue du Marechal Joffre
 35, Avenue Albert ler, 59110 LA MADELEINE
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 Tél. 03 28 36 97 20
 59530 Le Quesnoy
 Tél. 03 27 47 55 50









CHARGE D'ETUDE :
 François BISMAN, Architecte du Patrimoine
 35, Avenue Albert ler, 59110 LA MADELEINE
 Tél. 03 28 36 97 20
 Mail. francois.bisman@nordel.fr

2 Février 2015
 Ech. 1/100 ème

2.3. La Caserne Cernay
2.3.8. FAÇADE SUD

Chapitre 2. Relevé Archéologique

LEGENDE

	Maçonneries à conserver
	Éléments anciens rapportés pouvant éventuellement être démolis
	Éléments récents pouvant être démolis
	Percements rapportés pouvant être murés
	Charpentes à conserver
	Remblais ancien rapporté pouvant éventuellement être décaissé
	Surface en crépis pouvant être déposée
	Éléments à restituer

CASERNE CERNAY

